

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES ACTEURS DE LA COOPÉRATION ET LA DIMENSION SOCIO-
ÉCONOMIQUE DE LA DÉSSERTIFICATION DANS LE SUD DU MAROC :
CAS DE ZAGORA

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR
ISMAIL HAKAKAT

OCTOBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

AVANT PROPOS

Je dédie le présent travail à tous ceux qui m'ont aidé tout au long de sa réalisation, aussi bien au Maroc qu'au Québec, notamment :

*À mes chers parents qui m'ont fortement exhorté à reprendre les études avant même que je ne m'établisse au Québec.

*À ma petite famille qui a enduré un modeste train de vie d'étudiant durant deux années et à qui je promets plus de temps.

*À ma directrice de recherche qui a stoïquement supporté mes lacunes méthodologiques du début.

*À Si Brahim Ouarzazi, mon ami à qui je dois l'inspiration du sujet.

*À Monsieur Taoufiq Zainabi dont les contacts m'ont permis d'approfondir mes connaissances sur les questions liées à ma recherche.

À toutes celles et ceux qui m'ont soutenu.

Aux humbles villageois de Zagora à qui ce travail est destiné.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS.....	ii
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	viii
ACRONYMES.....	ix
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I	
LES DÉFINITIONS, L'ÉTENDUE ET LA MENACE.....	10
1.1 Mise en situation à l'échelle internationale.....	10
1.2 Les définitions.....	11
1.3 Les courants.....	12
1.3.1 Le courant de la réorientation de l'aide.....	13
1.3.2 Le courant marxiste.....	15
1.3.3 Les tenants d'une solution par et pour le Sud.....	16
1.4 Quelques foyers de la désertification dans le monde.....	18
1.4.1 Le cas sahélien.....	18
1.4.2 Le cas maghrébin.....	20
1.4.3 Le cas états-unien.....	22
CHAPITRE II LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION AU MAROC, LE CONTEXTE ET LES PROTAGONISTES.....	
2.1 Le système politique marocain.....	24
2.2 Des actions concrètes, mais un contexte social délicat.....	25

2.3	Quels obstacles face au développement ?.....	29
2.4	Pénurie de moyens.....	31
2.5	Les acteurs nationaux.....	32
2.5.1	Le PAN-LCD.....	32
2.5.2	Le bilan mitigé du PAL-PDS.....	34
2.5.3	Le HCEFLCD.....	35
2.5.3.1	Une approche participative ?.....	36
2.5.4	L'Agence de développement des provinces du Sud.....	38
2.5.4.1	Le programme de sauvegarde des oasis.....	39
2.5.4.2	Les obstacles.....	40
2.5.5	Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat.....	41
2.5.6	L'ORMVAO.....	43
2.5.7	L'INDH : Une nouvelle dynamique ?.....	44
2.6	Les dénominateurs communs entre les structures publiques.....	45
2.7	Les acteurs étrangers.....	47
2.7.1	Quelle appréciation du rôle ?.....	47
2.7.2	La coopération technique allemande.....	53
2.7.2.1	Les grandes lignes de la coopération allemande.....	53
2.7.2.2	La contribution allemande en chiffres.....	56
2.7.2.2.1	Le PROLUDRA.....	56
2.7.2.2.2	Appui au PAN-LCD.....	56
2.7.2.2.3	D'autres interventions de la GTZ.....	57
2.7.2.3	Un soutien à la baisse.....	57
2.7.3	Le PNUD.....	58
2.7.4	Peu d'acteurs étrangers spécialisés dans la lutte contre la désertification.....	59

2.8 Les auteurs marocains et la désertification dans le Sud.....	60
CHAPITRE III	
LES ACTEURS LOCAUX DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION : CAS DE ZAGORA.....	66
3.1 Caractéristiques sociales et démographiques.....	66
3.2 Le climat.....	67
3.3 Conditions de vie pénibles.....	68
3.4 Un mode de vie séculaire menacé.....	69
3.5 Une culture vivrière menacée.....	71
3.6 Enclavement et désaffection.....	71
3.7 Les associations locales.....	72
3.8 La justification du choix.....	74
3.9 La démarche.....	75
3.10 Les techniques.....	76
3.10.1 La lutte contre l'ensablement.....	76
3.10.2 Les techniques de lutte contre la désertification.....	77
3.10.2.1 La <i>Tamarix aphylla</i>	78
3.10.2.2 Le <i>Balhaj</i>	78
3.10.2.3 La <i>Meskat</i>	78
3.10.2.4 Les gabions.....	79
3.10.2.5 L' <i>atriplex</i>	79
3.10.3 L'efficacité des techniques expérimentées.....	79
3.11 Tinfou : Emplacement et climat.....	80
3.11.1 Les produits agricoles de la région.....	80
3.11.2 Les éléments du projet.....	81
3.11.3 Tinfou, avant 1986.....	82
3.11.4 Objectif majeur : la stabilisation des dunes.....	84
3.11.5 Les palissades carrées.....	85
3.11.6 Les acacias	85
3.11.7 Les principales réalisations depuis 1986.....	85

3.11.7.1	L'eau potable grâce à OXFAM-Québec.....	85
3.11.7.2	Le terrassement de la piste grâce à l'ADEDRA.....	87
3.11.7.3	Le dispensaire.....	87
3.11.8	Le cadre associatif.....	87
3.11.9	Manque de suivi.....	88
3.11.10	Les limites de la sensibilisation.....	89
3.11.11	La pénurie de l'eau freine le développement.....	91
3.11.12	Ce qu'attendent les villageois de la coopération internationale....	92
3.11.13	Entre la sécheresse et la mondialisation.....	93
3.12	La tentation de l'émigration.....	94
3.13	La corruption : un fléau érigé en institution.....	95
3.14	Le partenariat ADEDRA-GTZ.....	97
3.14.1	Mission et activités.....	98
3.14.1.1	L'amélioration des conditions de vie.....	98
3.14.1.2	Développement des activités extra-agricoles.....	100
3.14.1.3	La protection de l'environnement	100
3.15	Un problème récurrent : le manque d'eau.....	103
3.16	Un appel villageois aux acteurs de la coopération.....	106
3.17	La réponse à la question centrale.....	108
CONCLUSION GÉNÉRALE.....		112
APPENDICE A		
LES PRINCIPALES TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LA		
DESERTIFICATION.....		121
APPENDICE B		
FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX.....		122
APPENDICE C		
LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES.....		128
BIBLIOGRAPHIE.....		129

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
1.3.1 Les éléments nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire selon Gérard Gheri.....	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.11.1 Récolte des saisons agricoles 1994-1995 et 1995-1996 dans la vallée du Draa.....	81
3.14.14 Liste des principaux accords de partenariat établis entre l'ADEDRA, les AUEA (Association des usagers des eaux agricoles), les associations locales, les associations des Parents d'Elèves, les groupements Communautaires, et les Comités de Développement rural.....	102
3.15 Classification des principales associations de la vallée du Dra Moyen...	105

LES ACRONYMES

- ADEDRA : Association du développement du Draa.
- ADS : Agence du développement du Sud.
- CILSS : Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel.
- CSE : Conseil supérieur de l'eau.
- FAO : Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.
- GTZ : Coopération technique allemande.
- HCEFLCD : Haut commissariat des eaux et forêts et à la lutte contre la désertification.
- IAV : Institut agronomique et vétérinaire de Rabat.
- INDH : Initiative nationale pour le développement humain.
- MAMVA : Ministère de l'agriculture et le mise en valeur agricole.
- ONU : Organisation des Nations Unies.
- ORMVA : Offices régionaux de mise en valeur agricole.
- OXFAM-Québec.
- PAN-LCD : Plan d'action national de lutte contre la désertification.
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- PROLUDRA : Programme de lutte contre la désertification dans la vallée du Draa.
- UNCCD : Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification.
- UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

RÉSUMÉ

L'objectif de cette recherche vise à déterminer l'impact de la désertification et le manque de ressources en eau sur la population ciblée (province de Zagora, au Sud-est du Maroc) et l'implication des acteurs de la coopération internationale pour apporter réponses et solutions aux préoccupations des villageois. Cette recherche se penche essentiellement sur la dimension socio-économique de la désertification et ses répercussions sur le quotidien des victimes de l'ensablement, de la rareté des ressources en eau, de la salinité du sol et du rétrécissement des superficies cultivables notamment.

Le constat auquel on est parvenu au terme de deux années de travail, émaillées par de nombreux déplacements dans la zone concernée, c'est qu'il existe un décalage manifeste entre le discours des protagonistes de la coopération et la réalité sur le terrain. Les fonds injectés sont nettement insuffisants pour prétendre à un traitement en profondeur d'un phénomène qui s'inscrit parmi les défis majeurs de ce millénaire car en rapport avec le réchauffement climatique et le manque d'eau qui en découle. Les pistes de solution passent par la création de l'emploi, la promotion du développement durable dans un environnement fragile et la diversification des secteurs d'activité pour mettre un terme à la dépendance du secteur agricole. Parallèlement, la promotion de la recherche scientifique devrait constituer une priorité à un moment où un mode de vie séculaire se trouve menacé et où exode et émigration clandestine s'érigent en défi pour l'humanité.

Mots clés : Désertification, développement, développement durable, pauvreté.

INTRODUCTION

Phénomène en pleine expansion sous l'action combinée de l'homme et de la nature, la désertification menace de se convertir en l'un des principaux enjeux de ce millénaire. Surpâturage, exploitation abusive de la nappe phréatique, consommation de bois, sécheresse endémique, aridité du sol...figurent parmi les facteurs principaux qui contribuent à l'extension de la désertification du fait que le processus d'érosion du sol et la rareté des ressources en eau sont étroitement liés. À travers le monde, la sonnette d'alarme est déjà tirée et plusieurs conflits et famines risquent d'éclater à cause de la rareté de cette denrée. Au Proche Orient à titre d'exemple, le Tigre et l'Euphrate, le Golan, le Jourdain...impliquent un ensemble de pays ayant pour dénominateur commun la rareté de cette ressource et des tracés frontaliers tantôt naturels, tantôt œuvre du protectorat, propices aux conflits.

En Asie centrale, la superficie de l'Aral est passée de 68 000 km² en 1960 à 34 000 en 2000¹, à l'issue d'une catastrophe écologique sans précédent qui a eu pour effets entre autres de réduire au dénuement pêcheurs et paysans et déplaçant à plusieurs dizaines de kilomètres certains ports. L'exploitation abusive par les anciennes républiques soviétiques comme le Kazakhstan (rizières) et l'Ouzbékistan (coton) de cette mer depuis les années 1920 explique cette situation.

Au Sahel, deux sécheresses implacables entre 1968 et 1974, puis entre 1983 et 1984 ont occasionné des dégâts d'une exceptionnelle gravité traduits par un bilan de pertes humaines évalué à près de 200 000 morts², sans parler du bétail et de la ruine des cultures, principale richesse de la région.

¹ Nikita Glazovsky, Monique Mainguet. *Le bassin de l'Aral : quelques aspects d'un désastre écologique*. Paris : Science et changements planétaires / Sécheresse. Volume 3, Numéro 3, 143-153. Septembre 1992.

² Charles Becker, Philippe Tersiguel. *Développement durable au Sahel*. 136 p. Dakar / Paris : Sociétés, Espaces, Temps / Karthala, 1997.

Si la deuxième crise n'a pas engendré un bilan aussi lourd que la première, c'est parce que certaines leçons ont été retenues notamment grâce au déversement d'images de sinistres véhiculées par les médias et une mobilisation salvatrice quoique accompagnée de beaucoup d'errements.

Dans les régions et pays développés comme l'Ouest des Etats-Unis ou le Sud de l'Espagne, les restrictions d'eau ne sont pas rares en cas de sécheresse et les autorités peuvent avoir la main lourde en cas d'usage abusif. Attitude assez contradictoire quand on prend en considération les dégâts subis par l'écosystème en Occident à travers l'édification d'une ville en plein désert, l'arrosage de parcours de golf, le remplissage de piscines, l'aménagement de lacs artificiels à des fins touristiques... Nous reviendrons plus en détails dans la partie développement sur les expériences de différentes régions du monde face à ce phénomène

Cas du Maroc : justification du sujet

Avec 93% de superficie affectée à divers degrés³, le Maroc figure parmi les pays les plus touchés dans le monde par le phénomène de la désertification dans la mesure où tout le Sud du pays fait partie du désert du Sahara, frontière commune entre les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel. L'ampleur des dégâts subis est manifeste et se traduit par l'appauvrissement des récoltes, le rétrécissement des superficies cultivables, la salinité engendrée par la surexploitation des nappes phréatiques... Autant d'éléments qui font que la désertification est perçue comme un sujet politique dont le traitement en profondeur dépasse les moyens dont dispose ce pays.

Le flux migratoire, les changements opérés dans le mode de vie local (paysans, pasteurs transhumants, nomades...) et le désintérêt des jeunes pour l'agriculture accentué par les effets de la mondialisation constituent entre autres les conséquences directes de la désertification. Des conséquences qui affectent directement le développement devant l'impossibilité de disposer des ressources nécessaires à même de permettre une lutte efficace contre un phénomène qui gagne en ampleur. Une telle situation entrave de façon considérable le vaste chantier de lutte contre la pauvreté entrepris par le Maroc depuis l'accession au pouvoir du Roi Mohammed VI en 1999.

³ Mohammed Badraoui. *La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse/ou la désertification, en particulier en Afrique*. Introduction. P1. Rabat :Institut agronomique et vétérinaire Hassan II. 2005

Les difficultés de créer de l'emploi dans une zone enclavée et aride, le combat quotidien contre l'ensablement qui submerge habitations, cultures et routes, la rareté des sources d'eau, l'intrusion de la mondialisation avec les tentations qui en découlent...constituent autant d'éléments qui menacent la survie même de nombreux villages, surtout dans un contexte de désaffection des jeunes qui envisagent de moins en moins leur avenir dans leur douar (village).

Une situation propice aux troubles politiques dans un contexte d'investissement du champ social par la mouvance islamiste de plus en plus influente dans les milieux les plus défavorisés. Parallèlement, les marches de protestation contre la rareté de l'eau se multiplient, de même que le nombre d'interventions de parlementaires marocains relatives au supposé laisser-aller des responsables face à la pénurie de cette denrée. Le tout, dans un contexte de chômage endémique qui pousse les jeunes à opter pour des alternatives désespérées comme l'indiquent les attentats d'avril 2007 à Casablanca perpétrés par des jeunes issus des quartiers les plus défavorisés de la capitale économique du Maroc.

Ce dernier acte de désespoir illustre l'ampleur de la menace qui pèse sur ce pays. Pauvreté et chômage rendent bien des jeunes vulnérables au point d'opter pour des solutions aussi suicidaires que des actes terroristes ou l'émigration clandestine à bord d'embarcations de fortune vers le Détroit de Gibraltar ou les Iles Canaries. Cet endoctrinement- qui ne touche pas que les jeunes- risque de connaître son aboutissement lors des prochaines élections législatives marocaines prévues en septembre 2007. Les politologues prévoient majoritairement une forte poussée du PJD (Parti de la Justice et Développement- islamistes modérés-) favori pour former le prochain gouvernement. À moins qu'une alliance entre nationalistes, partis berbères, communistes et socialistes ne change la donne.

Mais les islamistes ne sont pas les seuls à investir le champ social. Le Roi Mohammed VI, conscient de leur influence grandissante, a lancé nombre d'initiatives de lutte contre la pauvreté et la sécheresse, notamment dans la zone la plus touchée afin d'affaiblir la posture du Parti de la Justice et du développement, et surtout celle d'Al Adl oual Ihssane (Justice et Bienfaisance) d'Abdessalam Yassine qui prône la confrontation et la provocation du pouvoir. Tel est le contexte dans lequel le Maroc affronte l'accélération du processus de la désertification.

Le choix du sujet et la zone d'étude

Ce mémoire se penchera sur les stratégies de coopération de lutte contre la sécheresse et de la désertification, en faisant un survol de la situation, accompagné d'une étude de cas en profondeur. Cette dernière reviendra sur un projet datant de 1986 piloté par la FAO en partenariat avec le département des Eaux et Forêts marocaines et se penchera sur les lacunes et les acquis de ce projet après le départ de ces institutions. L'impact de cette initiative visant la stabilisation des dunes dans un village du Sud du Maroc pour lutter contre l'ensablement sera analysé en détails.

Il s'agira de déterminer l'impact de ce projet sur la population locale notamment après le départ de ces acteurs de la coopération, de faire ressortir les points positifs et les lacunes à travers une enquête en profondeur à laquelle se sont associés villageois, représentants d'associations locales et régionales, le délégué des eaux et forêts, des enseignants universitaires, des chercheurs...

Cette étude de cas a été rendue possible grâce à une association régionale (l'ADEDRA) que nous présenterons également du fait qu'elle est considérée comme un partenaire incontournable pour tout projet touchant la lutte contre la désertification dans la province de Zagora. Une association qui forme elle-même d'autres associations au niveau de la gestion et de la formation des responsables associatifs, en plus de subventionner plusieurs projets de lutte contre la désertification notamment grâce à des fonds provenant essentiellement de la coopération technique allemande. L'objectif étant de déterminer si cette multiplicité d'acteurs apporte à travers les différents programmes des solutions au profit de la population à laquelle cette aide est destinée.

Composante essentielle de la désertification, l'ensablement dans cette région limitrophe du grand Sahara est une menace permanente contre les cultures, les routes et les demeures des villageois. Et à l'échelle des dangers qui guettent cette partie du Maroc, ce phénomène intervient juste après la crise de l'eau, préoccupation majeure de la population locale. Une crise qui se traduit par un taux annuel de précipitation avoisinant les 75 mm et régulièrement revu à la baisse à la lumière des bouleversements climatiques imputables aux émissions des gaz à effet de serre.

Problématique, l'objectif et les conclusions majeures.

Ce mémoire se penchera sur la dimension humaine de la désertification, de l'ensablement et de la crise de l'eau et mettra essentiellement l'accent sur les initiatives prises par les acteurs de la coopération en vue d'atténuer l'impact de cette situation sur la population de la province de Zagora. Il s'agira de répondre à l'interrogation suivante : Quel lien existe-t-il entre la désertification et la pauvreté et quels sont les efforts entrepris pour en atténuer les effets ? L'objectif étant de démontrer le lien étroit qui existe entre la désertification et la pauvreté et les efforts entrepris pour en atténuer les effets. Entre autres, le présent travail passera en revue les programmes sociaux initiés dans cette région et mettra à ce titre l'accent sur le rôle joué par une association locale de développement (l'Association du développement du Draa) dans la sensibilisation, la formation, la lutte contre l'illettrisme, la promotion des droits des femmes...Par ailleurs, cette recherche évoquera les techniques de lutte contre la désertification et l'ensablement notamment celles expérimentées par la population locale, ainsi que celles visant la retenue des eaux.

Parallèlement, ce mémoire s'attellera à expliquer le pourquoi du bilan mitigé des acteurs de la coopération internationale dans la lutte contre la désertification nonobstant les succès engrangés dans des micro-projets et de mettre l'accent sur la disproportion entre le discours officiel et la réalité vérifiable à travers la modestie des fonds alloués à la lutte contre la désertification et qui sont souvent en constante diminution.

Il sera également question des alternatives qui s'offrent aux villageois face à l'inexorable avancée des sables, à la rareté des ressources en eau et au rétrécissement des superficies cultivables. Par la même occasion, nous tâcherons de démontrer que le manque de ressources ne permet pas un traitement du problème dans le fond et dont l'impact se résume en deux mots auprès de la population villageoise : l'eau et le chômage, enjeux majeurs de la lutte contre la désertification. Le tout, dans un contexte d'émiettement de l'aide internationale imputable à la multiplicité des zones en conflit à travers le monde et à l'émergence de nouveaux pays jugés prioritaires par les principaux bailleurs de fonds. La présente recherche se penchera essentiellement sur la question de savoir si l'implication des acteurs locaux et étrangers de la coopération est proportionnelle à l'ampleur du phénomène contre lequel il s'agit de lutter.

Parmi les nombreuses préoccupations de la population affectée par les effets de la désertification et de la rareté des ressources en eau, figure la question cruciale de l'exode et de l'émigration clandestine, corollaire du processus de dégradation du sol et de la régression des ressources qui en découle. Il sera démontré que la lutte contre la désertification est par conséquent étroitement liée à la lutte contre le chômage du fait du dépeuplement grandissant de la population et plus particulièrement des jeunes mâles qui abandonnent leurs villages en quête de nouveaux horizons.

Le présent travail mettra l'accent sur les conclusions majeures qui sanctionnent la recherche, à savoir le décalage manifeste entre les notions théoriques et la réalité comme l'insistance sur le reboisement comme condition sine qua non pour lutter contre la désertification alors que sur le terrain, il apparaît que la réalité est toute différente. La population affectée ayant déjà expérimenté l'essentiel des techniques de lutte contre la désertification, soutient pour sa part que le reboisement passe par l'utilisation d'une quantité d'eau considérable et que cette eau est à l'origine rare et dépend des précipitations pluviométriques. Les acteurs internationaux de la coopération insistent également sur la nécessité de lutter contre le chômage en créant l'emploi, alors que les faits démontrent que les fonds injectés sont nettement insuffisants pour permettre un traitement en profondeur du problème. Ce même manque de fonds favorise l'exode, l'émigration clandestine, la recrudescence de la criminalité et sert de vivier pour des troubles politiques et la montée du courant islamiste qui investit le champ social. Sur la base des leçons du passé et des actions du présent, on s'interrogera sur les perspectives d'avenir et des alternatives qui s'offrent à la population qui pâtit des effets de la désertification.

Méthodologie et démarche

La réalisation de la présente recherche s'est déroulée sur plusieurs phases. De prime abord, la collecte de données pour l'approfondissement des connaissances portant sur la problématique de la désertification de façon globale et le cas marocain en particulier.

- Stage à l'IAV de Rabat.

Cette étape a commencé à l'été 2005 (mai-août) par un stage à l'Institut agronomique et vétérinaire de Rabat. Expérience qui nous a permis d'entrer en contact avec des enseignants-chercheurs de cet établissement, mais aussi avec des étudiants du Département des sciences du sol, dont plusieurs effectuent des séjours dans la zone de notre recherche, à savoir la province de Zagora. Des enseignants de cet institut ont par ailleurs mis à notre disposition des

mémoires de maîtrise ou des thèses d'anciens étudiants dont certains se sont penchés sur la problématique de la désertification à une époque où les acteurs de la coopération internationale étaient encore faiblement représentés au Maroc.

- Séminaire de lectures dirigées et projet de mémoire.

De retour au Québec à la fin du stage, nous avons suivi séminaire de lectures dirigées consacré aux crises alimentaires sahéliennes des années 1970 et 1980. Les ouvrages consultés nous ont permis de nous familiariser avec les notions théoriques du phénomène de la désertification et d'acquérir une expérience appréciable avant la phase de recherche du fait que le Sahel et le Maroc partagent en commun le désert du Sahara. Ces ouvrages nous ont permis d'orienter notre recherche afin de poser les questions adéquates et de déterminer le décalage existant entre la théorie et la réalité.

- Recherche et rédaction :

* Entrevues avec les acteurs institutionnels à Rabat et Zagora.

Auprès de nos interlocuteurs institutionnels ou privés agissant dans ce secteur, une entrevue constituait une occasion pour obtenir une documentation consistante qui facilitait le traitement des données collectées. Nous avons également eu accès à des archives privées, notamment celles de la délégation des Eaux et Forêts de Zagora ou de l'association du Développement du Draa de la même ville qui nous ont permis d'une part d'étoffer la bibliographie se rapportant à la désertification et également de nous enquérir de certains projets concrets initiés dans notre zone de recherche. Nous avons également pu obtenir des illustrations dont certaines figurent dans les pages de ce mémoire suivant le contexte et établi des contacts avec des interlocuteurs institutionnels ou privés représentant des structures publiques ou privées aussi bien marocaines qu'étrangères. Côté marocain, nous avons particulièrement eu affaire au Haut commissariat des eaux et forêts et à la lutte contre la désertification au niveau du siège à Rabat, mais aussi à la délégation de Zagora. Nous nous sommes également entretenus avec les responsables de l'Agence de développement du Sud pour nous enquérir des projets en cours ou envisagés.

A Rabat, la GTZ et OXFAM-Québec nous ont fourni de précieux renseignements quant à leurs domaines d'intervention, ce qui nous a permis d'obtenir les éléments dont nous avions besoins. Nous nous sommes également entretenus avec des consultants d'agences publiques de coopération qui nous ont permis de compléter nos informations. Si les entrevues étaient à bâtons rompus avec la population ciblée à Zagora, les acteurs institutionnels, nous

demandaient souvent une idée sur l'objet du rendez-vous afin de se préparer en conséquence et nous présenter le cas échéant la documentation pouvant nous aider dans nos démarches.

Concernant les critères de sélection de nos interlocuteurs, elles ont obéi à la logique du traitement global de la question de la désertification. Acteurs institutionnels et privés, protagonistes locaux à Zagora, villageois, consultant d'institutions internationales... nous ont permis d'approfondir nos connaissances de telle sorte qu'on puisse poser des questions susceptibles de fournir des réponses divergentes. Les entrevues étaient menées de façon ouverte avec les intervenants villageois, et de façon semi-dirigée avec les représentants d'institutions gouvernementales et internationales. Globalement, les questions posées avaient un lien direct avec la question centrale qui est de savoir si la multiplicité des acteurs de la coopération et leurs actions sur le terrain apportent des solutions aux attentes de la population bénéficiaire.

Une première série de questions sollicitait l'appréciation des villageois du rôle joué par les acteurs de la coopération tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale. Dans le cas concret du projet initié en 1986 par la FAO en partenariat avec les Eaux et Forêts marocaines, il s'agissait de savoir si le projet de stabilisation des dunes a fait l'objet d'un suivi après avoir connu un succès initial salué par les bénéficiaires. Une deuxième série de questions portait sur des facteurs contextuels qui pourraient expliquer la qualité de suivi qu'avaient connu les projets sous étude. Les projets en question faisaient-ils l'objet d'une étude de faisabilité et d'évaluation en profondeur ? Par exemple, quand on compte parmi les acquis de la coopération internationale ou des réalisations nationales la construction d'un dispensaire ou d'une école, y avait-il suffisamment d'instituteurs pour dispenser les cours, suffisamment de matériel pédagogique, de médicaments ou d'infirmiers ? Comment motiver les fonctionnaires de l'État pour s'installer dans ces régions ? Un dispensaire ou une école étaient-ils prioritaires par rapport au désenclavement qui passe par des liaisons routières rurales ? Il fallait certes se présenter sur place avec un plan de travail, mais le constat sur le terrain nous obligeait souvent à reconsidérer l'ordre des priorités.

** La population ciblée :*

La dernière phase de recherche fut celle de l'étude de cas qui nous a mis en contact avec un nombre appréciable de responsables d'associations villageoises locales, mais aussi avec de simples paysans confrontés à l'ensablement, à la désertification et à la rareté des ressources

en eau. Dans cette partie de la recherche, rares étaient les rencontres qui ont été précédées d'un rendez-vous, ce qui a favorisé le caractère spontané des réponses.

La désertification, accentuée par les bouleversements climatiques imputables aux émissions des gaz à effet de serre accélérant la dégradation du sol, prend des proportions alarmantes. D'autant plus qu'elle est accompagnée d'une grave crise de l'eau qui menace directement un mode de vie ancestral. Appauvrissement des récoltes, exode massif de la jeunesse nord-africaine et sahélienne vers les grands centres urbains ou émigration vers l'Europe, intrusion de la mondialisation qui a introduit la culture du crédit, chômage chronique... constituent les conséquences directes de ce fléau. Dans un tel contexte, les intervenants de la coopération à tous les niveaux sont appelés à jouer un rôle essentiel pour atténuer les effets de ce phénomène sur les économies des pays en voie de développement.

CHAPITRE I

LES DÉFINITIONS, L'ÉTENDUE ET LA MENACE.

1.1 Mise en situation à l'échelle internationale

À l'occasion de la journée mondiale de la lutte contre la désertification célébrée le 17 juin de chaque année, le Secrétaire général des Nations Unies Koffi Annan avait adressé en 2004 un message pour commémorer cet événement qui coïncidait de surcroît avec le dixième anniversaire de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification. Par la même occasion, il a été décidé de placer l'année 2006 sous le thème : «Année internationale des déserts et de la désertification». Il s'agissait de la reconnaissance explicite de l'ampleur d'un phénomène qui sévit dans certaines régions de la planète et qui en menace d'autres à moyen terme eu égard à la rapidité manifeste avec laquelle la désertification gagne du terrain. Les chiffres fournis par le responsable onusien témoignent de la dimension considérable du défi à relever.

La désertification pose des risques évidents, et graves. Elle entame la fertilité des sols, qui dans certaines régions perdent jusqu'à 50% de leur productivité. Elle contribue à l'insécurité alimentaire, à la faim et à la pauvreté et peut susciter des tensions sociales, économiques et politiques qui, à leur tour, entraînent des conflits et une aggravation de la pauvreté et de la dégradation des sols. D'après les estimations actuelles, les moyens de subsistance de plus d'un milliard de personnes sont compromis par la désertification et, par conséquent, 135 millions de personnes risquent de devoir abandonner leurs terres. Les pauvres des régions rurales sont particulièrement vulnérables, surtout dans le monde en développement. Consciente qu'il faut d'urgence s'attaquer aux vastes ramifications du problème, l'Assemblée générale de l'ONU a décidé que 2006 serait l'Année internationale des déserts et de la désertification⁴.

Les éléments soulignés par Koffi Annan mettent l'accent sur l'incidence de la désertification sur tout un ensemble de facteurs. En effet, l'érosion des sols, en plus de contribuer à

⁴UNESCO. Extrait du message adressé par le Secrétaire général des Nations Unies le 17 juin 2004 à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification. *Le Courrier de l'UNESCO* : Janvier 1994. P 1

l'insécurité alimentaire, constitue un cadre propice pour attiser les tensions sociales, économiques et politiques. Un risque qu'aggrave la rareté des ressources en eau qui pourrait être l'élément déclencheur de plusieurs conflits à travers le monde.

Avant de passer en revue les principaux foyers de la désertification d'un continent à l'autre, il convient d'esquisser quelques définitions de ce phénomène afin de jeter un éclairage sur ses principales causes.

Un quasi consensus semble se dégager quant à la définition et aux causes de la désertification. Effectivement, il apparaît que celle-ci est le résultat d'une double action humaine et naturelle avec toutefois une prédominance du facteur humain. Le surpâturage, les cultures extensives, la dilapidation des ressources en eau faute de moyens ou de techniques permettant sa retenue ...constituent autant de raisons qui font que la désertification s'accélère de façon préoccupante, ce qui favorise de grands flux migratoires et menace souvent un mode de vie séculaire. Plus spécialement, les populations les plus vulnérables- cas du Sahel ou du Maghreb-, pâtissent davantage des effets de la désertification du fait que dans cette région du monde, la quête de l'eau potable constitue une préoccupation quotidienne pour des millions d'individus, notamment les femmes. Dans les pays du Nord où l'érosion des sols et la sécheresse peuvent aussi affecter durement l'économie locale, on se soucie davantage de l'incidence des coupures d'eau sur le tourisme – cas de l'Andalousie- ou sur le remplissage de sa piscine privée – cas de l'Arizona, du Nevada ou de la Californie-. Autant dire que si les conditions climatiques peuvent présenter quelques similitudes d'un continent à l'autre, il n'en va pas de même de l'impact.

1.2 Les définitions.

La Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification, adoptée en 1994 à l'issue du sommet de Rio de 1992 définit dans son article premier la désertification en ces termes : «Le terme désertification désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines»⁵. Antoine Cornet, de l'Université de Montpellier reprend la définition officielle des Nations Unies mais souligne que les activités humaines demeurent le facteur essentiel.

⁵ ONU. *Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification*. 1994. Article 1 [En ligne] www.unccd.int/convention/text/pdf/conv-fre.pdf (Page consultée en janvier 2007)

La désertification est due essentiellement aux activités humaines. L'accroissement de la population et l'urbanisation entraînent une demande alimentaire croissante. L'accroissement de la production agricole s'est fait au prix d'une pression accrue sur l'espace, les ressources naturelles et l'environnement. L'accroissement des besoins des populations et l'absence ou l'obsolescence des règles d'accès aux ressources conduisent à un accroissement de la pression sur les ressources et à des pratiques inadaptées et néfastes.⁶

La surexploitation des ressources apparaît donc comme un facteur aggravant à un moment où les superficies cultivables sont constamment revues à la baisse, notamment dans les pays de l'Afrique du Nord et du Sahel pour cause d'érosion, de remontée du sel à la surface, de l'ensablement... et où l'explosion démographique dans les pays en voie de développement interpelle la communauté internationale pour qu'une action d'envergure soit entreprise aussi bien au niveau de la sensibilisation qu'au niveau de la répartition des ressources. Les autres définitions figurant dans la littérature scientifique mettent également l'accent sur la conjugaison des facteurs humain et naturel pour définir la désertification et ce sont souvent les mêmes causes qui sont soulignées pour démontrer la part de responsabilité du facteur humain dans l'accélération du processus de dégradation des sols. Ce consensus laisse toutefois place à des débats passionnés dès lors qu'il s'agit de proposer des pistes de solutions pour lutter contre la désertification. Sur ce point, différents courants s'opposent quant à la voie à emprunter pour faire en sorte que les pays en proie à la sécheresse (phénomène dont l'impact se situe dans l'immédiat et dont le principal effet palpable réside dans la faiblesse des précipitations et les conséquences qui en découlent) et à la désertification (phénomène qui s'inscrit dans la durée avec le double effet de l'action humaine et naturelle) fassent face à ce phénomène dans les meilleures conditions. D'autant plus que la sécheresse ne fait qu'accélérer la désertification en contribuant à l'assèchement des nappes, à l'érosion du sol, à la salinité...

1.3 Les courants

L'aide au développement fait l'objet de débats intenses entre les tenants des différents courants. Les acteurs classiques de la coopération internationale (ONG, agences et institutions internationales), conscients des erreurs du passé, évoquent de plus en plus la nécessité d'une réorientation de l'aide au développement, de telle sorte qu'elle puisse tenir compte des spécificités des bénéficiaires en plus d'insister sur l'importance de les associer à

⁶Antoine Cornet. *La désertification, un problème d'environnement, un problème de développement*. Montpellier : Agropolis Museum, juin 2002. Documentation du Centre culturel français de Rabat

tout projet de développement. Une tendance néo-libérale qui se veut une rupture avec les errements du passé et qui prône – du moins dans les discours- une approche participative et globale de la désertification de telle sorte que les recommandations de la Convention internationale de lutte contre la désertification soient scrupuleusement appliquées. Cette insistance sur le partenariat s'oppose à l'approche marxiste qui exhorte les pays du Sud à se prendre en charge eux-mêmes.

Pour leur part, les tenants du courant marxiste et post-colonial notamment, suggèrent aux populations des pays en voie de développement de s'approprier le fruit de leur labeur pour en finir avec les rapports de domination, accusant au passage les dirigeants de ces pays de perpétuer des pratiques propices au maintien de ces rapports après l'ère coloniale. Ils reprochent en outre à ces dirigeants de mettre en pratique des politiques qui empêchent l'amélioration des conditions de vie des prolétaires et marginalisent des questions essentielles à l'instar de la lutte contre la sécheresse et de la désertification.

On retrouve également un groupe qui prône des pistes de solution locales, c'est à dire des stratégies initiées par les pays en voie de développement, partant du principe que la coopération internationale n'a pas apporté de résultats tangibles au profit de la population à laquelle elle est destinée.

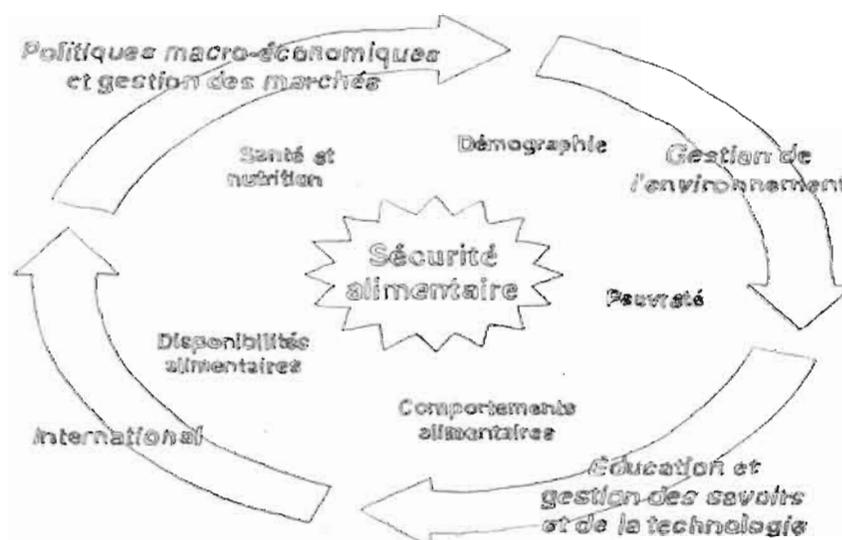
1.3.1 Le courant de la réorientation de l'aide

Les tenants de la réorientation de l'aide internationale en matière de lutte contre la sécheresse et de la désertification sont de plus en plus nombreux. Souvent, il s'agit de ceux-là mêmes qui se sont rendus coupables par le passé d'un nombre élevé d'errements qui ont engendré parfois des bilans très mitigés. Lors des deux grandes crises sahéliennes par exemple, (1970-1974 puis entre 1983 et 1984) l'acheminement de l'aide s'est déroulé dans un désordre manifeste qui a grandement profité à certains dirigeants de pays sinistrés. En outre, ladite aide a été organisée sans concertation préalable avec la population concernée. Résultat, la coopération internationale avait fini par inonder des pays comme le Niger de certaines denrées à un degré tel qu'elle a précipité la ruine des paysans locaux qui en produisaient. Pour rectifier le tir,

Gérard Gherzi⁷ suggère la mise en place d'une stratégie de politique alimentaire, sorte de système de prévention permettant de faire face aux crises alimentaires dans des conditions plus adéquates car elles tiendraient compte des erreurs antérieures.

Les principales caractéristiques de ce système figurent dans cette illustration publiée par l'association « Culturesfrance » en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères⁸. Il est question d'une conjugaison de facteurs, de la volonté de la communauté internationale à l'éducation et gestion des savoirs et de la technologie en passant par la gestion de l'environnement et les politiques macro-économiques et la gestion des marchés.

Figure 1.3.1 : Les éléments nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire selon Gérard Gherzi⁹



Pour y parvenir, ce défi passe par un savant dosage entre la recherche, la formation, l'action politique et par un dialogue permanent entre les hommes et les institutions à tous les niveaux. Retenir les leçons des grandes crises sahéniennes est à ce prix.

⁷ Gérard Gherzi. « Stratégies et politiques alimentaires : quelques réflexions en guise d'introduction ». Séminaire organisé à l'Université de Ouagadougou du 12 au 15 juin 1989 sous le thème *Stratégies et politiques alimentaires au Sahel*. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, CILSS et Centre Sahel de l'Université Laval. Québec, 1989.

⁸ Gérard Gherzi, Francis Delpeuch, Martine Padilla, Geneviève le Bihan. *Nourrir 9 milliards d'hommes. Quelles politiques pour nourrir la planète ?* La petite bibliothèque. 1990. <http://www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/nourrir/04.html>

⁹ Ibid

Françoise Havelange¹⁰ propose une piste de solution passant par la promotion de la communication villageoise par exemple sous forme de radio locale animée par des villageois et diffusant des programmes touchant de près le vécu de ces gens. L'objectif visé consiste à tenir la population rurale au courant des principales questions touchant leur vie quotidienne, notamment pour la question de la sécheresse. L'auteur regrette au passage que la coopération internationale investisse si peu dans la communication, précisant que les paysans africains ne souffrent pas spécialement d'un manque de communication mais de la façon dont celle-ci est véhiculée.

1.3.2 Le courant marxiste

Le courant marxiste constituait à une certaine époque l'alternative au courant libéral capitaliste. Il a puisé son influence d'un certain nombre de facteurs parmi lesquels on peut citer les bévues de l'aide internationale et le contexte de guerre froide qui faisait que bon nombre de pays en voie de développement cherchaient à se positionner par rapport aux idéaux et alternatives se démarquant du courant dominant. De surcroît, les erreurs à répétition commises lors des deux grandes crises sahéliennes ont favorisé l'émergence d'un courant prônant une approche de rupture avec les acteurs de la coopération internationale, perçus comme les garants de la continuité de la politique impérialiste au lendemain du départ du colon.

Hervé Dariéunnic¹¹ et le Comité Information Sahel¹² suggéraient aux Africains l'appropriation du fruit de leur labour du fait que ni les nouveaux dirigeants formés par les anciens colons ni les nouveaux acteurs de la coopération n'étaient à même d'apporter les solutions auxquelles les Africains sont en droit de s'attendre.

L'implantation sur le sol africain des agences nationales de coopération, des ONG et autres institutions internationales ne faisait qu'œuvrer à l'insertion des économies africaines dans une économie mondiale marquée par les rapports de domination.

¹⁰ Françoise Havelange. *Libérer la parole paysanne au Sahel*. 130p Paris : Institut Panos, IRED. L'Harmattan, 1991.

¹¹ Hervé Dariéunnic. *Famines et dominations en Afrique Noire : paysans et éleveurs sous le joug*. 292 p. Paris : L'Harmattan, 1977.

¹² Comité Information Sahel : *Qui se nourrit de la famine en Afrique?* 284 p. Paris : Maspero, 1974.

Le contrôle de la production pouvait suivant les tenants de la thèse marxiste requérir des méthodes extrêmes pouvant aller jusqu'au renversement des régimes en place, mais l'amélioration des conditions de vie de la classe dominée nécessitait certaines actions d'envergure. Il s'agissait également d'après les défenseurs de ce courant de lutter par tous les moyens contre l'influence du mode de vie capitaliste en renonçant à l'accumulation du capital ou à l'endettement. Suivant le courant marxiste, le fait de renier une culture ancestrale- la culture africaine- au profit du capital et de la propriété aurait contribué à l'accélération du processus de désertification après avoir cédé à la tentation capitaliste comme le gain immédiat généré par les cultures extensives introduites par le colon ou encore à l'appel de l'exode au détriment de la terre. Ainsi, le courant marxiste prônait une prise en charge de la question de la désertification et de la sécheresse par la population affectée elle-même partant du principe que ni l'Occident capitaliste, ni les nouvelles élites africaines formées par ce même Occident n'étaient en mesure d'apporter des solutions aux attentes des sinistrés du fait que ces derniers étaient victimes des errements des premiers.

1.3.3 Les tenants d'une solution par et pour le Sud.

Les tenants de la solution qui proviendrait des pays du Sud partent du principe que les pays en voie de développement ont aussi leur mot à dire et que leurs propres expériences mériteraient d'être prises en considération. Pour étayer leur argument, ils soulignent les limites des expériences antérieures de la coopération internationale et le décalage considérable entre le discours véhiculé par les pays industrialisés et la réalité. Un décalage qui se traduit notamment par l'incapacité de respecter l'engagement adressé aux plus pauvres en vertu duquel 0,7% du PIB allait être consacré à l'aide au développement.

Les Etats-Unis notamment, avec 0,22% sont particulièrement en retard même s'il faut reconnaître que ce pourcentage a pratiquement doublé entre 2002 et 2005 pour atteindre 27.6 milliards \$¹³. Les Américains sont d'ailleurs également à la traîne vis à vis des finances de l'ONU et autres institutions internationales. Devant de telles contradictions, certains comme Majid Rahnema vont jusqu'à suggérer de «laisser les pauvres tranquilles». Selon lui, il n'y a pas de raison pour que la coopération s'opère nécessairement du Nord vers le Sud car ce dernier aussi pourrait avoir son mot à dire en la matière et qu'il est capable de prendre en

¹³ OCDE *Examen des programmes d'aide au développement des Etats-Unis*. 15 décembre 2006. http://www.oecd.org/document/50/0,2340,fr_33873108_33873886_37838194_1_1_1_1,00.html

charge son propre développement. L'auteur s'interroge ainsi sur les errements de la coopération en se demandant si le meilleur service que l'on pouvait rendre aux pauvres était...

...en fait... de ne pas s'occuper d'eux ? De les laisser tranquilles ? De s'abstenir, selon le principe de précaution, d'aller faire plus de dégâts qu'autre chose en jouant les bons samaritains ? On s'interrogera sur les définitions « techniques » de pauvreté, de richesse, de besoins, etc. Et si le plus grand scandale n'était pas dans la pauvreté, mais dans la richesse ? Combien de ceux qui " coopèrent " dans le champs de la Solidarité Internationale sont-ils prêts à recevoir une " coopération " de leur partenaire du Sud sous la forme d'une aide à résoudre ce qui dysfonctionne chez nous ?¹⁴

L'approche de Rahnema n'est pas sans rappeler l'approche marxiste de fait que cette dernière prône une révolution de la classe dominée pour se libérer du joug de la classe dominante qui détient le capital et pour s'approprier le fruit de sa productivité. On peut également citer parmi la catégorie des tenants d'une solution provenant du Sud, le Bangladais Muhammad Yunus prix Nobel de la paix 2006 et surnommé «le banquier des pauvres», à cause de son système de financement d'initiatives privées de pauvres paysans asiatiques.

Principalement, l'idée de Yunus consiste à proposer des micro-crédits aux exclus du système bancaire, ce qui a permis la réinsertion de nombreuses personnes issues de couches sociales défavorisées¹⁵.

L'initiative de Yunus, elle, s'illustre par les résultats encourageants obtenus en matière de promotion de la micro-entreprise et se distingue par le fait qu'elle ne rejette pas le principe du crédit auquel la vision marxiste est hostile. Bien au contraire, elle en fait le socle de son action tout en privilégiant une approche locale avec des micro-crédits versés par les institutions bancaires en place.

Après ce bref survol des débats se rapportant aux effets de la sécheresse et de la désertification et de la misère qui en découle, il serait opportun de passer en revue les différents foyers de la désertification à travers le monde avant de présenter une mise en situation du cas du Sud marocain sur lequel se penche le présent mémoire. L'objectif étant de situer l'expérience du Maroc par rapport à celles qui ont été initiées ailleurs, notamment au Sahel considéré parmi les zones les plus touchées dans le monde par la sécheresse comme l'indique l'illustration de la FAO (Figure 1.2 en annexe. P. 103) qui dévoile des taux de

¹⁴ Majid Rahnema. *Quand la misère chasse la pauvreté*. p. 22. Paris : Fayard, Actes Sud. 2004.

¹⁵ Anne Michel. *Muhammad Yunus, un Nobel prêteur d'espoir*. Le Monde : Édition du 14 octobre 2006. P. 9

précipitations inférieurs à 50 mm dans la partie Nord du Sahel. Il sera aussi question des autres pays maghrébins qui présentent bien des similitudes avec le Maroc tant sur le plan socio-économique que climatique et enfin des Etats-Unis, histoire d'établir un contraste avec la crise de l'eau et de l'érosion des sols telle que vécue par un pays riche.

1.4 Quelques foyers de la désertification dans le monde.

1.4.1 Le cas sahélien

Les pays du Sahel forment l'une des régions les plus pauvres du monde. Des pays comme le Niger, le Mali ou le Burkina Faso sont souvent cités comme des foyers de la misère extrême. Aridité du sol (voir appendice 1.4.1), enclavement, précarité des moyens de transport et des communications, économie souterraine florissante... contribuent à faire en sorte que la survie de cette région dépende de l'aide internationale. Entre 1970 et 1974 puis entre 1983 et 1984 deux vagues de sécheresse se sont abattues sur le Sahel, occasionnant près de 200 000 morts et des millions de personnes déplacées, sans parler de millions de têtes de bétail décimées¹⁶. Cette catastrophe qui fait partie des grandes tragédies du siècle précédent a été à l'origine de la prise d'un certain nombre de décisions déterminantes au plus haut niveau et qui, encore aujourd'hui demeurent incontournables en matière de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification à l'échelle internationale. Ainsi, la première crise sahélienne a forcé la tenue de la Conférence internationale sur la désertification à Nairobi en 1973 sous l'égide des Nations Unies.

À cette occasion, la question de la lutte contre la sécheresse et de la désertification a commencé à être analysée et perçue comme une grave menace à l'écosystème et au mode de vie des personnes touchées¹⁷. Parallèlement, il a été décidé de créer un comité régional chargé de coordonner l'action des pays touchés afin d'affronter les risques d'une sécheresse d'envergure dans de meilleures conditions. C'est ainsi que le Comité inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) a vu le jour en 1973 à l'issue des grands débats qui ont suivi la première crise sahélienne.

¹⁶ Marie-Lise Sabrie. Yann L'hôte. *Sahel : Une sécheresse persistante*. Paris : Institut de Recherche pour le Développement. Fiche 178, 2003. Documentation du Centre culturel français de Rabat.

¹⁷ René Marceau Rochette *Le Sahel en lutte contre la désertification : Leçons d'expériences*. 178p. Weikersheim : CILSS, Comité Inter-États de Lutte contre la sécheresse au Sahel. Margraf, 1989.

En dehors de la mise en place de structures internationales ayant pour rôle la coordination de l'action à l'échelle internationale en cas de crise majeure, la crise sahélienne a dévoilé les lacunes de la coopération internationale. Non seulement celle-ci s'opéra-t-elle dans le désordre, mais en plus elle donna lieu à des détournements au profit d'une minorité de responsables africains, laissant la population réellement dans le besoin en marge du circuit de l'aide. Encore aujourd'hui, aide au développement, détournement de fonds et risques de conflits en Afrique font l'objet d'analyse comme l'indique l'ouvrage de Marc-Antoine Pérouse de Montclos : « L'aide humanitaire, aide à la guerre ? »¹⁸.

Les résolutions internationales n'ont souvent pas été suivies d'actions proportionnelles à l'ampleur de la menace. L'aide au développement demeure conjoncturelle du fait qu'elle peut notablement diminuer si la récolte est jugée satisfaisante. Les projets de développement s'inscrivant dans le temps restent insuffisants par rapport au volume des besoins et le seuil symbolique de 0.7% comme part du PIB à accorder par les pays du Nord à ceux du Sud est encore une utopie hormis le cas des pays scandinaves souvent cités en exemple en la matière. Il n'empêche que le discours change et de plus en plus les acteurs de la coopération internationale mettent l'accent sur la nécessité d'adopter une approche participative incluant tout spécialement la population à laquelle l'aide est destinée. Un changement de ton qui se substitue au laisser-aller propice au détournement de l'aide, d'autant plus que les associations paysannes n'avaient pas été impliquées. Tels sont les enseignements qui ont provoqué un changement de discours.

¹⁸ Marc-Antoine Pérouse de Montclos. *Aide humanitaire, aide à la guerre ?* 208p. Bruxelles. Éditions Complexes, 2001.

1.4.2 Le cas maghrébin

Les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Mauritanie) partagent plus d'un point en commun (langues arabe et berbère et usage de la langue française du fait de la présence coloniale, histoire commune remontant aux premiers peuplements, pratique de l'islam, indépendance acquise à la même période...). Sur le plan historique, l'Islam s'est installé dans la sous-région entre la fin du VII^{ème} et le début du VIII^{ème} siècle du calendrier grégorien. Depuis, la langue arabe s'est convertie en langue officielle, cohabitant avec le berbère- notamment au Maroc et en Algérie- et les langues des anciennes puissances coloniales, à savoir le français et l'espagnol. Parmi les nombreux points en commun des pays du Maghreb, il y a lieu de relever l'aspect climatique. Ainsi, depuis l'océan atlantique des côtes marocaine et mauritanienne jusqu'à la frontière entre la Libye et l'Égypte, cet ensemble régional partage en commun le désert du Sahara et plus spécialement une zone aride et semi-aride dont la superficie couvre plus de la moitié du territoire de ces pays. Aussi bien au Maroc qu'en Algérie, en Tunisie et en Libye, les précipitations sont fort mal réparties entre le littoral méditerranéen et atlantique d'une part et le Sud désertique dont la moyenne annuelle peut atteindre à peine les 50 millimètres.

Dans cette région du monde, la désertification prend désormais des proportions alarmantes avec un taux dépassant les 90% pour ce qui est de la superficie concernée par la dégradation des sols (érosion, salinité engendrée par la surexploitation des nappes phréatiques, rendement à la baisse des récoltes accentuée par la sécheresse...). La création en 1989 à Marrakech de l'Union du Maghreb Arabe avait fait naître des espoirs légitimes de développement régional eu égard au potentiel énergétique immense des pays maghrébins, dont le pétrole et le gaz naturel en Algérie et en Libye, le fer en Mauritanie et le phosphate au Maroc. Sans parler du tourisme florissant au Maroc et en Tunisie ou de la pêche en Mauritanie dont les eaux sont considérées parmi les plus poissonneuses du monde.

Ces atouts considérables sont toutefois contrebalancés par une désertification en constante avancée et par une paralysie des institutions de l'Union du Maghreb arabe pour cause de litige maroco-algérien relatif au conflit du Sahara Occidental, arbitré sans résultat tangible par

la MINURSO¹⁹ (Mission des Nations Unies pour le Sahara Occidental) depuis près de vingt ans. Cependant, le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe élabore dans l'attente d'une normalisation, des rapports visant à attirer l'attention des pays membres sur le danger manifeste que représente la désertification en ce début du XXI^e dans une région présentant des caractéristiques climatiques propices à l'extension de ce phénomène. Des activités sont parallèlement organisées en partenariat avec le Secrétariat des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et l'observatoire du Sahara et du Sahel²⁰.

Suite à la Convention des Nations des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ratifiée par les pays du Maghreb entre 1995 et 1996, ces derniers se sont dotés d'un Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification. Ledit programme a été élaboré en 1999 dans le cadre d'une étude réalisée par le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb arabe, un bilan résumant comme suit l'état des lieux :

Les précipitations annuelles augmentent du littoral vers les sommets des chaînes montagneuses (dont le point culminant est à 4165 m d'altitude) où elles dépassent 2000 mm / an dans l'Atlas marocain, puis diminuent progressivement jusqu'aux régions sahariennes caractérisées par une pluviométrie inférieure à 10 mm / an avec une périodicité pluriannuelle. Les précipitations sont caractérisées par leur intensité excessive et sont souvent générées par des orages violents provoquant l'érosion des terres, dont les sols sont très vulnérables dans la sous-région. D'une façon générale, dans les zones arides et semi-arides du Maghreb, les sols sont caractérisés par une mauvaise utilisation et une affectation agricole inappropriée, d'autant plus qu'ils sont, en majorité, riches en calcium, voire gypseux, ce qui limite leur productivité. Les ressources en eau mobilisables au Maghreb s'élèvent à 46 milliards de m³, dont 65 % provenant des eaux de ruissellement. Les sécheresses répétées au cours des deux dernières décennies ont provoqué des déficits importants en eaux de surface. Les zones arides et semi-arides occupent une superficie estimée approximativement à 576.500 km².²¹

Comme on peut le constater, une conjugaison de facteurs humains et naturels font que les ressources disponibles par rapport aux besoins de la population soient de plus en plus

¹⁹ UMA. Accord de coopération entre l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Secrétariat des Nations Unies de lutte contre la désertification (CCD) et L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Préambule. Tunis juin 2000

²⁰ Mission des Nations Unies pour le Sahara Occidental (MINURSO). Instance onusienne créée le 29 avril 1991 avec pour objectif d'organiser un référendum d'autodétermination dans l'ancien Sahara espagnol.

²¹ Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe « La problématique de la lutte contre la désertification au Maghreb » in *Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification au Maghreb*. Rabat Secrétariat général de l'UMA, 1999.

affectées. À cela s'ajoute la perspective d'une crise majeure de l'eau qui risque d'accentuer la dépendance des populations les plus défavorisées.

Hormis la Mauritanie qui fait partie de deux ensembles sous-régionaux, le Maghreb et le Sahel, les autres pays maghrébins semblent grâce aux infrastructures disponibles et à la vitalité relative de leur économie, à l'abri d'une crise comparable à celle qu'a connue le Sahel au début des années 1970. Toutefois, la prudence doit être de rigueur car les besoins en eau risquent d'accroître les disparités entre les différentes couches de la société, ce qui laisse la porte ouverte aux conflits sociaux.

1.4.3 Le cas états-unien

Le cas américain mérite d'être analysé car il représente une approche différente de la désertification. Ainsi, si le Nevada, l'Arizona, le Colorado ou la Californie présentent des caractéristiques climatiques rappelant le nord du Sahel ou le sud du Maghreb, les rapports avec le fléau de la dégradation des sols et de la rareté des ressources en eau est radicalement différent. En plein Désert de la mort ou dans la banlieue de Phoenix, des précipitations annuelles avoisinant les 100 mm n'empêchent pas des personnes âgées en quête d'un havre de retraite ou des investisseurs conscients de l'appât qu'exerce la fièvre du jeu sur le commun des mortels de s'établir là où ailleurs à travers le monde il n'y aurait que désolation. Piscines creusées, parcs aquatiques, hôtels comptant des centaines de chambres, rien ne semble être en mesure de freiner l'excentricité de certaines personnes fortunées, qui, souvent, faute de sensibilisation ne paraissent pas saisir l'ampleur des dégâts qu'elles occasionnent à l'écosystème. Effectivement, l'impact de ces réalisations sur l'écosystème est considérable. Non seulement les nappes phréatiques qui servent de château d'eau au luxe factice de Las Vegas ou à la paisible banlieue de Tucson ne sont pas inépuisables, mais la surexploitation des eaux souterraines engendre une dégradation du sol du fait de la salinisation. Par conséquent, si une poignée d'américains tirent profit du confort que procure la colonisation des déserts, d'autres, notamment les agriculteurs se trouvent dans l'obligation de plier bagages faute de pouvoir tirer quelque chose de terres devenues improductives. Dans un tel contexte, le processus de désertification s'accélère de façon soutenue du fait du facteur technologique. Et c'est là où réside la différence par rapport au contexte africain. En effet, si en Afrique, la dégradation des ressources naturelles est rendue nécessaire pour assurer sa subsistance, en Amérique, la colonisation des paysages désertiques n'obéit pas du tout à cette logique, d'où l'urgence de s'interroger sur le coût de cette excentricité.

Conclusion

Ce tour d'horizon des principaux foyers de la désertification dans le monde interpelle la communauté internationale quant aux mesures à prendre d'urgence pour lutter contre l'extension d'un phénomène auquel l'homme n'a pas peu contribué. C'est la raison pour laquelle, l'ONU a fortement insisté auprès des pays en voie de développement touchés pour mettre en place un plan d'action national de lutte contre la désertification afin de se doter des mesures de prévention nécessaires et des outils adéquats permettant de faire face à cette menace. Au-delà des discours cependant, les pratiques demeurent inchangées. Dans les pays industrialisés touchés (comme les États-Unis ou l'Espagne), il existe un décalage manifeste d'une part entre les slogans politiques et les campagnes de sensibilisation sur l'économie de l'eau et d'autre part la réalité traduite par les pratiques nuisibles à l'écosystème comme la surexploitation des nappes phréatiques, l'édification de centres de loisirs en plein désert, l'arrosage de parcours de golf de plusieurs hectares, l'utilisation d'un tuyau au jet puissant pour laver sa voiture et d'autres pratiques du genre.

Dans les pays du Sud et plus particulièrement en Afrique, la portée des campagnes de sensibilisation demeure limitée car peu de mesures de compensation sont offertes à la population. L'accent est davantage mis sur la surexploitation du bois, les cultures extensives, l'arrachage des feuilles palmier... que sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie de la population touchée. Du moins dans les faits, car tous les acteurs de la lutte contre la désertification semblent conscients du lien étroit qui existe entre ce phénomène et la pauvreté. Cependant, les plus vulnérables perçoivent peu de changement et se voient dans l'obligation d'ajouter leur misère à celle des centres urbains. Devant la pénurie de l'eau, le rétrécissement des superficies cultivables et la dégradation des nappes phréatiques et de la qualité de l'eau qui en découle, ce millénaire risque d'être placé sous le signe des crises de l'eau. Des crises politiques internes d'abord opposant les gouvernements à leurs administrés et frontaliers (cas du Moyen-Orient) pour le partage de cette ressource. La volonté nécessaire pour éviter ce cas de figure n'est pour l'instant pas au rendez-vous.

Après avoir brièvement passé en revue trois régions du monde où sévit la désertification, nous allons procéder à une présentation du cas marocain.

CHAPITRE II

LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION AU MAROC. LE CONTEXTE ET LES PROTAGONISTES

Situé à l'extrême nord du continent africain et séparé du continent européen par le Déroit de Gibraltar, le Maroc compte une population comparable à celle du Canada (31 millions d'habitants) pour une superficie de 710 000 km². Ce dernier aspect n'a pas été définitivement tranché par les Nations Unies car entre la version marocaine qui prend en considération l'ancien Sahara espagnol (250 000km²) et la version algérienne favorable aux séparatistes du Polisario (ce qui réduit la superficie du Maroc à 445 000km²), cette question figure parmi les litiges internationaux en suspens, directement hérités de l'ère coloniale. Ces derniers temps, la décision du Maroc d'accorder le statut d'autonomie élargie à cette région avec partage de ressources entre l'administration centrale et les autorités sahariennes, semble remporter l'adhésion de certains pays occidentaux comme la France, favorables à un règlement pacifique du conflit. Avant de jeter la lumière sur la zone concernée par notre recherche, nous allons présenter brièvement le système politique marocain.

2.1 Le système politique marocain

Monarchie constitutionnelle, le Maroc a opté pour une modernisation manifeste de ses institutions depuis l'intronisation de Mohammed VI en juillet 1999. Modernisation accompagnée par un processus de démocratisation qui tranche notablement avec ce que les Marocains appelaient « les années de plomb », en référence au règne d'Hassan II- 1961-1999-. L'évolution que connaît le Maroc au niveau des libertés individuelles et de la liberté de presse comprend toutefois bien des lacunes qui relativisent la portée de ce processus. Ainsi, le système électoral marocain est conçu de telle sorte qu'aucun parti politique ne puisse obtenir

la majorité absolue au parlement. L'objectif étant de conférer au Souverain le dernier mot en tant qu'arbitre et de lui permettre de choisir lui-même le premier ministre si les acteurs politiques ne parviennent pas à s'entendre.

Le découpage électoral vise essentiellement à empêcher un raz de marée islamiste similaire à ce qu'avait connu l'Algérie en 1989 lorsque le FIS (Front Islamique du Salut) avait obtenu une écrasante majorité, suivie d'une annulation du scrutin par l'armée. Conséquence : les dernières élections législatives de septembre 2007 ont donné lieu à un parlement où une vingtaine de partis politiques sont représentés sur un total de 325 sièges à pourvoir. Cet émiettement de la carte politique est propice au blocage des dossiers à cause des multiples tractations à mener. Le principal enseignement de ces élections jugées transparentes par les observateurs présents réside dans le fait que le taux d'abstention a atteint 63%, ce qui est considérable et démontre la désaffection de l'opinion publique marocaine pour la politique et la piètre opinion qu'elle a de ses élus. Après cette brève description, nous allons présenter la zone de recherche et ses spécificités.

La zone sur laquelle nous concentrons notre recherche est située à l'extérieur de la zone contestée et se trouve au milieu d'une superficie désertique qui couvre tout le Sud marocain, de Souss-Massa en Atlantique jusqu'aux provinces de Figuig et d'Oujda, frontalières avec l'Algérie. Toute cette partie du pays est accablée par la sécheresse, avec des taux de précipitations souvent inférieurs à 100 mm par an et, dans le cas de Zagora, de Tata ou de Figuig, la moyenne oscille entre 50 et 75 mm. Des conditions extrêmement difficiles accentuées par l'éloignement des centres urbains et surtout l'enclavement du fait des montagnes de l'Atlas qui s'érigent comme une barrière entre le Maroc productif sur le plan agricole et le Maroc désertique. Toutefois, il y a lieu de parler de prise de conscience quant à la nécessité de désenclaver le Sud en s'attaquant aux carences en infrastructures et en sensibilisant la population sur les risques majeurs de la désertification.

2.2 Des actions concrètes, mais un contexte social délicat.

Selon M. Lekbir Ouhajjou, consultant pour le compte du Programme des Nations Unies pour le Développement et inspecteur régional de l'aménagement du territoire, la prise de conscience par le Maroc de la problématique de la désertification est toute récente. En nous

recevant à Agadir, il a dressé les étapes par lesquelles le Maroc est passé dans sa lutte contre la désertification.

Jusqu'au début des années 1980, on ne pouvait parler de prise de conscience réelle au Maroc du phénomène de la désertification. Et même quand on soulevait cette question, la dimension humaine et sociale intervenait de façon secondaire. Les premières études tablaient sur l'incidence technique de la désertification sur l'écosystème et sur le rétrécissement des superficies cultivables, mais rarement sur l'impact de ce processus sur la population directement concernée, notamment les agriculteurs et les pasteurs. D'ailleurs, le véritable déclic au Maroc s'est opéré à l'issue de la Convention de Nairobi de 1977 qui a permis de soulever les multiples facettes de la désertification. Auparavant, il n'y avait pas lieu de parler de stratégie nationale à long terme en la matière. Tout au plus, on se penchait sur certains aspects de la désertification dont l'impact se situait dans l'immédiat. Parmi ces aspects, l'ensablement qui nécessite un engagement permanent pour en circonscrire les effets. Ainsi, depuis plusieurs décennies, on s'active à déblayer des routes, comme c'est le cas du littoral atlantique entre Essaouira et le Sahara, ou à entreprendre des actions pour contrecarrer l'avancée des sables vers les cultures villageoises ou même les habitations, mais on ne pouvait toujours pas évoquer de stratégie concertée de lutte contre la désertification au Maroc. Il a fallu attendre la convention de Nairobi pour que la dimension humaine de ce phénomène soit reliée à la dimension naturelle²².

Pour leur part, MM. Amrani et Gnanem, responsables à la direction de la lutte contre la désertification, relevant du Haut commissariat des Eaux et Forêts soutiennent que le Maroc n'avait pas attendu les recommandations de la Convention de lutte contre la désertification pour prendre des mesures concrètes en la matière. Dans un entretien qu'ils nous ont accordé dans le cadre de cette recherche, ils soulignent les principales actions entreprises à l'échelle nationale pour lutter contre la désertification.

En 1977 déjà, le Maroc avait élaboré un plan d'action pour focaliser l'action sur la dégradation des terres et au préalable on peut citer la loi de 1933, c'est à dire durant la période du protectorat français, sur la mise en valeur en bour, loi qui s'est penchée sur la question de la dégradation des terres et qui a servi de base pour tout un ensemble de projets. On relève également le Dahir de 1951 relatif à la restauration des sols et le plan national de reboisement, datant de 1970. De nos jours, il convient de souligner que sous l'égide de la Direction de l'élevage, il y a un effort d'envergure de reboisement 500 000 ha sur lequel on travaille, et vous savez sans doute que le reboisement constitue la meilleure solution pour inverser le processus de désertification puisqu'il contribue à la régénérescence du couvert végétal. Parallèlement, nous sommes parvenus à fixer près de 34 000 ha de dunes et nous travaillons sur divers programmes relatifs à la sauvegarde des oasis et à la lutte contre l'ensablement notamment. Des chantiers d'importance lancés en partenariat avec plusieurs acteurs de la coopération internationale et dont l'importance réside dans le fait qu'ils privilégient une

²² Lakbir Ouhajjou, Consultant du PNUD. Professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Propos recueillis le 19 septembre 2006 à Agadir.

approche participative qui tienne compte des besoins de la population à laquelle ces programmes sont destinés²³.

MM. Amrani et Ghanem insistent dans le même entretien sur l'importance du programme d'action national de lutte contre la désertification, soutenu par le PNUD et la coopération allemande (GTZ).

Le Maroc a engagé des moyens importants pour la mise en application de ce programme qui couvre une série de projets dont la réhabilitation des oasis. À ce titre, il y a lieu de mentionner les projets de Tafilalet et d'Assa-Zag-Tata auxquels sont associés un ensemble d'intervenants. L'un des principaux objectifs de ce programme consiste à œuvrer à l'inversement du processus de désertification par le biais de la mise en place d'actions appropriées.²⁴

Les «actions appropriées» auxquelles se réfèrent nos interlocuteurs vont de la formation au renforcement des capacités, en passant par les actions sur le terrain et qui se résument comme suit:

- Atténuation des processus d'érosion : foresterie villageoise et rideaux brise-vent.
- Développement intégré des zones forestières et périforestières pilotes.
- Incitation à la création et à l'organisation des amodiations du droit de chasse²⁵.
- Promotion de la collecte des eaux pluviales.
- Consolidation du développement agricole, forestier et pastoral durable.
- Programme énergie et développement durable.

La période qui précède les premières mesures concrètes et la mise en place des premières instances qui se sont penchées sur cette question (avant les années 1980), a été marquée par un enclavement manifeste du Sud du pays. Le gros des investissements était concentré sur un axe couvrant les villes de Rabat, Casablanca, Kénitra, Fès et Marrakech, et ce, au détriment du reste du pays, plus particulièrement le Sud qui devait se suffire à lui même pour assurer sa subsistance. En dehors d'Agadir qui bénéficiait de l'apport du tourisme, en plus de quelques industries agroalimentaires basées dans sa banlieue, le Sud était soumis à un état d'abandon qui a longtemps justifié au Maroc la double vitesse à laquelle évoluait le pays. Ainsi,

²³ AMRANI Mohammed, GHANEM Ahmed. HCEFLCD. Direction de la lutte contre la désertification. Propos recueillis le 15 novembre 2006. Rabat

²⁴ Ibid

²⁵ Faire en sorte que cette activité soit mieux organisée et structurée : Ouverture de la saison de chasse, quotas, contrôle des permis...

évoquait-on jusqu'à il y a peu de temps encore le Maroc utile- al Maghrib an-nafii- et le Maroc inutile- al Maghrib ghayr an-nafii-, en allusion au grand écart séparant la partie atlantique du pays de celle du Sud et du littoral méditerranéen. Il y a à peine une vingtaine d'années on ne comptait pas dans le Sud profond du pays le nombre de villages privés d'eau, d'électricité, de routes praticables et en proie à un taux d'illettrisme qui classait le Maroc parmi les pays les plus en retard en matière de scolarisation.

Selon le site Internet d'Unicef-Maroc, le taux de scolarisation dans ce pays demeure très faible même s'il est en constante évolution²⁶. Entre 2000 et 2004, il était à la hauteur de 52% pour un revenu par habitant de 1730\$ (2005). Ces chiffres témoignent des efforts que le Maroc doit consentir pour sortir de la pauvreté, mais il faudrait les analyser en fonction du chemin parcouru depuis une vingtaine d'années.

Dans un tel environnement, la population du Sud marocain devait s'en sortir par ses propres moyens. Le contexte était par conséquent favorable à l'exode rural et à l'émigration clandestine, une tendance qui se maintient encore aujourd'hui du fait du retard qu'accuse le lancement de certains chantiers et des pratiques administratives qui font que la concrétisation des projets dépende des liens personnels et de la corruption face à laquelle toutes les campagnes de sensibilisation ont échoué.

Le constat auquel on arrive c'est qu'au bout de plus de quarante ans d'indépendance, les gens n'en peuvent plus d'attendre. Ils en ont assez des slogans et des promesses, et la mondialisation aidant, ils rêvent de lendemains meilleurs, conformes aux images dont les chaînes satellitaires arabes et autres les abreuvent au quotidien. Même l'exode rural ne les intéresse plus. Les jeunes font très majoritairement de l'émigration clandestine un objectif qui suscite un engouement spectaculaire dans tous les villages. Le retour durant la saison estivale de leurs frères, cousins ou amis d'Europe à bord de véhicules rutilants attise leur soif d'aventure et les empêche de raisonner en terme d'intérêt de la communauté. L'oisiveté, la misère et la sécheresse endémique qui sévit dans cette partie du pays font que l'avenir dans le village ne s'annonce guère prometteur.

La multiplicité des chantiers et des initiatives intervient donc à un moment où le Roi Mohammed VI a placé son règne sous le signe de la lutte ininterrompue contre la pauvreté

²⁶ UNICEF, *Le Maroc en bref : Statistiques. Indicateurs de base*
http://www.unicef.org/french/infobycountry/morocco_statistics.html

par le biais d'actions aussi bien ponctuelles pour des cas précis que planifiées. L'objectif étant de combattre la misère à la source pour en finir avec la culture de l'assistanat. Les pouvoirs publics sont mieux conscients que quiconque du fait qu'un pays comme le Maroc ne peut instaurer les bases d'un État providence car il est absolument incapable d'assurer à sa population un salaire minimum garanti, des allocations de chômage, des soins de santé généralisés de qualité et une éducation à même d'assurer une relève dont le pays a besoin. Dans ce sens, il y a lieu de souligner que la lutte contre la désertification et la lutte contre la pauvreté sont étroitement liées.

L'exode massif de la jeunesse vide les villages de leur substance et constitue un handicap majeur dans la lutte contre la désertification car la main d'œuvre nécessaire pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des villages part monnayer ses services ailleurs faute d'alternatives susceptibles d'assurer une subsistance décente dans le village d'origine. Raison pour laquelle il apparaît que la lutte contre l'érosion du sol et de la rareté des ressources en eau passe par une résorption du chômage au même titre que la promotion de la recherche en la matière.

2.3 Quels obstacles face au développement ?

S'il apparaît clairement que le Maroc évolue à un rythme soutenu nonobstant le manque de ressources énergétiques susceptibles de générer les richesses et nonobstant les limites de son secteur industriel, les chantiers lancés à travers le pays font face à des handicaps majeurs. Ainsi, toutes les impressions recueillies, notamment auprès de la population ciblée tendent à démontrer que l'évolution que connaît le Maroc à travers les chantiers ne suit pas le même rythme que celle des mentalités.

L'administration marocaine est toujours rongée par une corruption d'une ampleur telle qu'elle a valu aux autorités de ce pays plus d'une réprimande de la part des bailleurs de fonds et plus particulièrement de la Banque Mondiale. Transparency International, citée par Ziad Nouri souligne ce malaise en classant le Maroc au 78^{ème} rang mondial avec une note de 3.2 sur dix.

La corruption est répandue au Maroc, selon le dernier classement de Transparency International (TI) qui place le royaume au 78^{ème} rang, avec une note de 3,2 sur 10. Cette position dévoile l'ampleur d'un phénomène qui semble gangrener toutes les facettes de la vie publique. Des petits services administratifs quotidiens aux grands

appels d'offre et transactions économiques, la corruption règne en maître, au point de passer pour un acte qui n'est passible d'aucune sanction²⁷.

Dans tous les aspects de la vie administrative marocaine, la corruption s'érige en règle sans laquelle les retards dans le traitement des dossiers sont inévitables. Prenons un exemple qui illustre le contraste entre le rythme effréné de développement que connaît le Maroc et les obstacles considérables qu'érige l'administration de ce pays, trop souvent inconsciente du tort qu'elle occasionne. Le ministère de l'Habitat du Maroc a lancé un vaste programme de villes satellites éloignées des grandes villes comme Rabat ou Marrakech d'une vingtaine de kilomètres. L'objectif est de désengorger ces villes et permettre à la classe moyenne, voire à la classe moyenne inférieure d'acquérir un appartement à des taux préférentiels sur une longue durée. Il s'agit là de marchés juteux de centaines de millions de dirhams face auxquels l'appétit de certains fonctionnaires n'est pas insensible. En fin de compte, la part réelle qui revient à ceux qui suivent la procédure régulière dépassé rarement les 20% car l'essentiel profite à ceux qui glissent de substantielles enveloppes, aux familles de certains fonctionnaires ou à ceux qui sont en mesure de rendre différents services en contrepartie. C'est le mal principal qui ronge l'administration marocaine et qui est loin de donner des signes d'essoufflement nonobstant la multitude de campagnes de sensibilisation lancées depuis plusieurs décennies dans ce pays.

Face à cette situation, il y a lieu d'établir un lien direct avec les programmes de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification au Maroc en posant la question essentielle suivante : Les projets initiés par les acteurs locaux, nationaux ou internationaux de la coopération profitent-ils réellement à la population ciblée ? Le clientélisme frapperait-il au cœur des programmes de lutte contre la désertification ? Nous tacherons d'apporter des éclaircissements sur cette question dans le cadre de l'étude de cas qui constitue une occasion idoine pour se familiariser avec les tenants et aboutissants des projets de coopération. Si nous soulevons dans cette phase la question de la corruption, c'est dans le but de démontrer à quel point elle peut constituer un frein au développement et à la lutte contre la pauvreté. Dans les pays en voie de développement, les projets de coopération ne profitent pas toujours à ceux à qui ils sont réellement destinés et les leçons des deux grandes crises sahéliennes sont à ce titre édifiantes. Il n'empêche qu'au Maroc, devant la gravité de la situation, de nombreux projets

²⁷ Ziad Nouri. *Maroc-corruption : La stratégie insuffisante pour les ONG*. 144p. Oxford : Forum pour la justice sociale en Afrique. FAHAMU, 2006. P 24.

de lutte contre la désertification sont initiés même s'ils se heurtent à un certain nombre de blocages.

Depuis l'intronisation du Roi Mohammed VI en juillet 1999, nombreux sont les chantiers de développement qui ont été lancés et plusieurs structures publiques de lutte contre la désertification (HCEFLCD, Conseil supérieur de l'eau, Agence de Développement du Sud...) ont vu le jour, ce qui dans un certain sens témoigne d'une volonté réelle des plus hautes instances de l'État de trouver des solutions draconiennes à un problème qui menace de prendre une ampleur dramatique dans un futur proche. Cette volonté est toutefois dictée par les circonstances.

Partout au Maroc et plus particulièrement dans le monde rural, les mouvements citoyens se multiplient pour protester contre le manque d'eau et les difficultés d'acheminement. Il ne se passe pas une semaine sans que la presse marocaine ne fasse état de marche villageoise revendicative contre la pénurie de l'eau. Un mouvement qui ne touche pas seulement le Sud du pays mais l'ensemble du territoire y inclus les villages situés sur le littoral méditerranéen. La rareté de cette denrée ne fait qu'accélérer le flux migratoire et l'exode vers les centres urbains, ce qui constitue un créneau fertile pour le mouvement islamiste qui se saisit de la question pour investir le champ social et orchestrer une campagne de dénigrement visant l'État et ses institutions. Et le parlement marocain n'est pas en reste puisque les interventions portant sur la pénurie de l'eau et le rôle de l'État pour soulager les souffrances quotidiennes des citoyens pour s'en procurer deviennent de plus en plus fréquentes.

Sur cette base, il y a lieu d'établir un lien étroit entre la pénurie de l'eau et le développement dans la mesure où la sécheresse et la désertification enclenchent un cercle vicieux se traduisant par un exode massif, une croissance économique retardée pour cause de dépendance du secteur agricole, des changements profonds dans le mode de vie villageois, la montée islamiste, la corruption (par exemple au moment où l'agriculteur est dans l'obligation de demander un crédit)...

2.4 Pénurie de moyens.

Il apparaît donc évident qu'une lutte efficace contre les effets de la désertification requiert une conjugaison de facteurs. De prime abord une prise de conscience quant à l'ampleur du

phénomène et des dégâts qu'il occasionne. Ensuite, la multiplicité d'organes qui ont vu le jour au Maroc lors des dix dernières années témoigne de la rupture avec les pratiques du passé, marquées par le manque de vision et l'indifférence. Mais la multiplicité d'organes ne signifie pas nécessairement l'aboutissement du processus de prise de conscience. Bien des organes publics souffrent d'un manque chronique de moyens, ce qui les place souvent dans l'obligation de recourir à la coopération internationale.

2.5. Les acteurs nationaux

Les acteurs nationaux impliqués dans la lutte contre la désertification sont nombreux et leur rôle est appelé à devenir de plus en plus important au fur et à mesure que la désertification gagne du terrain et que la rareté des ressources en eau se fera ressentir. Ainsi, la Direction de la lutte contre la désertification a été rattachée en 1998 aux Eaux et Forêts pour former le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la lutte contre la Désertification (HCEFLCD). Il s'agit de l'organe de référence qui assure la mise en application du PAN-LCD (Plan d'action national de lutte contre la désertification) et coordonne l'action de tous les acteurs impliqués dans cette problématique

On retrouve également l'Agence nationale pour le développement du Sud (ADES) créée pour redresser toute cette partie du pays jadis enclavée, démunie et pauvre en infrastructures, le Conseil supérieur de l'eau et du climat qui regroupe nombre d'experts chargés de se pencher sur la question de la pénurie des ressources en eau et la façon dont il faudra la rationaliser. Les Offices régionaux de mise en valeur agricole jouent également un rôle important dans la valorisation des terres et étudient les facteurs contribuant à leur dégradation. Dans le registre de la formation, l'Institut agronomique de Rabat assure la relève de nouvelles générations de chercheurs dont certains oeuvrent dans la zone touchée durement par la désertification. D'autres acteurs jouent certes un rôle important mais leur champ d'action ne touche qu'indirectement la lutte contre la désertification et c'est ce qui explique notre sélection.

2.5.1 Le PAN-LCD

Le plan d'action national de lutte contre la désertification est le fruit de la convention internationale de lutte contre la désertification ratifiée par le Maroc. C'est le guide incontournable qui explique la stratégie de ce pays en la matière, l'implication des

intervenants à tous les niveaux, les actions prioritaires...Cet extrait d'un document du PAN, relatif au financement acquis et requis révèle quelques détails sur la participation des intervenants.

Jusqu'à présent le processus d'élaboration et de mise en œuvre du PAN a permis la mobilisation de l'ordre de 2,1 millions de dirhams (240 000\$) octroyés principalement par l'Allemagne, le PNUD, le Mécanisme Mondial et le Secrétariat de la CCD. D'autres projets d'appui à la mise en œuvre du PAN sont en cours de finalisation avec les mêmes partenaires.

Pour sa part, et pour un montant total de 36 000 dollars, le réseau RIOD des ONG nationales a bénéficié d'un appui financier du PNUD pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus d'élaboration du PAN et du GEF (Global Environmental Fund) pour le renforcement des capacités des associations membres du réseau.

En dehors du processus PAN, des financements extérieurs importants sont mobilisés pour des projets intégrés de conservation des ressources naturelles avec la démarche participative. Dans ce domaine, les principaux bailleurs de fonds sont l'Union Européenne, la Banque Mondiale, le FIDA et l'Agence Française de Développement.

Par ailleurs des programmes et initiatives importants, en relation avec la lutte contre la désertification, sont inscrits dans le plan quinquennal 2000-2004 au niveau des différents départements ministériels ; pour les secteurs de l'agriculture et des forêts, l'enveloppe budgétaire prévue au titre du plan quinquennal précité est de 17,69 milliards de dirhams (2 milliards de dollars)²⁸.

Cet extrait révèle l'insuffisance des fonds avancés par les acteurs institutionnels et privés de la coopération internationale, ce qui illustre la disparité entre le discours officiel insistant sur la nécessité de prendre des mesures draconiennes et la réalité qui se traduit par une implication bien modeste en terme de montant de financement.

Les chiffres que présentent ce document indiquent que le Maroc a mobilisé entre 2000 et 2004 pour l'agriculture et les forêts près de 2 milliards de dollars ce qui est considérable pour un pays en voie de développement, alors que la coopération internationale s'en tient à des projets ponctuels et à des financements d'études dotés d'un budget modeste et dont l'impact ne peut se situer dans la durée.

Certes, la coopération internationale est active au Maroc mais sur un plan global, le volume de l'aide dont bénéficie ce pays demeure insuffisant et il y a peu de programmes profitant à la lutte contre la désertification à un moment où il y a urgence à mettre sur pied des projets qui tiennent compte d'une part de la rareté des ressources en eau et des besoins de la population

²⁸ Extrait du Plan d'action national de lutte contre la désertification : Financement et participation des intervenants . Rabat : PAN- LCD, 2005.

pour la consommation, les cultures et le bétail et d'autre part des considérations environnementales à cause de la dégradation avancée du couvert végétal.

2.5.2 Le bilan mitigé du PAL-PDS

Le Maroc a initié un programme d'appui à la lutte contre la pauvreté rurale, la désertification et les effets de la sécheresse (PAL-PDS) (durée du projet : quatre ans. Juin 2002-2007), relevant du PAN. Ayant pris conscience de la relation étroite qui lie désormais toute stratégie de développement rural à celle de la lutte contre la désertification, le gouvernement marocain ne dissocie plus ces deux aspects partant du principe que 93% du territoire marocain est concerné par la désertification²⁹. Ce projet est caractérisé par un partenariat entre le Maroc et le Programme des Nations Unies pour le Développement. La partie marocaine comprend plusieurs départements à savoir : le ministère de l'agriculture et du développement rural, le ministère chargé des eaux et forêts, l'Agence du développement social et l'Agence du développement des provinces du Nord. Concernant les contributions, elles s'élèvent à 3 300 000 \$, réparties comme suit³⁰ :

PNUD :	675 000\$
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural :	1 120 000\$
Ministère chargé des Eaux et Forêts :	500 000\$
L'Agence de Développement Social :	505 000\$
L'Agence pour le Développement des Provinces du Nord :	500 000 \$
Total :	3 300 000 \$

Au-delà des chiffres et des objectifs qui figurent dans le rapport du projet PAL-PDS, il y a lieu de s'interroger sur les succès réels engrangés par ce programme. Obtient-il le succès escompté ? D'aucuns estiment que le projet en question n'a pas engrangé le succès escompté³¹ même s'il n'a pas touché à sa fin. La non-implication de la population ciblée

²⁹ Mohammed BADRAOUI. La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse/ou la désertification, en particulier en Afrique. Introduction. P. 1. Rabat : Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, 2005.

³⁰Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté, la désertification et les effets de la sécheresse PAL-PDS. Fiche du projet. 5p. PNUD-Rabat. 2002

³¹Informations obtenues grâce à l'entregent d'un ancien technicien impliqué dans le programme PAL-PDS. Propos recueillis à Rabat le 24 octobre 2006.

explique le bilan mitigé de ce projet et par conséquent, on en est réduit actuellement à reprendre quelques points du programme. D'après notre interlocuteur, l'approche participative doit s'opérer à deux niveaux : « D'une part impliquer les principales associations villageoises locales et d'autre part gagner l'adhésion populaire à travers le conseil de sages. Ce faisant, l'approche participative devient concrète en principe et les résultats suivent »³².

2.5.3 Le HCEFLCD

La mission première du HCEFLCD est d'assurer la coordination de l'action entre les différents intervenants dans la lutte contre la désertification. Autrement dit de servir de guichet unique pour assouplir les procédures administratives jadis tatillonnes. Il s'agit d'une revendication majeure de la part des partenaires étrangers qui reprochaient à leurs interlocuteurs marocains la lourdeur bureaucratique.

Plus que le fonctionnement avec des fonds propres, le HCEFLCD doit s'assurer que le travail de coordination et de l'assouplissement des procédures se déroule dans des conditions optimales afin que les acteurs de la lutte contre la désertification ne finissent pas par renoncer à un projet pour une question d'incompétence administrative. Cas de figure qui se produisait souvent par le passé.

Outre la fonction de trait d'union entre les bailleurs de fonds et l'administration marocaine, cette structure publique a pour mission de sensibiliser ses partenaires étrangers quant à la nécessité d'appliquer scrupuleusement les dispositions du Plan d'action national de lutte contre la désertification. C'est-à-dire rechercher les investissements nécessaires pour veiller à la mise en application du PAN dont le HCEFLCD assure le suivi.

À l'instar du HCEFLCD, bien des structures voient le jour au Maroc non pas pour trouver des solutions à un problème donné avec des fonds propres, mais pour collecter des fonds auprès d'autres organes nationaux ou étrangers. Or, avec l'émiettement de l'aide internationale pour

³² Informations obtenues grâce à l'entregent d'un ancien technicien impliqué dans le programme PAL-PDS. Propos recueillis à Rabat le 24 octobre 2006.

cause de multiplicité des sources de conflits à travers le monde, il devient de plus en plus difficile d'obtenir un financement à la hauteur des défis à relever. Le HCEFLCD bien qu'il soit un organe public et qu'il travaille en partenariat avec nombre d'acteurs de la coopération internationale, notamment la GTZ et le PNUD ne dispose pas d'une marge de manœuvre financière qui lui permettrait de mettre en application tous ses programmes. Toutefois, la mise en place d'une structure comme le HCEFLCD demeure importante si on compare la situation d'aujourd'hui avec celle d'il y a quelques années.

Le professeur Lekbir Ouhajjou spécialiste de la question de la désertification explique l'importance de la mise en place du HCEGLCD et le contexte dans lequel il a vu le jour.

Auparavant, l'angle sous lequel on analysait la question de la désertification était trop technique et s'attardait sur les causes au détriment de l'aspect humain. Et même quand on parlait de mesures à adopter, cet élément faisait défaut. La conférence de Nairobi marque à mon avis une sorte d'émergence de la prise de conscience. Le rattachement de la direction de la lutte contre la désertification au Haut commissariat des Eaux et Forêts en constitue la preuve. Au-delà de la question des moyens mis à la disposition de ce département, il faut se rapporter de la période au cours de laquelle ONG et institutions internationales peinaient à trouver un interlocuteur gouvernemental unique en la matière. Le HCEFLCD a donc comblé ce vide et c'est déjà très important pour l'accélération des procédures. En outre, de par sa condition de passage obligé, le HCEFLCD est bien placé pour drainer les ressources nécessaires.³³

2.5.3.1 Une approche participative ?

Cette structure publique soutient adopter une démarche participative comme elle l'a souligné lors de la célébration de l'AIDD (Année internationale des déserts et de la désertification) :

Adoptant une approche participative, ascendante et partenariale, l'intervention du Haut Commissariat en matière de lutte contre la désertification se base sur le développement durable des ressources naturelles, qui est le meilleur garant du développement humain, dont les principes et la démarche sont annoncés par l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH). ..

...Dans ce cadre, le Maroc a pris des initiatives pour célébrer l'AIDD 2006 (Année internationale des déserts et de la désertification), axées notamment autour de l'élaboration d'un programme de communication et de sensibilisation du public, la promotion de l'éducation environnementale, l'organisation de rencontres (conférences, séminaires et ateliers) et de visites de terrain et le lancement de projets en rapport avec la lutte contre la désertification³⁴

³³Lekbir Ouhajjou, professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Consultant de la coopération technique allemande. Propos recueillis à Agadir le 21 septembre 2006.

³⁴Haut Commissariat des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification. Oujda : Célébration de la journée mondiale de lutte contre la désertification. 17 juin 2006.

Reste à démontrer si l'approche participative mentionnée dans cet extrait est vérifiable sur le terrain et c'est justement ce que nous tenterons de démontrer dans la partie consacrée à l'étude de cas. Tous les acteurs de la coopération, qu'ils soient locaux, nationaux ou étrangers semblent attacher une importance primordiale à la question de l'approche participative. Or, selon un chercheur marocain³⁵, cette insistance quant à la nécessité d'impliquer la population ciblée obéit surtout à des considérations liées au cahier de charges, mais sur le terrain ce serait beaucoup plus difficile. Pour le HCEFLCD, comme pour les autres intervenants, l'approche participative se heurte à un obstacle majeur selon le Pr. Lekbir Ouhajjou, spécialiste des questions liées au développement durable et qui a consacré de nombreuses recherches sur la désertification :

Il faut souligner que dans la zone concernée par votre recherche, c'est à dire celle de Zagora, la désertification en tant que concept n'existe pas. D'ailleurs, le mot «désertification» lui même n'existe pas dans le dialecte local puisqu'il s'agit d'un processus impalpable. Par contre, ils sont plus familiarisés avec l'expression «ensablement», phénomène qui fait partie de leur quotidien comme l'indiquent les efforts ininterrompus déployés pour y faire face que ce soit au niveau des routes, des habitations ou des champs.³⁶

Toujours à propos de l'approche participative, régulièrement soulignée par les intervenants de la coopération, la question de la sensibilisation qui revient souvent dans les discours est confrontée à un obstacle majeur comme l'explique M. Ouhajjou :

Pour les villageois, une question comme la sensibilisation quant aux retombées de la désertification ne revêt pas autant d'importance que pour ceux qui véhiculent le discours de la sensibilisation. Leurs préoccupations se situent dans l'immédiat. Assurer leur subsistance est leur défi quotidien et leur implication dans le processus de lutte contre la désertification ne peut être efficace que si elle s'inscrit dans un contexte global de lutte contre la pauvreté.³⁷

C'est justement ce qui explique que des acteurs de la coopération comme le HCEFLCD insistent sur le fait que lutte contre la désertification et lutte contre la pauvreté constituent un seul objectif. Le Plan d'action national dont la mise en application est assurée par le HCEFLCD en fait une priorité.

³⁵ Chercheur marocain impliqué dans des programmes gouvernementaux et consultant d'ONG étrangères. Un double engagement qui l'oblige, précise-t-il, à ne pas dévoiler son identité. Propos recueillis le 2 février 2007. Rabat

³⁶ Lekbir Ouhajjou, professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Consultant de la coopération technique allemande. Propos recueillis à Agadir le 21 septembre 2006.

³⁷ Ibid

2.5.4 L'Agence de développement des provinces du Sud.

Créée en 2002, l'Agence de développement du Sud (ADES), se veut la locomotive de développement d'une zone qui a longtemps pâti de la désaffection des pouvoirs publics et d'un manque manifeste en investissements à tous les niveaux. Elle intervient dans le Sahara Occidental, zone administrée par le Maroc et revendiquée par le Front Polisario, dans la région de Souss-Massa et Assa-Zag, en plus de plusieurs projets de développement et de sauvegarde des palmeraies dans le Tafilalet (région d'Errachidia). En plus, c'est plus de la moitié de la superficie globale du territoire marocain qui est concernée. Son champ d'action couvre tous les aspects susceptibles d'assurer le décollage socio-économique du sud marocain. Habitat, développement rural et urbain, pêche, eau, environnement, routes, infrastructures diverses, tourisme, industrie, artisanat, agriculture, élevage et autres projets de proximité constituent l'essentiel des chantiers de l'ADES. Une mission considérable eu égard aux moyens dont dispose un pays en voie de développement comme le Maroc.

Pour relever le défi du développement du Sud, l'ADES a mis sur pied un plan de développement quinquennal 2004-2008 nécessitant une enveloppe budgétaire de 7,2 milliards de dirhams (1 milliard CAN \$) avec pour objectif de créer 20 000 postes d'emploi fixes pour un total de 226 projets³⁸. L'ADES préconise également l'approche participative dans sa démarche et entend tenir compte des spécificités de chaque région dans chaque projet. Parmi les obstacles majeurs auxquels l'ADES est confrontée figure le défi d'inverser le processus d'exode et d'émigration clandestine afin que les ressources nécessaires au développement du Sud soient assurés par la population elle-même et plus particulièrement les jeunes qui sont souvent les premiers à abandonner leur village natal en quête d'une vie meilleure. Le tout, dans un contexte de sécheresse et d'accélération de la dégradation des terres, qui prend des proportions alarmantes.

Pour donner l'exemple à d'autres partenaires impliqués dans de multiples projets de développement dans les provinces du Sud, l'ADES injecte des fonds propres et ne s'en tient pas à un rôle de coordination, comme nous l'a indiqué M. Ahmed Hajji, directeur de cet organisme : « Pour que notre démarche soit relayée par d'autres partenaires, il fallait que

³⁸Chiffres communiqués par le Directeur de l'ADS, M. Ahmed Hajji lors de l'entretien qu'il nous a accordé à Rabat le 15 novembre 2006

l'Agence du Sud injecte des fonds propres, histoire de crédibilité, en vue d'assurer aux chantiers lancés l'efficacité voulue »³⁹.

2.5.4.1 Le programme de sauvegarde des oasis

Parmi les projets d'envergure initiés par l'ADES liés à notre problématique, figure un ambitieux programme en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), intitulé : «Programme de lutte contre la désertification et lutte contre la pauvreté par la sauvegarde et la valorisation des oasis- Composante secteur Guelmim Assa Tata». L'importance de ce programme réside dans le fait que les oasis jouent un rôle socio-économique important dans ces régions. Encerclée par un vaste territoire désertique, l'oasis regroupe l'essentiel de la population d'un périmètre assez vaste et offre aux villageois la possibilité de pratiquer diverses activités dont quelques cultures propres aux caractéristiques de ces régions comme les dattes, les amandes ou le henné.

Mais dans un contexte de sécheresse accablante –la région d'Assa Zag- Tata figure parmi les plus désertiques et pauvres du pays- et de dégradation des terres, la vie dans ces îlots de verdure devient problématique et l'exode et surtout l'émigration clandestine deviennent l'espoir unique de la population villageoise et plus particulièrement de la jeunesse. Une situation amplifiée par le bayoud, sorte de virus qui s'attaque au palmier dattier, altérant notablement son rendement. Et c'est là où réside l'importance des chantiers lancés dans le Sud du pays comme ceux de l'ADES car ils sont susceptibles de contribuer à inverser le processus d'exode, de telle sorte que la main d'œuvre profite d'abord à la région, en plus d'apporter quelques éléments de réponse aux préoccupations quotidiennes de la population villageoise. En attendant, cet extrait indique la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les oasis :

...et la tendance est partout la même ; toutes les oasis sont condamnées à mort si les évolutions actuelles se poursuivent. On se trouve devant un exemple presque caricatural de développement non-durable. On a mis en place un mécanisme qui consiste à détruire la

³⁹Ahmed Hajji. Directeur de l'Agence de développement du Sud. Propos recueillis le 15 novembre 2006. Rabat.

base sur laquelle la véritable économie régionale est assise...La région est engagée dans une véritable course contre la montre⁴⁰.

Ainsi, le contexte dans lequel ce programme de sauvegarde des oasis est appliqué insiste sur le caractère urgent de la situation et de la nécessité de prendre des mesures draconiennes pour que le dépeuplement et la dégradation des oasis n'atteignent pas le point du non-retour. Il faut dire qu'en quelques décennies seulement, les palmeraies marocaines ont perdu près des trois quarts de leurs palmiers, ce qui affecte directement près de deux millions d'individus encore attachés à ce mode de vie.

2.5.4.2 Les obstacles

L'un des obstacles auxquels est confrontée l'Agence du Sud dans sa mission visant à assurer le décollage socio-économique de cette région, c'est l'intérêt relativement insuffisant que suscite cette partie du pays auprès des investisseurs étrangers. Comparativement au Nord, le Sud n'offre pas autant d'arguments susceptibles de drainer les ressources nécessaires à son développement. Ainsi, dans sa démarche, l'Agence du Nord, qui a vu le jour quelques années avant celle du Sud a d'emblée bénéficié d'un certain nombre d'atouts majeurs. D'une part, il y a la proximité des côtes européennes, un facteur qui stimule l'intérêt des investisseurs pour ce qui est du temps et du coût du transport. Ensuite, la lutte contre l'émigration clandestine vise essentiellement le littoral méditerranéen marocain considéré comme la principale zone émettrice, ce qui met l'Union européenne dans l'obligation d'œuvrer en partenariat avec les autorités marocaines en vue de trouver des pistes de solution à ce fléau.

Autre élément, la lutte contre le trafic de stupéfiants se déroule principalement dans le Nord du pays et comme la jeunesse européenne constitue le premier marché des substances hallucinogènes en provenance du Maroc, là encore, la coopération bilatérale est mise à contribution.

Concernant le Sud, il ne compte pas autant d'arguments même s'il bénéficie d'un avantage certain. La plupart des acteurs de la coopération internationale sont surtout présents dans le Sud, ce qui constitue un atout appréciable même s'il y a toujours insuffisance de projets

⁴⁰ Agence de développement du Sud. Section : Programme de sauvegarde des oasis. Rabat, 2005. P 7

sociaux à même de permettre de lutter contre certains fléaux dont le chômage endémique, la désertification ou l'invasion épisodique des criquets en provenance du Sahel qui ravage les cultures. La mise en place d'un organe public comme l'Agence du Sud constitue certes une avancée significative en vue de résorber certains fléaux, mais eu égard à l'ampleur des besoins, beaucoup reste à faire pour sensibiliser la population locale quant à l'importance de ne pas céder à la tentation de l'exode ou de l'émigration clandestine. Pour ce faire, le programme mis en place par l'ADES visant à créer plusieurs milliers de postes d'emploi gagnerait à être scrupuleusement appliqué pour faire en sorte que le processus qui donne l'impression d'être imparable aujourd'hui, soit inversé. Pour y parvenir, la contribution étrangère est indispensable.

2.5.5 Le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC).

Même en ayant accès à près de 3000 kilomètres de côtes entre l'Atlantique et la Méditerranée et même si son emplacement géographique et son climat le mettent à l'abri de l'enclavement et de la dépendance comme c'est le cas pour le Sahel par exemple, les besoins en eau du Maroc prennent des proportions de plus en plus inquiétantes. Une réalité vérifiable sur le terrain par plusieurs dizaines de milliers de villageois, notamment ceux du Sud du pays qui mènent au quotidien une lutte pour la survie en parcourant des distances importantes pour puiser de l'eau.

Si, au Maroc, le Sud souffre d'un manque manifeste de ressources en eau, qu'elle soit potable ou qu'elle profite aux cultures ou au bétail, le phénomène prend désormais une ampleur nationale car tout le territoire est concerné y inclus les villages situés près des côtes. Devant cette situation qui menace d'empirer tenant compte de la tendance à l'échelle internationale, le Maroc a mis en place en 1996, le Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC) dont la mission consiste à tracer les grandes lignes de la politique en matière de politique hydraulique. Pour ce faire, le Conseil regroupe l'essentiel des intervenants publics en vue d'élaborer une stratégie permettant au Maroc de faire face à la pénurie de l'eau et aux aléas climatiques dans les meilleures conditions. À l'occasion de la 9^{ième} session du CSEC tenue à Agadir les 21 et 22 juin 2001, le Roi Mohammed VI du Maroc a déclaré :

Si le Maroc a réussi, jusque-là, à répondre à une demande accrue en eau, en renforçant l'offre par une mobilisation croissante des ressources, garantissant ainsi l'approvisionnement des villes et l'irrigation du million d'hectares, il n'en reste pas moins que l'équilibre entre l'offre et la demande est devenu précaire et fragile, sous l'effet

conjugué de multiples contraintes. Le temps est donc venu pour nous de changer radicalement notre perception et notre attitude à l'égard de l'eau, à travers la gestion de la demande de cette ressource et la rationalisation de sa consommation. Il importe, en outre, de poursuivre les efforts qui sont engagés pour mobiliser toutes les ressources hydriques mobilisables. Il nous incombe, parallèlement, d'aller plus loin dans la réalisation d'installations de stockage et d'assurer, dans un souci de solidarité inter-régionale, le transfert des eaux à partir des bassins excédentaires vers les bassins déficitaires. Afin d'alléger la charge des investissements, il est devenu nécessaire de rechercher de nouvelles formules de financement et de gestion des ouvrages hydrauliques. De même qu'il nous incombe de revoir nos choix et nos options concernant les modes de production agricole, en tenant compte - pour cette question que Nous considérons hautement prioritaire - du facteur rareté de l'eau et du coût de production réel dans notre pays.⁴¹

Cet extrait du discours royal met l'accent sur un certain nombre d'éléments très importants. Il est ainsi question de solidarité inter-régionale. Reste à savoir quelle interprétation donner à cette notion. Le roi du Maroc faisait-il allusion au Maghreb arabe ? Dans ce cas, ladite solidarité ne pourrait être efficiente qu'en cas de réactivation des institutions du Maghreb aujourd'hui bloquées pour cause de conflit du Sahara Occidental opposant le Maroc à l'Algérie. Ou de coopération avec les voisins africains du Sud ? Ou les deux ? Dans tous les cas de figure, qu'il s'agisse du Maghreb ou du Sahel, la crise de l'eau constitue un dénominateur commun entre ces ensembles régionaux et une stratégie commune apparaît comme une solution incontournable pour le partage des ressources et des expériences.

Il a également été question dans le discours Royal de renforcement des capacités de stockage et d'usage rationnel de cette ressource. Pour y parvenir, un effort supplémentaire de sensibilisation doit être fourni dans le cadre des orientations du CSEC essentiellement pour éviter la répartition inégale de cette ressource. Ainsi, le constat actuel c'est que la plupart des centres urbains connaissent un excellent ravitaillement en eau potable et les coupures d'eau y sont bien rares, alors que dans le milieu rural et plus particulièrement dans le Sud du pays, il y a grave pénurie. Le Roi a également évoqué la question du financement des ouvrages hydrauliques. Dans ce cas, la coopération internationale doit être davantage mise à contribution même si les projets que celle-ci mène à l'échelle du pays sont déjà appréciables.

⁴¹ Mohammed VI, Roi du Maroc. Discours prononcé à l'occasion de la 9^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Eau. Agadir, Juin 2001.

Il apparaît donc que la problématique de l'eau au Maroc prend une dimension nationale. L'accent mis par le discours royal sur l'importance des enjeux et la mise en place d'un organe public chargé de tracer les orientations nationales quant à la stratégie hydraulique témoignent d'une prise de conscience au plus haut niveau. Cependant, le combat mené par le Maroc contre la pénurie de l'eau est trop inégal et la participation de la coopération régionale et internationale apparaît aujourd'hui comme la principale voie à emprunter pour engranger des résultats tangibles. Encore faudrait-il que les projets à entreprendre mettent l'accent sur l'usage rationnel et n'affectent pas la qualité des nappes phréatiques dont la surexploitation génère une salinisation des sols fatale aux cultures.

2.5.6 L'ORMVAO

L'Office régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate (ORMVAO) est une structure publique relevant du département de l'Agriculture. Son rôle consiste en l'aménagement, l'irrigation, la mise en valeur et la gestion de périmètre relevant de son découpage territorial. Le Maroc compte ainsi neuf offices régionaux de mise en valeur agricole sur lesquels repose l'essentiel de l'action du département de l'Agriculture. L'ORMVA de Ouarzazate couvre également la province de Zagora qui fait l'objet de l'étude de cas du présent mémoire. De façon plus globale, le rôle des ORMVA est défini ainsi par M'hammed Belghiti :

Le rôle des ORMVA dans les périmètres aménagés, consiste principalement à :

- assurer la réalisation des aménagements hydro-agricoles pour le compte de l'Etat;
- assurer l'exploitation et la maintenance des équipements pour garantir un service de l'eau permanent et efficient ;
- offrir un soutien adapté aux agriculteurs en matière de développement agricole;
- recouvrer les redevances d'eau d'irrigation et exercer la mission de police de l'eau⁴²

Les ORMVA sont des établissements publics à caractère administratif dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière et placés sous la tutelle du Ministère de

⁴² Mohammed Belghiti « Gestion de l'eau d'irrigation au Maroc ». Séminaire de promotion du sémiote et sur les systèmes d'information géographique pour la gestion et la protection des ressources en eau. Rabat : Ministère de l'Agriculture, avril 2005.

l'Agriculture. Leur mission, définie dans leurs textes de création, porte sur la création et l'exploitation des ouvrages hydrauliques nécessaires à l'irrigation et à la mise en valeur agricole de leur région, ainsi que la gestion des ressources en eau à usage agricole qui leur sont confiées globalement dans leurs zones d'action.

L'ORMVA de Ouarzazate à l'instar d'autres offices régionaux peut travailler en partenariat avec d'autres acteurs. Ainsi, l'Office de Ouarzazate avait élaboré un certain nombre d'actions avec des agences de coopération dont la GTZ. Des actions visant notamment la lutte contre la désertification et le ravitaillement en eau potable au profit des villageois du Sud et un partenariat avec des associations locales dont l'ADEDRA principale association régionale au niveau du bassin du Draa. À ce titre, ces deux protagonistes de la lutte contre l'érosion du sol procèdent à des échanges d'expertises et à des initiatives communes pour évaluer les avancées de la recherche.

2.5.7 L'INDH : Une nouvelle dynamique ?

Lancée en mai 2005 par le Roi Mohammed VI, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) entend créer une dynamique à l'échelle nationale afin de lutter contre la pauvreté et ses principaux symptômes, dont la corruption. Parmi les objectifs que l'INDH s'est assignée figure le rapprochement de l'administration des administrés et l'amélioration des conditions de vie de la population. Pour ce faire, l'INDH entend instaurer la dynamique nécessaire à la création de l'emploi afin de lutter efficacement contre le fléau de l'exode rural et faire en sorte que la main d'œuvre locale profite d'abord à sa propre région. Concernant l'attitude de l'administration, l'État entend prendre des mesures concrètes en mettant en place notamment une carte d'identité nationale biométrique dès 2008. Une étape importante en vue de lutter contre la corruption car le nouveau document d'identité se substituera de facto au certificat de résidence et à l'acte de naissance. Autrement dit, grâce aux éléments qui figureront électroniquement sur la nouvelle carte d'identité, nul besoin de produire des pièces comme l'acte de naissance, le certificat de résidence ou encore la fiche anthropométrique, autant de documents – notamment les deux premiers- dont la délivrance fait l'objet d'une véritable extorsion des citoyens, surtout dans la zone rurale du pays.

Bien entendu, dans un contexte international de lutte contre le « terrorisme », il ne serait pas inopportun de s'interroger sur le rapport entre la carte d'identité biométrique et

l'assouplissement des procédures administratives, ni sur le financement d'une telle opération. D'autant plus que les autorités marocaines ont promis d'assortir la délivrance dudit document d'une amende consistante au cas où le titulaire ne le retirerait pas dans les délais fixés. Un procédé visant notamment à resserrer le contrôle d'identité à l'intérieur du territoire.

La lutte contre la corruption est une étape importante au Maroc dans son combat contre la désertification car l'instauration d'un climat de confiance est nécessaire à la promotion de l'action de la coopération et facilite l'implantation des investisseurs. Si l'administration locale est corrompue, le travail de suivi assuré par les associations oeuvrant en partenariat avec la coopération internationale devient difficile. Il convient de préciser à cet effet que le cadre légal dans lequel agit la coopération internationale est assuré par les autorités marocaines et les responsables associatifs locaux peuvent toujours être visés par des pratiques dépassées s'ils cherchent à obtenir un document ou une signature administrative. Dans ces conditions, c'est la qualité du travail de coopération qui peut s'en ressentir même s'il y a lieu de parler d'une timide amorce de changement. Les acteurs de la coopération internationale, qu'ils soient publics ou privés ont besoin d'un climat de transparence à même de les mettre en confiance quant à la crédibilité des institutions du pays. Le volume de l'aide peut évoluer suivant l'attitude de l'administration et de son sens de la responsabilité. Les mesures que compte prendre le Maroc en la matière sont certes importantes, mais elles doivent aller de pair avec un travail de sensibilisation en vue de changer les mentalités des agents d'administration. Pour y parvenir, l'amélioration des conditions de travail est une étape essentielle.

2.6 Les dénominateurs communs entre les différentes structures publiques

Comme nous l'avons souligné dans la présentation, nous nous sommes limités à ces quelques structures publiques en raison de leur implication directe dans des programmes liés à la lutte contre la désertification, à la gestion des ressources en eau, à la sauvegarde des oasis ainsi que dans des actions sociales visant à promouvoir le rôle de la femme, lutter contre l'illettrisme ainsi que d'autres activités génératrices d'emploi. Cela n'exclut pas l'implication d'autres partenaires publics dans différents projets à l'instar du ministère de l'équipement ou de l'Office national d'électricité pour ce qui est de projets de ravitaillement en eau potable ou d'électrification du monde rural. On retrouve également le ministère de l'Agriculture qui coiffe les activités des Offices régionaux de mise en valeur agricole et accorde des crédits à

des taux préférentiels aux agriculteurs – ce qui ne les aide pas forcément car le financement apporté par le CA (Crédit Agricole) accroît leur dépendance vis-à-vis de l'Etat-. Il y a aussi le Secrétariat d'Etat chargé du développement rural, présent au niveau de la sensibilisation quant aux moyens d'optimiser les rendements, ainsi que d'autres organes apportant diverses contributions à l'essor du monde rural.

Toutefois, ces structures sont souvent autonomes et si le Haut commissariat des eaux et forêts et à la lutte contre la désertification coordonne l'action entre les différents acteurs marocains et étrangers pour ce qui est de la désertification, ces organes demeurent autonomes même lorsque certains projets touchent de près les prérogatives du HCEFLCD. Ainsi, si l'Agence de développement du Sud dirige un programme ambitieux de sauvegarde des oasis dans les provinces de Tata et d'Errachidia, le HCEFLCD n'est pas partie prenante de ce projet alors que la question de la sauvegarde des oasis et de la stabilisation des dunes est au cœur de la problématique de la désertification. D'ailleurs, l'Agence du Sud est placée sous la tutelle du premier ministre et dispose d'une marge d'action rendue possible grâce à un budget appréciable lui permettant d'initier des projets d'envergure comme ceux soulignés précédemment (voir pp. 8-11). La coordination avec le Haut commissariat existe certes si l'on réfère aux documents officiels mais au chapitre des principaux partenaires, on retrouve plutôt des acteurs comme le PNUD dont le sigle figure en bonne place en page de couverture des documents ou encore des références régulières au Plan d'action national de lutte contre la désertification, lui-même fruit d'une recommandation de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification, fortement « suggérée » par cette instance aux pays les plus touchés par la désertification et dont la rigueur de l'application peut valoir quelques injections de fonds onusiens.

Dans les faits, on s'aperçoit que l'implication réelle du PNUD contre la désertification demeure fort modeste et les documents qu'on a pu consulter dans le cadre de cette recherche indiquent que souvent la participation de cette instance internationale est inférieure à celle de la ou des parties marocaines. Cela n'empêche toutefois pas les partenaires marocains de mettre en évidence de façon disproportionnée par rapport à la réalité le rôle du PNUD. Un ancien consultant de cette instance nous a révélé qu'il s'agit là d'une stratégie qui arrange tout le monde. Les parties marocaines mettent en avant le rôle du PNUD comme un gage de la dimension du projet et le PNUD de son côté ajoute ces modestes contributions dans la rubrique de ses réalisations.

Cette recherche nous a également renseigné sur la réalité de l'aide conditionnée. Plusieurs éléments étayés par des déclarations de chercheurs- qui nous ont demandé à ce que leur nom ne soit pas mentionné du fait de leur collaboration avec des acteurs locaux et étrangers de la lutte contre la désertification- tendent à démontrer que certaines structures publiques n'ont vu ou ne voient le jour que parce que des instances internationales en ont décidé ainsi. Souvent, comme ces instances ne sont pas le fruit d'une volonté locale, elles fonctionnent avec un budget dérisoire et ses responsables ont pour mission première de collecter des fonds plutôt que de mettre sur pied une véritable stratégie. A ce titre, la position du Maroc est très délicate. Non seulement fait-il face à une conjoncture difficile marquée par une dépendance du secteur agricole et du poids de la dette, mais aussi et surtout politique en raison de la question du Sahara Occidental. Comme le soutien dont peut bénéficier le Maroc à l'échelle internationale est tributaire de la mise en application scrupuleuse des recommandations des bailleurs de fonds, on comprend mieux alors l'étroitesse de la marge de manœuvre de ce pays. Cela explique également en partie l'importance parfois exagérée qu'accorde le Maroc aux actions des institutions des Nations Unies dont celles touchant la question de la désertification et la gestion des ressources en eau.

De façon globale, l'articulation entre la majorité des projets initiés demeure le plan d'action national de lutte contre la désertification qui est le point de passage obligé en la matière. Un plan qui se veut d'action globale et concerté dont la finalité vise un traitement en profondeur de ce phénomène, ce qui englobe promotion des techniques de lutte, gestion des ressources en eau, stabilisation des dunes, sauvegarde des oasis, promotion de rôle de la femme rurale, lutte contre le chômage et l'exode...

2.7 Les acteurs étrangers

2.7.1 Quelle appréciation du rôle ?

Durant de nombreuses années, la coopération internationale avait presque un monopole des actions entreprises en matière de lutte contre la désertification. À partir des années 1970 notamment, on retrouvait des acteurs comme le PNUD et des ONG, plus particulièrement françaises du fait de la présence coloniale de ce pays au Maroc.

À la suite de la Convention de Nairobi de lutte contre la désertification en 1977, l'indifférence a commencé à laisser place à un intérêt grandissant pour les questions liées à l'environnement, à l'eau et à l'ensablement.

D'ailleurs, d'après le Pr Lakbir Ouhajjou, l'ensablement, composante essentielle de la désertification, a précédé la désertification en matière d'études et de planifications.

L'explication est simple. Pour la population, les effets de l'ensablement se situaient dans l'immédiat et nécessitaient par conséquent des actions d'urgence. Comme le sable recouvrait – et c'est toujours le cas-, les demeures, la chaussée ou les cultures, il était évident que les gens se mobilisaient autant que possible pour limiter la progression du sable.⁴³

Ce n'est donc que tardivement que l'on a commencé à se pencher de près au Maroc sur la question de la désertification. Les responsables marocains que nous avons consultés dans le cadre de cette recherche, admettent bien volontiers que les acteurs de la coopération internationale ont précédé l'État marocain en terme de recherche en la matière et de premières actions, notamment celles des techniques de lutte contre la désertification (dont la technique des roseaux, celle des feuilles de palmiers dattiers, celle de l'exploitation des acacias ou encore l'exploitation des eaux de ruissellement).

Ces techniques sont souvent initiées par les villageois eux-mêmes, mais exploitées à plus grande échelle grâce à la coopération internationale. Mais comment est perçue l'apport de cette dernière auprès de la population à laquelle l'aide est destinée ? Du temps où nous suivions le cheminement académique, l'impression globale qui se dégageait allait dans le sens que la coopération internationale a multiplié les errements en Afrique, que l'aide ne profitait pas toujours à ceux qui sont réellement dans le besoin et qu'elle manquait de vision, se concentrant trop souvent sur des actions ponctuelles. Les deux grandes crises sahéliennes ont ainsi fourni des munitions à plusieurs auteurs pour dresser un portrait souvent peu reluisant de la coopération internationale. Et ceux qui ont pris le relais par la suite n'ont pas épargné non plus de critiques quant à la façon dont l'aide internationale est gérée. De Jean Copans⁴⁴, à

⁴³ Lakbir Ouhajjou. Consultant du PNUD. Professeur à l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Propos recueillis le 19 septembre 2006. Agadir.

⁴⁴Jean Copans. *Écologie, dénutrition, assistance*. 148p. Paris : Maspero, 1975.

Marie-Christine Guéneau⁴⁵ en passant par Hervé Dariennic⁴⁶, ou le Centre d'Information Sahel⁴⁷, la littérature scientifique a rarement ménagé la coopération internationale.

Nous nous sommes donc rendus au Sud du Maroc avec l'idée de recueillir des impressions critiques aussi bien auprès des villageois, qu'auprès des associations locales ou même de certains responsables d'organes publics. Il n'en a rien été. Les institutions internationales et les ONG, qu'elles agissent seules ou en partenariat avec les associations locales jouissent d'une crédibilité manifeste. La plupart de nos interlocuteurs saluent le sens de l'engagement de ces acteurs de la coopération, c'est à dire le respect des délais et le résultat final. Sur ce point il y a quasi unanimité. Les actions en matière d'eau potable, d'électrification, de constructions d'écoles, de dispensaires ou de lutte contre l'illettrisme jouissent d'un soutien certain. Et même les associations locales se plient souvent de bonne grâce aux missions d'audit dépêchées par les ONG étrangères avec lesquelles elles travaillent en partenariat.

Pour autant, certaines actions font face à des réticences. Ainsi, les questions liées à l'éducation des jeunes filles et surtout à la promotion des droits des femmes, notamment la femme rurale peuvent constituer une source de friction. Geneviève Simard, conseillère en gestion et développement à Oxfam Québec à Rabat le reconnaît sans ambages : «Nous effectuons dans certaines régions du Maroc un travail de sensibilisation pour la promotion des droits de la femme rurale marocaine et il est clair que nous sommes confrontés à quelques problèmes liés à la mentalité et à la culture »⁴⁸.

Aborder cette question épineuse nécessite un maximum de prudence et les ONG présentes apprennent progressivement à composer avec ce qu'on pourrait qualifier de foyers de résistance. Ainsi, il s'agit d'expliquer aux paysans ou aux éleveurs qu'une épouse ayant un minimum d'instruction reste une bonne épouse et qu'elle peut en plus faire un usage plus

⁴⁵Marie Christine Guéneau, *Sahel : Les paysans dans les marigots de l'aide*. 188p. Paris, Montréal : l'Harmattan, 1998.

⁴⁶ Hervé Dariennic, *Famines et dominations en Afrique Noire : Paysans et éleveurs du Sahel sous le joug*. 226p. Paris : l'Harmattan. 1977.

⁴⁷ Comité Information Sahel : *Qui se nourrit de la famine en Afrique?* 284p. Paris : Maspero, 1974.

⁴⁸Geneviève Simard. Conseillère en gestion et développement à Oxfam-Québec, bureau de Rabat. Propos recueillis le 10 octobre 2006. Rabat.

rationnel de l'eau pour les besoins du ménage, voire être plus utile pour maximiser les récoltes. Il s'agit là d'un travail de sensibilisation collective pour le bien de la communauté.

Pour autant et comme cela sera démontré dans l'étude de cas, l'action de la coopération internationale n'apporte pas de réponses tangibles aux problèmes de fond. L'exode rural et l'émigration clandestine, conséquence directe de l'appauvrissement des récoltes ne sont pas traités à la racine par ces intervenants. Or, la lutte contre le chômage est l'une des principales mesures à prendre contre la désertification à un moment où les villages se vident de la population à la force de l'âge pour cause de manque de débouchés ce qui limite l'impact des actions de la coopération. Des actions qui obéissent à des considérations budgétaires restreignant les possibilités de projets d'envergure. Au fil de nos déplacements dans la province de Zagora et à travers les différents documents consultés, le constat auquel nous sommes parvenus indique que la plupart des projets de la coopération apportent des solutions à des préoccupations quotidiennes de la population ciblée, comme l'éducation, la santé, les droits des femmes, le ravitaillement en eau potable...Ceci est considérable pour des gens longtemps habitués à se suffire à eux-mêmes, mais les deux problèmes centraux liés à la problématique, à savoir la promotion de la recherche scientifique des actions de lutte contre la désertification et la lutte contre le chômage des jeunes ne sont pas abordés en profondeur. Et c'est ce qui explique que dans la plupart des villages visités, on retrouve une population majoritairement constituée de vieillards, de femmes et d'enfants, car les jeunes mâles quittent massivement leur douar pour les centres urbains dans l'espoir d'y trouver du travail. Qui sont ces acteurs étrangers et quelles sont leurs principales actions ?

La lutte contre la désertification au Maroc connaît la participation d'un nombre appréciable d'intervenants étrangers. Cependant, ils n'en font pas un champ d'action exclusif. Si des partenaires comme le PNUD ou la coopération technique allemande sont actifs dans la promotion des techniques de lutte contre la désertification, d'autres comme la coopération belge, française, luxembourgeoise ou canadienne inscrivent la question de la lutte contre la désertification dans un contexte plus global, parfois touchant de très près cette problématique comme la construction de châteaux d'eau, le forage de puits et d'autres programmes ayant pour finalité l'usage rationnel de cette ressource pour éviter toute dilapidation dans cette partie du Maroc réputée pour la rareté extrême des précipitations. En hiérarchisant les priorités de la population ciblée, on s'aperçoit d'emblée que les projets liés à l'usage rationnel de cette denrée viennent en tout premier lieu.

Le besoin impérieux en eau potable n'enlève en rien au mérite des pouvoirs publics qui accomplissent depuis quelques années un travail notable pour généraliser le ravitaillement en eau potable à l'ensemble de la population, et si les résultats obtenus en matière d'électrification du monde rural sont plus probants, c'est parce que la généralisation de l'eau potable et les projets qui s'y rattachent font face à une sécheresse accablante rendant indispensable la participation étrangère. La presse marocaine, dans ses éditions en arabe ou en français fait très régulièrement état de villages en proie au manque d'eau et dont la population se trouve dans l'obligation de parcourir des distances considérables pour s'en procurer. Quand une vague de sécheresse s'abat sur le pays, l'impact sur la population devient tel que l'action, si louable soit-elle du ministère de l'Équipement ou de l'Office national d'eau potable doit être relayée par la participation étrangère.

Nonobstant les limites des infrastructures publiques, le travail de la coopération internationale s'accomplit, au moins dans les apparences en complémentarité avec l'action entreprise par la partie marocaine. Dans la réalité, la marge de manœuvre dont dispose ce pays en voie de développement est limitée du moment que l'aide est conditionnée par les réformes politiques et économiques entreprises. Mais indépendamment de ces considérations, il y a lieu d'évoquer un bilan étatique somme toute encourageant bien qu'il ne soit intervenu qu'après de longues décennies de désengagement manifeste, période au cours de laquelle les villageois devaient se suffire à eux mêmes. Sur la base des informations recueillies auprès de nos différents interlocuteurs, il ressort qu'il y a à peine une quinzaine d'années, la situation des villageois du Sud n'avait pas grand chose à envier à leurs homologues sahéliens étant soumis ensemble à l'indifférence.

Depuis, les choses évoluent de façon palpable au Maroc, notamment au niveau des infrastructures de base comme l'électricité, les soins d'urgence ou la lutte contre l'illettrisme, mais la sécheresse sévit toujours aussi durement que jadis et peut réduire à néant le chemin parcouru. Preuve en est que la tentation de l'exode et de l'émigration clandestine sont plus fortes que jamais et la pauvreté quoiqu'à peine moins apparente que jadis est toujours aussi manifeste. L'accumulation de quelques biens, rendue possible grâce aux nouvelles facilités de crédit et à la baisse des prix des articles électroménagers à l'ère de la mondialisation ne règle pas la question de la pauvreté dans le fond et c'est là où réside l'importance des projets

sociaux initiés en partenariat avec la coopération internationale, active dans plusieurs programmes dont bénéficient la population.

En matière de rationalisation des ressources en eau, les acteurs étrangers de la coopération sont assez massivement présents. Les projets initiés par le PNUD, la GTZ, l'ACDI, la coopération française ou belge font souvent de la question de l'eau un chantier important. Et dans le Sud du Maroc, plus particulièrement dans les zones éloignées du littoral atlantique, tout projet concernant l'eau potable a un rapport direct avec la problématique de la désertification. Certaines ONG vont même jusqu'à dispenser des séances de sensibilisation au profit de la femme rurale marocaine concernant l'usage rationnel de cette ressource. De façon plus globale, dans la zone concernée par cette recherche, la coopération internationale est présente dans plusieurs chantiers liés à la lutte contre la pauvreté. Lutte contre l'illettrisme, promotion des droits de la femme rurale, formation des encadrants associatifs locaux- action inscrite dans le cadre du renforcement des capacités, formule très usitée par la Banque Mondiale-, édification de dispensaires, entretien des cultures... autant dire que les chantiers reliés à la problématique de la pauvreté dans le Sud sont nombreux.

Vu l'impossibilité de passer en revue l'ensemble des acteurs de la coopération internationale et suivant le conseil de M. Ahmed Taoufiq Zainabi, consultant de la Banque Mondiale et spécialiste de la question des ONG présentes dans le Sud, nous avons jugé opportun d'en sélectionner les plus importants en accordant la priorité à ceux qui interviennent directement dans la problématique de la lutte contre la désertification et dont la participation financière est la plus importante. À ce titre, on s'aperçoit que la GTZ- surtout- et le PNUD constituent deux passages obligés en la matière, ce qui n'exclut pas d'autres intervenants dont l'action sera également mise en relief.

Concernant la FAO dont le projet de stabilisation des dunes à Tinfou fait l'objet de notre étude de cas, elle n'a pas été incluse dans notre rubrique des acteurs les plus importants et ce, pour deux raisons. D'une part, le projet de stabilisation des dunes de Tinfou remonte à 1986 et il s'agissait essentiellement de juger de l'impact de ce projet vingt ans après le départ des techniciens de la FAO. Ledit projet ne concernait pas seulement le Maroc d'ailleurs, mais un ensemble de pays arabes dont l'Algérie et la Tunisie entre autres. La deuxième raison est que la FAO ne joue pas aujourd'hui un rôle de premier plan contrairement au PNUD qui, lui est considéré comme un partenaire du gouvernement marocain dans l'essentiel des actions

entreprises dans la lutte contre la désertification. Comme nous l'avons souligné, dès lors qu'il s'agit d'acteurs internationaux impliqués dans cette problématique, le PNUD et la GTZ émergent souvent du lot.

2.7.2 La coopération technique allemande.

À plusieurs égards, l'exemple de l'Agence allemande de coopération internationale revêt une importance particulière. D'une part, la GTZ est présente au Maroc depuis les années soixante du siècle écoulé, ce qui en fait l'une des doyennes de la coopération bilatérale post-indépendance. Ensuite, elle a concentré l'essentiel de ses activités sur l'agriculture et la recherche agricole, ce qui explique son expérience en matière des sciences du sol et des techniques de lutte contre la désertification. Finalement, la GTZ est présente dans la vallée du Draa où elle mène un programme de lutte contre la désertification en partenariat avec les acteurs locaux – notamment l'Association de développement du Draa- l'ADEDRA-, aspect fondamental pour notre recherche.

2.7.2.1 Les grandes lignes de la présence allemande

Si l'expertise de la GTZ a constitué durant longtemps l'essentiel de l'apport de cette agence publique, par la suite son domaine d'intervention s'est diversifié pour recouvrir d'autres aspects éloignés de l'agriculture et de la recherche agricole. Tels sont en quelques points les champs d'activité de la coopération technique allemande :

Politique environnementale

- Gestion de l'environnement ;
- Protection et maintien durable des ressources naturelles ;
- Aménagement et conservation de l'arganeraie ;
- Lutte contre la désertification dans la vallée du Dra ;
- Gestion et protection des ressources naturelles.

Gestion de l'eau

- Protection des ressources en eau potable.

Autres projets

- Appui à la décentralisation du système de santé ;
- Formation de techniciens ortho-prothésistes ;

- Intégration de la femme au développement et lutte contre la pauvreté ;
- Appui à la décentralisation.⁴⁹

Comme on peut le constater et du moins sur le papier, les grandes lignes du champ d'intervention de la GTZ mettent l'accent sur les points essentiels sur lesquels se penche notre travail, à savoir, la gestion des ressources naturelles, la protection des ressources en eau potable ou encore l'intégration de la femme au développement et à la lutte contre la pauvreté. Dans le cadre du programme de lutte contre la désertification dans la vallée du Draa, la GTZ initie avec l'Association de développement du Draa une série d'actions mettant en avant la formation des encadrants associatifs, comprenant entre autres les aspects techniques et juridiques ainsi que les techniques de commercialisation et de gestion administrative et financière, une action qui se veut déterminante pour la réussite des projets en cours dans la vallée du Draa et qui relie la problématique de la désertification à la pauvreté.

À la formation des encadrants par la GTZ s'ajoute la promotion de la scolarisation du fait que la coopération technique allemande semble avoir acquis la conviction que la réussite de ces projets d'envergure passe par l'acquisition de notions de base par la population bénéficiaire. Étant mieux instruits, les villageois peuvent ainsi prendre conscience du défi que représente la désertification, aujourd'hui marginal dans leur esprit du fait que son impact ne se situe pas dans l'immédiat et parce que la préoccupation première des villageois consiste à assurer leur subsistance et c'est ce qui explique qu'encore aujourd'hui il est plus facile de les mobiliser contre l'ensablement ou contre la pénurie de l'eau que contre la désertification. Les phénomènes palpables et quotidiens les touchant plus directement. D'où l'importance des actions de lutte contre la pauvreté et l'illettrisme, ainsi que celles de la formation des encadrants associatifs. Ces programmes seraient de nature à sensibiliser la population en proie à la désertification que l'impact de ce processus est au moins aussi dangereux que la sécheresse et l'ensablement.

Pour en savoir davantage sur l'implication allemande dans la lutte contre la désertification et dans la mise en place de différents projets socio-économiques dans la province, nous nous sommes entretenus avec Mme Heike Ostermann, conseillère technique au bureau de la GTZ à

⁴⁹ GTZ : *La GTZ au Maroc : Présentation et attributions*. Rabat, 2004.

Rabat. Selon elle, tout en dressant un portrait positif de l'expérience allemande, elle reconnaît que par le passé il y avait eu quelques lacunes auxquelles il a fallu remédier par la suite :

Auparavant, l'implication de la population locale par le biais de la représentativité villageoise n'était pas réellement prise en compte alors qu'il s'agit d'un élément essentiel pour la réussite d'une mission de coopération. D'où l'importance grandissante accordée à la question du renforcement des capacités locales et à la représentation populaire incarnée notamment par les chefs de douars. La responsabilisation des acteurs locaux est donc à nos yeux une étape très importante en vue du succès de la mission. C'est ce qui explique notre implication soutenue auprès de deux importantes associations locales de développement oeuvrant notamment dans la lutte contre la désertification, la gestion des ressources en eau ainsi que dans l'action de la sensibilisation : L'ADEDRA au niveau de la vallée du Draa et le RARBA au niveau de la région de Souss-Massa. Ces deux associations jouent un rôle majeur dans le développement local. D'abord elles sont basées localement, respectivement à Zagora et à Agadir pour que le contact avec la population ciblée soit permanent. Ensuite, ces deux associations encadrent elles-mêmes les associations villageoises à travers le soutien de la coopération technique allemande. L'ADEDRA et le RARBA sont constituées de membres représentant différentes sensibilités locales dont des enseignants-chercheurs, des techniciens des sciences du sol, des cadres détachés de l'Agriculture, mais aussi des paysans locaux bien placés pour pouvoir hiérarchiser leurs priorités. Le dénominateur commun entre ces sensibilités, c'est qu'ils sont souvent originaires de la région et c'est à eux qu'incombe la mission de la sensibilisation auprès des associations locales ou directement auprès des villageois. En ce qui nous concerne, nous fournissons les outils permettant à ces structures associatives de mener leur action dans les meilleures conditions en mettant à leur disposition outre l'aide en nature, les moyens techniques en plus des sessions de formations au profit de futurs formateurs locaux. Il est important de souligner que pour une question liée à la culture et à la mentalité cette mission est dévolue à des structures villageoises comme l'ADEDRA ou le RARBA.⁵⁰

Si dans une première phase la coopération technique allemande au Maroc était plus institutionnelle et visait notamment le ministère de l'Agriculture et les offices régionaux de mise en valeur agricole qui en dépendent, elle s'est ouverte par la suite sur des acteurs privés. A ce titre, la coopération technique allemande reconnaît qu'en matière de lutte contre la désertification, le rôle du HCEFLCD est excellent pour la coordination dans la mesure où il sert de trait d'union entre les parties marocaines, la société civile et les acteurs étrangers. Cependant et comme l'indique Mme Ostermann dans le même entretien :

Il y a toujours un vide en matière de ressources humaines et de formation du personnel concernant la question de la lutte contre la désertification et c'est là un facteur de blocage vis-à-vis de l'administration marocaine. Il faudrait à mon avis affecter

⁵⁰ Ostermann, Heike. Conseillère technique au bureau de la GTZ à Rabat. Propos recueillis le 21 février 2007. Rabat

d'avantage de ressources et instaurer une synergie avec d'autres champs puisqu'il y a encore de l'espace pour cela.⁵¹

Concernant la question de la promotion des droits de la femme, nous avons cherché à savoir si des acteurs de la coopération internationale faisaient face à un choc culturel lié aux mentalités au moment d'entreprendre certaines actions, Mme Ostermann résume ainsi la situation : « Pour que ça bouge, il faut bousculer un peu les mentalités ».

2.7.2.2 La contribution allemande en chiffres

2.7.2.2.1 Le PROLUDRA

Parmi les principales actions entreprises par la coopération technique allemande, il y a lieu de souligner le PROLUDRA⁵² (Projet de lutte contre la désertification dans la vallée du Draa) mis en œuvre entre 1992 et 2003. Placé sous la tutelle du département de l'agriculture et de l'Office régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate, ce projet a eu pour agent d'exécution l'ADEDRA à partir de 1996 et a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 10 011 230 euros. Parmi les activités visées par ce projet, il y a lieu de souligner les études relatives à la lutte contre l'ensablement, l'appui à la population locale en gestion des ressources naturelles, les activités génératrices de revenu, l'introduction de la planification ascendante et l'élaboration des programmes de développement ruraux.

2.7.2.2.2 Appui au PAN-LCD

Entre début 2003 et fin 2005, la GTZ a également apporté une contribution de l'ordre de 3 226 000 d'euros à la coordination nationale de la lutte contre la désertification. Un soutien qui a visé les mécanismes de financement, l'appui à la coordination régionale et l'appui à la participation de la société civile, notamment aux associations placées sous la tutelle du RARBA .

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Atelier d'information sur la désertification et sur les activités du PROLUDRA. S.n.- Zagora : ADEDRA, Eschborn, GTZ, 1997.- p. 32.

2.7.2.2.3 D'autres interventions de la GTZ

La coopération technique allemande est aussi présente dans le programme de protection de l'Arganeraie avec un montant de plus de 4 090 335 euros, dans le programme de gestion des ressources naturelles avec 6 117 272 euros, dans l'élaboration du plan de gestion de la réserve de biosphère des oasis du Sud marocain avec un budget de 500 000 euros, ainsi que dans d'autres programmes qui font de la coopération technique allemande l'un sinon le principal partenaire étranger en matière de lutte contre la désertification⁵³.

2.7.2.3 Un soutien à la baisse

En dépit du large éventail d'interventions de la GTZ, plusieurs interlocuteurs consultés qui ont travaillé ou qui travaillent toujours pour la GTZ estiment que le budget de la coopération technique allemande alloué au Maroc est en baisse substantielle et que la part réelle qui revient à la désertification serait désormais de l'ordre du million d'euros actuellement, ce qui est sensiblement insuffisant par rapport à l'ampleur des besoins. L'ancien président de l'Association du développement du Draa M. Taoufiq Zainabi, également chercheur et auteur de plusieurs ouvrages sur la désertification soutient que parmi les raisons qui expliquent la baisse de fonds, il y en a une qui émerge du lot :

A chaque fois qu'il y a conflit d'envergure dans le monde, les agences et institutions internationales de coopération procèdent par une hiérarchisation des priorités pour parer à ce qu'ils considèrent comme étant plus urgent. Ainsi, s'il y a crise au Darfour, besoin urgent de denrées en Afghanistan ou menace de famine au Sahel, il y a bien des chances pour que la lutte contre la désertification au Maroc passe au second plan. Et comme on retrouve aujourd'hui plusieurs foyers de tension à travers le monde, les fonds affectés au Maroc sont de facto revus à la baisse nonobstant la gravité de la question de désertification. Ce phénomène concerne au fait toutes les agences et institutions internationales. Et dans le cas européen, la chute du mur de Berlin, l'émergence de nouveaux pays et la nécessité de stabiliser le continent constituent autant d'éléments qui font que la question de la lutte contre la désertification au Maroc passe au second plan même si le discours officiel prétend le contraire⁵⁴.

Partant de ce constat, il y a lieu de s'interroger sur la volonté des agences internationales de coopération d'honorer les diverses missions qu'elles se sont assignées. Si le seuil du 0,7% comme part allouée au développement avait été atteint par les pays industrialisés, ne seraient-on pas en droit de croire que plusieurs engagements pourraient être menés de front ?

⁵³ La GTZ au Maroc. Les programmes.pp.7-15. Rabat, 2004.

⁵⁴ Zainabi, Ahmed Taoufiq. Chercheur, auteur et consultant de la GTZ. Propos recueillis le 23 février 2007. Rabat

2.7.3 Le PNUD

Ayant décrété l'année 2006, Année des déserts et de la désertification, les Nations Unies semblent décidées à mettre en pratique les différentes résolutions prises aussi bien à Nairobi en 1977, qu'à Rio en 1992 mettant l'accent sur l'importance de la biodiversité, de l'importance de la reforestation, de la rationalisation des ressources en eau et de la lutte contre la désertification. De plus en plus, l'accent est mis sur la nécessité de soutenir les pays en voie de développement car l'impact des disparités constitue une menace pour l'humanité. Au Maroc, les programmes qui bénéficient de la participation du PNUD sont nombreux, même si souvent les sommes engagées sont modestes et rendent difficiles l'accomplissement de l'objectif de lutte contre la désertification.

Les axes principaux autour desquels s'articule l'action du PNUD au Maroc se résument comme suit :

- Désertification et lutte Contre la Pauvreté
- Coopération sud-sud (partage des connaissances)
- Biodiversité

Sur le terrain, ces activités se traduisent par :

- La mise en oeuvre d'un programme de communication (film documentaire, brochures dépliant, ateliers).
- La promotion de l'éducation environnementale (organisation d'expositions de dessins de posters, de photos et de caravanes de l'environnement, préparation de fiches techniques pour les élèves relatives au sol, l'eau et la forêt).
- La conception d'un module de formation pour les élèves de l'enseignement primaire
- La conception de kits pédagogiques
- L'organisation des journées d'étude sur les thématiques relatives à l'économie du bois de feu.
- L'organisation de conférences (14eme conférence de l'ISCO à Marrakech)⁵⁵.

Si les grandes lignes de ces activités s'inscrivent dans la logique des actions à engager contre la désertification, il y a lieu de s'interroger sur l'importance de la participation financière du PNUD. Durant notre recherche, il nous a été donné de constater que la participation du PNUD est souvent surestimée par la partie marocaine, et ce pour deux raisons essentielles. La première d'ordre politique puisque ce pays a un conflit territorial en suspens, en l'occurrence le Sahara Occidental, territoire de 250 000 km² revendiqué par le Maroc et le Front Polisario

⁵⁵ Le PNUD au Maroc : *Année internationale des déserts et de la désertification* 2006.

qui réclame l'indépendance de cette superficie désertique. Ensuite on met également en évidence le rôle de cette institution onusienne pour une question d'image, alors que les sommes réelles injectées par le PNUD dans les différents projets de développement sont souvent modestes et se situent à la hauteur voire en deçà de la participation des acteurs institutionnels marocains comme l'Agence du Sud ou le ministère de l'Agriculture. Mais la seule présence du PNUD dans un projet constitue une sorte de caution lui conférant plus de crédibilité et une dimension supérieure. C'est un peu comme une marque commerciale qu'on met en avant car elle est susceptible d'attirer d'autres sources de revenu.

2.7.4 Peu d'acteurs étrangers spécialisés dans la lutte contre la désertification.

Parmi les difficultés majeures auxquelles nous avons été confrontés pour la réalisation de ce travail, il y a lieu de souligner le nombre insuffisant d'acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification. Certes, nombreux sont ceux qui gèrent ou ont eu à gérer des projets liés à la protection de l'environnement, à la promotion du développement durable ou encore à la gestion des ressources en eau, autant d'activités ayant un lien étroit avec la désertification, mais peu d'acteurs étrangers en font une spécialité. Dès lors qu'il est question de programmes d'une certaine dimension de lutte contre la désertification au Maroc, on retrouve souvent la GTZ et le PNUD. Pour les autres acteurs, s'ils mettent en avant des questions comme le développement durable et la protection de l'environnement, ils préfèrent concentrer leurs activités sur d'autres secteurs, notamment l'intégration de la femme au développement- cas d'OXFAM ou de l'ACDI- ou encore de la bonne gouvernance- cas de l'ACDI-. Il y a certes des associations comme l'ALCESDAM qui compte la participation de coopérants français et qui est spécialisée dans la sauvegarde des palmeraies, des périmètres oasiens et de la lutte contre le bayoud- sorte de virus affectant le palmier dattier-, mais globalement, en dehors de la GTZ, du PNUD et de quelques ONG au rôle circonscrit localement, peu d'acteurs étrangers se spécialisent dans la lutte contre la désertification. Ces acteurs préfèrent traiter la question sous un angle plus global, partant du principe que les aspects liés à la lutte contre la désertification sont bien nombreux.

Ainsi, le PNUD pilote plusieurs projets, mais la dimension de ceux-ci demeure modeste pour prétendre traiter le problème en profondeur. Cela n'empêche pas cette institution de juger favorablement son partenariat avec le Maroc principalement parce que ce pays est perçu comme un « bon élève » des instances internationales qui applique scrupuleusement les

recommandations qui lui sont suggérées. Il faut dire que la crise du Sahara Occidental accentue la dépendance du Maroc des institutions onusiennes. Qu'en est-il maintenant de l'analyse des auteurs marocains de la question de la désertification et de la sécheresse, notamment dans la zone la plus touchée ?

2.8 Les auteurs marocains et la désertification dans le Sud : un angle d'analyse plutôt optimiste

Au fur et à mesure des contacts réalisés dans le cadre de cette recherche, nous sommes parvenus à la conclusion suivante : la majorité de nos interlocuteurs représentant aussi bien les structures publiques que les partenaires privés locaux ou étrangers sont quasi-unanimes à admettre la rareté des publications se penchant sur la question de la lutte contre la désertification au Maroc. Ce n'est que dernièrement que nous assistons à un inversement de tendance se traduisant par la parution d'un nombre de plus en plus important de titres, ce qui tend à démontrer que la prise de conscience quant à l'ampleur du phénomène est désormais un fait établi. Dans un autre ordre, nous avons été surpris de constater que le choix de consacrer cette recherche à la dimension humaine de la problématique de la désertification a été particulièrement apprécié, nos vis à vis nous ayant indiqué que si de nombreuses études ont été réalisées sur les différents aspects de la désertification au Maroc, la question humaine a rarement fait l'objet d'une recherche approfondie.

L'État marocain commence à saisir l'urgence de la situation par le biais de la mise en place d'une batterie de mesures comme l'indique Said Jaimi, consultant de la coopération allemande (GTZ) à Agadir.

On constate au Maroc une évolution positive vers l'implication de plus en plus des populations dans le développement local, en particulier dans la gestion durable des ressources naturelles, qui se manifeste par une volonté politique qu'on retrouve au niveau du discours des différents acteurs politiques, l'adoption des plans de développement locaux par la nouvelle génération des projets de développement rural intégré, du rôle actif de la société civile et d'un début d'un changement d'attitudes des responsables et décideurs à l'échelon local et régional⁵⁶.

⁵⁶ Said Jaimi, « La lutte contre la désertification et la pauvreté pour un développement local durable » *in* *Données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra*. Pp. 88-110. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires. N°9, 2005. P 93.

À l'instar de ce consultant de la coopération internationale, la majorité des auteurs accueille favorablement les mesures prises par le Maroc en vue de lutter contre les effets de la désertification, tout en mettant l'accent sur la prise de conscience qui tranche avec le laisser-aller de la période précédant la Convention de Nairobi de 1977. Ils énumèrent ainsi les actions adoptées comme la mise en place de structures publiques (Haut Commissariat des Eaux et Forêts et de lutte contre la Désertification, Agence de développement des provinces du Sud, missions ciblées inscrites dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain, activités de l'Office régional de la mise en valeur agricole de Ouarzazate (ORMVAO), actions élaborées par la Direction de l'élevage relevant du ministère de l'Agriculture au profit de la population transhumante...En plus des programmes ciblés comme le plan d'action national de lutte contre la désertification, le programme PAL-PDS ou les actions de sauvegarde des oasis et de la biodiversité dans le versant Sud de l'Atlas.

Pour sa part, le chercheur Moulay Abdallah Mter aborde une question cruciale de la problématique de lutte contre la désertification : celle de la gestion des ressources en eau dans la province de Zagora. Citant les chiffres de l'Office Régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate, la communication du Dr Mter nous révèle que les précipitations dans la vallée de Dra sont extrêmement faibles et oscillent entre un taux annuel de 55 mm à Tagounite et 106mm à Ouarzazate. Un volume nettement insuffisant et qui pose avec acuité la question de la gestion des ressources comme l'indique l'auteur.

Des pertes d'eau considérables sont ainsi observées à tous les niveaux du processus d'irrigation. Une première perte moyenne de 45% ; à cette quantité s'ajoute une seconde perte de 60%. On aboutit de ce fait à un véritable gâchis : seulement 22% du volume lâché arrive aux pieds des cultures(...). Le développement durable dans ce milieu oasien où le contexte climatique et hydrologique est des plus sensibles, en raison des irrégularités de disponibilité en eau dans le temps et dans l'espace, passe obligatoirement par une gestion rationnelle et une valorisation prudente des ressources en eaux limitées⁵⁷.

La question de la gestion des ressources en eau est donc posée dans une région qui connaît un grand déficit en matière de précipitations. Une région où il est fréquent de voir des enfants parcourir plusieurs kilomètres par jour à dos de mulet ou de dromadaire afin de puiser l'eau d'un puits à la salubrité pas toujours assurée. Autant dire que la question de l'eau et celle de la désertification vont de pair et constituent le même enjeu. Sous un angle plus technique, les

⁵⁷ Moulay Abdallah Mter « La problématique de l'eau dans la vallée de Dra (Province de Zagora) » in *L'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra* .pp 46-64. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires. N°9, 2005. p 55

professeurs Mansour Benalla, Mohammed Bouabdallah et El Mehdi Alem évoquent la question de la dégradation du milieu naturel liée à la sécheresse et la désertification. Leur communication vise à contribuer à une meilleure connaissance de la dynamique éolienne dans un milieu aussi aride que le Sud marocain.

L'importance de cet aspect réside dans le fait que la question de l'ensablement touche une très importante superficie de la zone concernée par cette recherche. De surcroît, la lutte contre l'ensablement au Maroc a précédé celle de la lutte contre la désertification dans la mesure où les effets de l'ensablement sont palpables et affectent directement le quotidien des villageois au niveau de leurs cultures, de leur logis ou de l'infrastructure routière locale requérant un déblaiement constant, alors que l'action de la désertification, elle, est inscrite dans le temps. Les auteurs de cette communication révèlent que des avancées significatives ont été obtenues en suivant le mouvement des vents et des dunes, ce qui est susceptible d'apporter quelques éléments de réponse quant aux actions à entreprendre en la matière.

Des résultats très encourageants sont obtenus à l'issue de cette étude et il convient d'envisager une deuxième approche. Celle-ci permettra d'améliorer et d'associer ces résultats aux données obtenues par les moyens des technologies nouvelles (télédétection aérienne et spatiale), capable de nous révéler et de suivre l'évolution des formes dunaires (dans l'espace et dans le temps) et de les cartographier dans un système d'information géographique⁵⁸.

Ce recueil de communications apporte un éclairage important quant à l'approche des auteurs marocains vis à vis de la question de la lutte contre la désertification. Ayant rencontré un certain nombre d'entre eux au fil de ce travail, l'impression globale qui se dégage n'est globalement pas pessimiste. On décèle une appréciation favorable des efforts consentis par les différents gouvernements mais en même temps une disparité entre l'ampleur du défi et les fonds injectés.

La gravité de la situation est donc imputable à une double action humaine et climatique, mais l'homme a peut-être contribué à l'accélération du processus d'érosion du sol à travers une surexploitation des ressources fatale au couvert végétal. Ce passage de Lekbir Ouhajjou en témoigne

⁵⁸ Mansour Benalla, Mohammed Bouabdallah, El Mehdi Alem. « Dégradation du milieu naturel liée à la sécheresse et à la désertification : cas de l'ensablement dans le Sud-Est du Maroc (le Tafilalet) ». in *l'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra*. Pp. 65-87. Rabat : Série Colloques et Séminaires, 2005. P 75.

...certains aspects de l'activité humaine rejoignent les agents physiques et participent à l'érosion du sol. D'une part, les travaux d'irrigation, en relevant localement le plan d'eau au moyen de multiples barrages, diminuent la puissance de l'oued. Celui-ci, notamment durant les crues, se limite à remanier les débits grossiers et véhicule uniquement les débris fins (les limons). D'autre part, l'arrosage intense n'est compensé ni par un réseau de drainage, ni par un pompage pour entraver la remontée de la nappe ; d'où la formation à certains endroits, de croûtes et d'efflorescences salines suite à une intense évaporation⁵⁹.

Ainsi, est-il question dans ce passage de la mauvaise gestion des ressources en eau qui peut entraîner non seulement une dilapidation de cette denrée, mais également œuvrer à la salinisation du sol, ce qui favorise l'érosion du sol. Abdallah Aghrab a consacré pour sa part un ouvrage important à la question de la sécheresse qui sévit au Maroc et suggère la mise en place d'un système d'alerte en tant qu'outil de prévention :

La sécheresse est un phénomène qui touche les différents secteurs de l'économie nationale, entrave le développement agricole et rural et ralentit la croissance économique du pays. Sa gestion nécessite de mettre à la disposition des différents décideurs les informations nécessaires pour le suivre et le détecter au moment opportun et, par conséquent, déclencher les mesures d'atténuation et les programmes de réponses qui permettent de minimiser ses impacts agricole, économique, environnemental et social. D'où la nécessité d'élaborer et de mettre en place un système efficace d'alerte précoce à la sécheresse⁶⁰.

L'idée de mettre en place un système d'alerte précoce à la sécheresse avait déjà été initié au Sahel par le CILSS (Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse au Sahel). Intervenant au lendemain de la deuxième grande crise sahélienne qui avait secoué cette partie de l'Afrique entre 1983 et 1984, cette initiative a permis d'obtenir des résultats encourageants en matière de prévention des crises alimentaires liées aux conditions climatiques, mais la corruption endémique qui sévit en Afrique et l'instabilité politique, en plus du manque d'implication des bailleurs de fonds ont relativisé l'impact de ce système d'alerte.

Au Maroc, la sécheresse et la crise de l'eau n'engendrent pas de famine et la situation politique est sensiblement plus stable qu'ailleurs en Afrique, mais la réussite de la mise en place d'un système d'alerte est tributaire d'un engagement politique. D'autant plus que la sécheresse s'inscrit dans un contexte durable et non plus conjoncturel à cause du phénomène de réchauffement de la planète qui contribuent à l'augmentation de la température annuelle moyenne.

⁵⁹ Lekbir Ouhajjou. *Espace hydraulique et société au Maroc : cas des systèmes d'irrigation dans la vallée du Dra*. P. 41. Agadir : Université Ibn Zohr. Série : Thèses et Mémoire, 1996. 236 p.

⁶⁰ Abdallah Aghrab : *Étude de la sécheresse au Maroc*. P. 57. Rabat . Collection : Savoirs, 2006. 119p.

Corollaire de l'appauvrissement du sol, et comme nous l'avons indiqué précédemment dans ce chapitre, la désaffection massive de la population et plus particulièrement des jeunes pour leur région natale s'accélère. Ce fléau menace la survie d'un nombre important de douars et d'oasis comme l'indique en ces termes le Pr. Mohammed Ait Hamza, de la faculté des lettres et des sciences humaines de Rabat :

L'ouverture qu'a connu le douar, le départ massif, définitif ou saisonnier des jeunes, vers les chantiers urbains ou vers l'étranger, la scolarisation des masses restantes (même sans issue) a partout entraîné un désintéressement de la population vis à vis de l'économie rurale. L'élevage est le premier secteur qui a souffert de cette situation. L'absence des bergers dévoués au sein des familles et dans le marché du travail, ajouté à la décimation qu'a connu le cheptel, pendant les deux dernières décennies, ont beaucoup réduit les potentialités économiques du douar.

L'ouverture qu'a connu le douar, le départ massif, définitif ou saisonnier des jeunes, vers les chantiers urbains ou vers l'étranger, la scolarisation des masses restantes (même sans issue) a partout entraîné un désintéressement de la population vis à vis de l'économie rurale. L'élevage est le premier secteur qui a souffert de cette situation. L'absence des bergers dévoués au sein des familles et dans le marché du travail, ajouté à la décimation qu'a connu le cheptel, pendant les deux dernières décennies, ont beaucoup réduit les potentialités économiques du douar⁶¹.

Pour circonscrire les effets de la désertification, c'est à dire lutter efficacement contre l'émigration clandestine, la désaffection des jeunes, promouvoir les infrastructures locales en eau, électricité, routes, dispensaires, établissements scolaires...la coopération internationale est sollicitée. Son rôle est souligné par Mohammed Taoufik Zainabi et Lekbir Ouhajjou en ces termes :

Au niveau international, un certain nombre d'associations développe des relations de coopération avec des organismes et des associations étrangers et/ou avec les services de coopération rattachés aux ambassades représentés à Rabat. Ainsi, plusieurs projets sont mis en exécution, notamment le projet de lutte contre la désertification dans la vallée du Dra financé par l'Allemagne et le programme de développement rural soutenu par l'UNICEF et soutenu par Near East Foundation (NEF). À ces deux programmes, s'ajoutent les projets d'amélioration des conditions de scolarisations soutenus par la coopération allemande (GTZ), et les services de coopération rattachés aux représentations de Belgique et des Pays Bas à Rabat, des actions d'assistance aux sourds et muets développées par Hélène Keller International (HKI) et un projet de conservation de la biodiversité cofinancé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)⁶².

⁶¹Mohammed Ait Hamza. *Émigration et formations socio-économiques au Sud de l'Atlas : cas du douar Amjgag* P. 68. Agadir : Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines, 1996. 196p.

⁶²Ahmed Taoufik Zainabi. Lekbir Ouhajjou. « Portée et limite d'une participation citoyenne au développement : les ONG de la vallée de Dra Moyen-Sud-Est marocain » in *l'environnement au*

L'optimisme avec lequel certains auteurs analysent la question de la lutte contre la désertification ne fait cependant pas l'unanimité. Quand ils mettent l'accent sur les efforts entrepris par l'État, ils omettent de souligner que les fonds nécessaires à la mise en place de programmes permettant le traitement du problème en profondeur ne sont pas au rendez-vous. En plus de passer sous silence le fait que certains programmes – comme le PAN- ou structures n'ont vu le jour que parce que les institutions internationales l'ont décidé, soumettant ainsi l'aide accordée au Maroc à une série de conditions pas toujours faciles à honorer. Et ces mêmes structures se limitent dans bien des cas à des bâtisses dépourvues des infrastructures minimales à même de leur permettre de mener à bien leur mission.

Conclusion

Le constat qui se dégage sur la base des éléments mentionnés dans ce chapitre est le suivant : beaucoup de projets et peu d'argent. En parcourant les différents projets de développement, on s'aperçoit que les programmes d'envergure liés à la question de la désertification sont rares, les acteurs étrangers de la coopération préférant concentrer leur activité sur des micro-projets touchant directement la population ciblée. Dispensaires (manquant souvent de tout faute de médicaments et de suivi), établissements scolaires (à l'enseignement souvent précaire faute d'infrastructures et de motivation des enseignants et des élèves), ravitaillement en eau potable (probablement l'action la plus valorisée et appréciée par la population villageoise), lutte contre l'illettrisme, sensibilisation de la femme rurale... constituent certes des actions favorablement accueillies par la population, mais la dimension de ces projets demeure très insuffisante pour permettre un traitement en profondeur de la question de la désertification. Au point où il serait opportun de s'interroger sur les conditions d'application du Plan d'action national de lutte contre la désertification à un moment où il y a une telle disparité entre le discours et la réalité. Ajoutons à cela les restrictions budgétaires imputables à la multiplicité des foyers de tension à travers le monde, ce qui renvoie les fonds alloués aux programmes de lutte contre la désertification au second plan.

CHAPITRE III

LES ACTEURS LOCAUX DANS LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION : CAS DE ZAGORA

3.1 Caractéristiques sociales et démographiques.

S'étendant sur une superficie de 23 000 km² pour une population de moins de 300 000 habitants⁶³, la province de Zagora est peu peuplée à cause de la nature désertique de son climat. Cette population peut croître ou décroître considérablement en fonction du retour massif des jeunes mâles lors de l'Aïd el Kébir (fête du sacrifice), l'Aïd al Fitr (Fête sanctionnant la fin du ramadan) ou lors des vacances estivales (retour des travailleurs d'Europe). La composition ethnique de la vallée du Draa est constituée de berbères Ait Atta, de Draouas (descendants d'esclaves africains), d'arabes Naciris (Tamegrout) et Hassanis (M'hamid). De ces quatre groupes, les Ait Atta sont les plus réticents à l'idée de subir un métissage, préférant souvent les unions entre membres de la tribu dans un souci de maintenir l'essentiel des us et coutumes. La population de Zagora vit essentiellement d'agriculture-activité mise à mal par une sécheresse endémique et par la dégradation de la qualité du sol qui entraîne une baisse régulière des rendements-, et de tourisme, florissant grâce à la richesse des sites naturels et des monuments historiques dont certains remontent à l'âge de pierre.

Cette présentation de la zone concernée par notre étude, faite par Ahmed Taoufik Zainabi, responsable de l'Adedra (Association de développement de la vallée du Dra) et Lekbir Ouhajjou, consultant des Nations Unies et enseignant à l'université Ibn Zohr d'Agadir, démontre la précarité de la situation :

...Aussi, la vallée de Dra se présente-t-elle aujourd'hui comme l'une des régions les moins développées du Maroc : le taux d'analphabétisme (69,3%), de scolarisation (51%), de couverture sanitaire (1médecin/7300 habitants), de chômage(16,9%) sont alarmants. L'intégration à l'économie normale est faible et l'extraversion de toutes les

⁶³ Monographie de Zagora. Province de Zagora. P. 3

formes de vie est de plus accentuée. Cette situation amère est le résultat d'une politique de développement conçue d'abord pour répondre aux besoins de l'État tandis que l'implication de la population était négligée et la prise en compte des préoccupations locales omises⁶⁴.

Cet extrait illustre l'importance des chantiers à entreprendre dans l'une des régions les plus pauvres du pays d'où l'intérêt de la dimension humaine dans la problématique de la désertification et l'imbrication de tout un ensemble de facteurs.

3.2 Le climat

La province de Zagora est considérée parmi les plus désertiques du pays. Le taux de précipitations enregistré avoisine les 90 mm au niveau d'Agdz et moins de 50, plus au Sud de la province, aux environs de Tagounite et de M'hamid. Une rareté accentuée par les changements climatiques dus aux émissions des gaz à effet de serre.

Au Sud Est marocain, entre les chaînes montagneuses du Saghro au Nord et du Bani au Sud s'étend, sur 23000 km², le bassin du Dra moyen couvrant ainsi une zone présaharienne caractérisée par l'aridité du climat (80 mm) et la pauvreté du couvert végétal. La région est traversée par l'Oued Dra autour duquel s'est installée une population sédentaire dont l'effectif avoisine 300 000 habitants répartis sur plus de 500 agglomérations, tandis que les grandes étendues avoisinantes sont partagées entre plusieurs tribus nomades et semi-nomades⁶⁵.

Concernant l'emplacement, la province de Zagora, à laquelle correspond la vallée du Draa est rendue difficile d'accès par deux obstacles montagneux majeurs : le pic de Tichka entre Marrakech et Ouarzazate et celui d'Ait Saoun, entre Ouarzazate et Zagora. Une situation qui a grandement contribué à l'enclavement de cette région du fait de la nature des reliefs accidentés. La difficulté d'accès nonobstant la qualité appréciable de la route nationale suppose un manque à gagner certain pour le secteur touristique des provinces de Zagora et de Ouarzazate. Un manque que l'aéroport international de Ouarzazate ne comble que partiellement. Le marocain moyen n'ayant pas les moyens de prendre l'avion et l'accès étant difficile à cause de la barrière de l'Atlas, le tourisme local pâtit grandement de cette situation.

⁶⁴ Ahmed Taoufik Zainabi. Lekbir Ouhajjou « Portée et limite d'une participation citoyenne au développement : les ONG de la vallée de Dra Moyen-Sud-Est marocain » in *l'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra*. Pp 168-198. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires, 2005.

⁶⁵ Rapport d'activité de l'Association de développement du Draa.1999-2004. Introduction. P.3 Zagora.

3.3 Conditions de vie pénibles

L'impact de la désertification sur le dépeuplement des villages indique qu'on ne peut dissocier lutte contre la désertification et lutte contre la pauvreté et pour ce faire, nos interlocuteurs admettent que la solution passe par la création d'une dynamique favorable à l'emploi et au lancement de différents chantiers du développement. À ce titre, M. Brahim Ouarzazi, hôtelier originaire du village de N'koob et qui nous a fourni une aide appréciable en terme de renseignements et de contacts tout au long de notre recherche appuie l'initiative nationale pour le développement humain (INDH), car elle serait susceptible à ses yeux de permettre d'aborder les questions de fond. Pour lui, la question de la lutte contre la désertification passe par la lutte contre la pauvreté et cette lutte doit s'inscrire dans un contexte global n'excluant aucun aspect.

La lutte contre la désertification est un vaste chantier qui recouvre tout un ensemble d'éléments. Le dépeuplement des villages et des oasis du Sud du Maroc ne peut être contrecarré que par un plan d'action global intégré. Tous les projets initiés sont d'une utilité certaine pour notre région qu'il s'agisse d'électricité, d'eau potable, d'alphabétisation, de promotion des droits des femmes...mais ces projets doivent aller de pair. Une école ou un dispensaire n'ont pas vraiment de sens s'il n'y a pas de route praticable qui y mène. Et l'école n'a pas de sens si les parents d'élèves n'ont pas les moyens pour faire face aux frais de scolarisation pour leurs enfants. De même que pour les projets de lutte contre la désertification. C'est une excellente chose d'encourager les techniques capables d'endiguer l'érosion et la progression des sables, mais il faut parallèlement améliorer les conditions de vie de la population locale et pas seulement insister sur quelques aspects⁶⁶.

M. Ouarzazi est un défenseur déclaré de l'Initiative nationale pour le développement humain, lancée par le Roi Mohammed VI en mai 2005. À l'instar de plusieurs villageois de la région de Zagora, il la perçoit comme un vecteur de développement. Au niveau de sa région, il espère voir naître une dynamique globale à laquelle s'associeraient toutes les potentialités de la région, des autorités aux paysans les plus pauvres en passant par les éleveurs transhumants, les commerçants ou les sans emploi.

Les différents interlocuteurs consultés dans le cadre de cette recherche sont unanimes à reconnaître qu'une véritable dynamique de développement et un véritable programme de lutte contre la désertification passent par une implication de toutes les potentialités locales, en plus

⁶⁶ Brahim Ouarzazi. Restaurateur, responsable associatif à N'koob- Zagora. Propos recueillis le 15 octobre 2006. Zagora.

de la participation des pouvoirs publics à l'échelle nationale et les partenaires étrangers. Une action efficace contre l'érosion des sables et la rareté des ressources en eau passe d'une part par l'amélioration des conditions de vie de la population ciblée et par l'instauration d'un climat de confiance mutuelle entre administrateurs et administrés, notamment à l'échelle locale. Il s'agit d'un défi majeur dans une région parmi les plus pauvres et qui souffre de la désaffection de ses jeunes, convaincus à l'heure actuelle de l'inexistence d'horizons prometteurs dans leur oasis ou douar d'origine et que l'avenir se situe de l'autre côté du détroit de Gibraltar ou de la Méditerranée.

3.4 Un mode de vie séculaire menacé

Devant un tel constat, le mode de vie séculaire de cette région se trouve menacé de disparition. Attachement à la terre pour les agriculteurs, transhumance pour les pasteurs, insouciance vis-à-vis du facteur temps, ustensiles divers et précieux par leur ancienneté en voie de disparition faute de pouvoir servir, rapports avec la nature et les animaux plus distants et empreints d'indifférence, plantes médicinales de moins en moins utilisées car remplacées par les médicaments modernes... Tels sont entre autres les risques qui guettent le mode de vie dans ces régions. Dans le Sud du Maroc, c'est désormais une réalité et aussi bien les villageois que les éleveurs transhumants ne s'en cachent pas. Face au rétrécissement des superficies cultivables et de la rareté de l'eau, bien des gens originaires de ces régions décident d'abdiquer en écoulant leurs maigres biens pour prendre la direction des centres urbains. Un choix aux conséquences souvent désastreuses car les villes elles-mêmes ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour accueillir ces nouveaux arrivants, ce qui favorise la recrudescence de la mendicité, de l'économie souterraine ou les petits larcins.

Lors d'un séjour effectué fin décembre 2005 dans la province de Zagora, s'inscrivant dans le cadre de cette recherche, des villageois nous ont fait confidences préoccupantes. Selon eux, les familles les plus humbles sont désormais équipées d'un récepteur numérique leur permettant tout comme à Rabat ou à Casablanca de suivre le dernier bulletin d'informations sur Al Jazeera, un téléfeuilleton arabe ou mexicain ou encore les prestations des star académiciens libanais. Parallèlement, des villages jadis pratiquement coupés du reste du pays comme Tazarine (70 kilomètres de Zagora sur la route touristique d'Errachidia) abritent depuis peu des cybercafés permettant à la jeunesse de correspondre avec d'autres jeunes

d'ailleurs. Sans parler des marchandises fabriquées en Chine qui parviennent désormais jusque dans ces régions.

Cette incursion de la mondialisation, si elle comporte des aspects manifestement positifs, inquiète plusieurs villageois car elle constitue une menace pour un mode de vie séculaire. Le pire selon eux c'est que ce matraquage d'informations provenant de l'Occident fait que les jeunes se désintéressent de plus en plus des affaires du village. Par conséquent, ils ne songent qu'à un mode de vie conforme à celui de ceux qu'ils admirent à la télévision et s'ils n'y parviennent pas chez eux, alors ils jettent leur dévolu sur l'exode rural ou pis, sur l'émigration clandestine à travers le Détroit de Gibraltar ou en destination des Canaries depuis les côtes du Sahara. Et comme la sécheresse et la désertification font que la récolte est régulièrement revue à la baisse et comme il y a de plus en plus de bouches à nourrir pour de moins en moins de denrées, alors, ils conçoivent mal vivre en marge de cette civilisation dont les médias et Internet les abreuvent. Le temps d'un séjour de quelques jours et le malaise devient perceptible. À plus forte raison quand l'interlocuteur, marocain comme eux est invité à leur parler d'un pays lointain comme le Canada, idéalisé dans ces régions désertiques au-delà de ce que l'admet l'entendement.

Ce revers de la mondialisation interpelle l'ensemble des acteurs de la coopération car un mode de vie séculaire est en train d'agoniser. Il s'agit d'établir un jeu d'équilibre subtil entre l'évolution suivant les standards modernes et la préservation de ce mode de vie faisant la fierté des tribus de ces régions. Une jeunesse qui se détache des préoccupations de son village, cela constitue un obstacle face à la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification car celle-ci requiert une mobilisation sans relâche entre tous les acteurs, villageois, éleveurs, associations locales, ONG étrangères, institutions et agences internationales et État marocain. C'est au prix d'une conjugaison d'efforts entre l'ensemble de ces partenaires que l'on aurait des chances d'enranger quelque succès. Pour y parvenir, la jeunesse villageoise constitue un maillon essentiel de la chaîne. Et c'est la raison pour laquelle des mesures incitatives devraient être mises à sa disposition pour la retenir chez elle et contribuer ainsi à l'action collective. Cela passe essentiellement par la création de postes d'emploi à son profit, par la promotion de l'action associative locale et par la sensibilisation visant à lui expliquer les dangers auquel son village est exposé à cause de la dégradation des sols et de la rareté des ressources en eau.

3.5 Une culture vivrière menacée

Les effets de la sécheresse et de la désertification constituent une menace pour les quelques cultures que produit cette région aride. Bien des variétés de palmier dattier sont menacées de disparition. Ce risque s'ajoute à celui du bayoud⁶⁷, une sorte de champignon qui affecte les palmiers, l'une des principales ressources de la région. Les palmeraies de la région enregistrent des rendements en diminution presque constante, notamment sous l'effet de la dégradation des sols. Ces terres produisent également des amandes d'excellente qualité et qui n'ont pas besoin d'être rôties pour être consommées car la nature sèche du climat s'en charge. On peut également ajouter le henné de Tazarine, célèbre dans tout le Maroc pour sa qualité. Autant de cultures vivrières qui subissent les aléas climatiques et qui requièrent l'attention des acteurs de la coopération pour assurer leur sauvegarde.

Le manque de précipitations risque d'accélérer la disparition de ces récoltes si des actions ne sont pas entreprises dans ce sens. Mais il ne s'agit pas seulement de préserver un mode de vie séculaire. Il s'agit également et surtout de sauver ceux qui vivent de ces cultures du fait que souvent, elles constituent leur unique ressource.

3.6 Enclavement et désaffection

Pour apporter des éléments de réponse à notre problématique, nous avons concentré notre étude de terrain sur une zone particulièrement affectée par la désertification : Le douar de Tinfou. Le choix de cette région s'explique par le fait qu'elle réunit tous les éléments qui gravitent autour de la problématique de la désertification. D'une part, Tinfou connaît un taux de précipitations annuel qui avoisine les 75 mm et si rare soit-elle, cette pluie se caractérise par une irrégularité manifeste car elle peut être diluvienne ou inexistante durant une longue période. D'autre part, il s'agit d'une zone très pauvre qui a connu durant plusieurs décennies une marginalisation de la part des différents gouvernements qui se sont succédé depuis l'indépendance du Maroc en 1956. Désaffection que la population locale impute à l'éloignement et surtout à l'enclavement accentué par les conditions d'accès très difficile à cause de deux épreuves montagneuses : le Tizin-Tichka entre Marrakech et Ouarzazate et Ait

⁶⁷ Mohammed Anjarne., Mohammed Bougerfaoui, Lahcen Abahmane *Multipliation in vitro du palmier dattier : un outil de développement des palmeraies marocaines dévastées par la maladie du Bayoud*. Rabat : Institut National de Recherche Agronomique. 2001. 182p.

Saoun entre Ouarzazate et Zagora. À cela s'ajoute l'extrême aridité du sol propre à toute région désertique, située de surcroît à 60 kilomètres de M'hamid el Ghizlane, point de départ de l'immensité du Sahara. Ainsi, si le Maroc est concerné à 93% par la désertification à divers degrés⁶⁸, la province de Zagora figure au sommet des régions affectées avec Tata, Figuig, Errachidia et Assa-Zag (Voir figure 1.4. Zones soumises à l'action éolienne).

Alors que les conditions de vie de la population locale sont très difficiles, la désertification gagne inexorablement du terrain sous l'effet de l'érosion du sol. Qu'il s'agisse de l'action des paysans ou de celle des éleveurs toujours en quête d'espace pour le pâturage, l'homme a considérablement contribué à la dégradation du couvert végétal. Mais dans ces régions pauvres et arides, la surexploitation des ressources naturelles répond à l'instinct de survie et non à un quelconque excentricité de milliardaire comme l'aménagement d'un parcours de golf privé ou d'une piscine en plein désert.

À Zagora, il s'agit surtout d'apporter des réponses urgentes au problème de l'eau, à la diminution constante des récoltes de dattes, principale ressource de la région, à la lutte quotidienne contre l'ensablement et à la lutte contre le chômage et la misère qui poussent la jeunesse à jeter son dévolu sur l'émigration clandestine ou l'exode rural.

3.7 Les associations locales

Avec les associations locales de la province de Zagora, nous avons été d'emblée confrontés à un problème de taille. Dans une société à tradition orale, les chiffres ne revêtent pas une importance primordiale aux yeux de la population et même pour les responsables associatifs locaux. Hormis l'ADEDRA, qui dispose de structures adéquates et dont la dimension couvre l'ensemble du bassin du Draa en plus d'être un partenaire du plan d'action national de lutte contre la désertification, les associations dont le champ d'action ne dépasse pas les limites d'un village, n'accordent qu'un intérêt relatif aux chiffres correspondant à la part de participation de chaque partenaire dans un projet donné. C'était un véritable handicap auquel nous avons du faire face.

⁶⁸ Mohammed Badraoui. *La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse/ou la désertification, en particulier en Afrique*. Introduction. Rabat : Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, 2005.

Par exemple, dans le village de N'koob, nous avions l'intention de nous attarder sur un projet villageois de ravitaillement en eau potable à travers la construction d'un château d'eau et qui a profité à quatre douars de Zagora. Projet initié par l'association locale Ait Ighazzoune et financé par la coopération belge. À en croire les commentaires recueillis auprès des responsables associatifs, des villageois et de quelques notables de N'koob, les effets de l'initiative sont largement appréciés car le château d'eau a mis un terme à une longue période de souffrance au cours de laquelle, les villageois devaient parcourir des distances considérables à pied ou à dos de mulet pour se procurer cette denrée. Mais quand nous avons cherché à nous enquérir du montant alloué au projet et à la part de participation de tout un chacun, les responsables d'Ait Ighazzoune pourtant à l'origine de la mise en place de cette initiative étaient incapables de nous fournir les chiffres. On nous a fait savoir à cet effet qu'il s'agit là d'une question de culture qui accorde plus d'importance au résultat final qu'aux voies empruntées pour y parvenir.

Par contre, nous avons appris des informations intéressantes concernant les normes de financement. Il s'avère ainsi que dans la majorité des projets financés par la coopération internationale, le montant alloué représente près de 80% du total, contre 15% versés par la commune rurale et 5% par les villageois à qui on laisse le choix de participer soit financièrement par le biais d'une collecte soit en nature, c'est à dire en main d'œuvre. Or, comme la plupart des villageois vivent dans la précarité, très souvent leur participation est apportée sous forme de main d'œuvre. C'est une norme constatée dans d'autres projets financés par la coopération comme à Tinfou où un projet de lutte contre la désertification financé par la FAO et les Eaux et Forêts a obéi à cette logique. Mais les responsables de l'association locale de développement étaient dans l'impossibilité de nous procurer les chiffres, mais seulement la part de participation des différents intervenants en pourcentage. Dans ce dernier cas, nous avons même été dans l'impossibilité d'obtenir les éléments en question auprès de la subdélégation des Eaux et Forêts y inclus après avoir consulté toutes les archives correspondant au projet. Beaucoup de détails, mais aucun chiffre. Et quand nous avons songé poser la question aux responsables du Haut Commissariat des Eaux et Forêts à Rabat, on nous a tout simplement référé à la subdélégation de Zagora.

Devant l'impasse que représente la difficulté d'obtenir les chiffres, il fallait se tourner vers les partenaires étrangers qui subventionnent la partie la plus importante du projet. Là encore, il fallait faire face au départ des coopérants à la fin de leur mission. Restait le ministère de

l'Équipement qui sert dans certains cas précis de trait d'union entre les associations locales et la coopération internationale. Et là encore il faut avoir la chance de trouver la bonne personne, c'est à dire celle qui a veillé à la concrétisation du projet, sinon, la quête des chiffres se complique encore. Nous sommes parvenus à la conclusion que dans un pays à tradition orale, il s'agit de composer avec la culture locale partant du principe qu'en fin de compte l'élément essentiel consiste à évaluer l'impact des projets initiés auprès des bénéficiaires et les pourcentages, même en l'absence de chiffres donnent une indication assez claire sur le degré d'implication des différents protagonistes. Mais ce n'est pas le cas des programmes ayant une dimension nationale comme le PAN-LCD qui abordent en détails chiffrés les actions entreprises ou à entreprendre pour lutter contre la désertification.

Pour notre étude de cas, il s'agissait initialement d'examiner le partenariat entre l'Association du développement du Draa (ADEDRA) et la coopération technique allemande (GTZ) et son impact sur la population locale. L'objectif étant de répondre à la question centrale de savoir si les acteurs de la coopération apportent des solutions tangibles aux besoins de la population ciblée notamment pour ce qui est de la désertification et des retombées qui en découlent. Si nous nous sommes limités au cas de l'ADEDRA, c'est parce qu'à l'échelle locale, il y a trop d'associations à Zagora pour prétendre jeter la lumière sur chacune d'elles, d'où la nécessité de trancher de telle sorte d'en sélectionner les ou la plus représentative.

3.8 La justification du choix

Le choix du partenariat GTZ-ADEDRA est justifié par deux éléments essentiels : d'une part la GTZ figure en tête des acteurs de la coopération nationale agissant dans le domaine de la lutte contre la désertification. Une spécialisation qui cadre avec l'objet de la présente recherche. D'autre part, l'ADEDRA est considérée comme l'association-mère de tout le tissu associatif de Zagora traitant de notre problématique. Cependant, au fil de nos déplacements, l'un de nos interlocuteurs à l'ADEDRA, M. Abdallah Hafidi, ancien cadre de l'Office régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate (ORMVAO) – dont relève Zagora-, a attiré notre attention sur l'existence d'un projet touchant le cœur de la question de notre problématique : À 30 kilomètres au sud de Zagora, dans le douar de Tinfou, la FAO et les Eaux et Forêts avaient initié en 1986 un programme de lutte contre l'ensablement à travers la stabilisation des dunes.

L'importance de ce programme résidait dans le fait que le douar en question connaissait à cause de l'invasion des sables un exode d'une ampleur telle que tout paraissait indiquer qu'il allait cesser d'exister selon les propres dires des villageois.

L'intervention de la FAO et des Eaux et Forêts a pu produire des résultats probants même si la démarche était sujette à quelques reproches. Vingt ans plus tard, les villageois et les responsables associatifs locaux nous relatent leur expérience, les étapes par lesquelles ils sont passés et leur lutte ininterrompue contre la désertification, l'ensablement et la quête de l'eau. Eu égard à l'importance du cas de Tinfou, nous avons décidé de subdiviser cette étude de cas en deux : la première analysera l'expérience pilotée dans le douar de Tinfou par la FAO et les Eaux et Forêts et la seconde le partenariat entre l'Association du développement du Draa et la coopération technique allemande et ses répercussions sur la population locale.

3.9 La démarche

Aussi bien à Zagora qu'à Tinfou, notre démarche s'est basée sur une série d'entretiens avec des responsables associatifs locaux, des paysans, le délégué des Eaux et Forêts... À cela s'ajoute la consultation d'un nombre appréciable de documents de l'ADEDRA et des Eaux et Forêts. Pour les entretiens, il fallait tenir compte de la mentalité locale et de ne pas se présenter avec une série de questions donnant l'impression que le chercheur vient réciter par cœur une leçon.

Quelques idées centrales suffisaient pour amener nos interlocuteurs à un maximum de confidences. Il fallait adopter l'approche de proximité se basant sur des entretiens à bâtons rompus autour un verre de thé. Une fois que la personne interrogée était mise en confiance, on pouvait alors obtenir aisément les éléments recherchés. Il fallait également éviter un recours excessif à des explications scientifiques car aux yeux de ces villageois pieux, qu'il s'agisse de la problématique de l'eau, de celle de l'ensablement ou autres, tout est régi par la volonté de Dieu même s'ils vouent un grand respect à ceux qui ont eu la chance de faire des études.

Nous avons également constaté en compagnie de ces villageois les résultats des dispositifs de lutte contre la désertification et l'ensablement et recueilli parfois involontairement dans des terrasses de cafés des commentaires sur la rareté de l'eau et dépérissement des palmiers

dattiers. Autant dire que tout ce qui était susceptible d'enrichir notre enquête a été pris en considération.

Par ailleurs, au fil des contacts et des déplacements dans les villages en proie à l'ensablement et à la désertification, nous nous sommes familiarisés avec les différentes techniques employées par les villageois. Nous avons appris à ce titre qu'il existe une distinction entre celles de lutte contre l'ensablement, qui est l'une des composantes essentielles de la désertification et celles de la lutte contre la désertification. Les éléments relatifs aux différents dispositifs employés nous ont été fournis par deux membres de l'ADEDRA, MM Jaafar Maguiri et Abdallah Kabiri, enseignants au premier cycle secondaire, respectivement d'histoire-géographie et de sciences naturelles. En tant que fils de paysans propriétaires de palmiers dattiers, ils sont bien renseignés sur la question.

3.10 Les techniques

3.10.1 La lutte contre l'ensablement

Lors de notre séjour dans la région de Zagora, on s'attendait à ce que nos interlocuteurs nous parlent de différentes techniques de lutte contre l'ensablement. Au fait il n'y en a plus qu'une seule qui soit particulièrement utilisée. Après avoir tenté un certain nombre d'expériences, les villageois sont parvenus à la conclusion que l'utilisation des feuilles de palmier était la plus efficace. Cela n'exclut pas d'autres techniques, comme les roseaux, constatée à N'kob et à Tazarine, mais les feuilles de palmier demeurent largement répandues et sans même emprunter les pistes désertiques rocailleuses, on peut constater que la grande majorité des villageois, utilise le long de la route Ouarzazate-M'hamid, en passant par Zagora les dispositifs en feuilles de palmier.

Exposées sous forme de palissades carrées pour contrer le vent dans toutes ses directions, elles présentent la particularité de nécessiter un coût quasi nul nécessitant juste un effort en main d'œuvre. Juste à l'extérieur de ces palissades, les acacias sont plantés pour que leurs racines jouent un rôle majeur : celui de la stabilisation des dunes. Effectivement, comme ces racines ont la particularité de ne pas pénétrer profondément dans le sol, leur proximité de la surface permet une efficace stabilisation des dunes. Une stabilisation qui se traduit par durcissement de la surface qui réduit considérablement le mouvement du sable.

Cette technique présente toutefois l'inconvénient suivant : elle suppose l'utilisation des feuilles de palmier, donc vider partiellement le palmier dattier de sa substance. Aux yeux des villageois toutefois, le besoin de survie en érigeant des digues contre l'ensablement qui menace tout le village prime sur toute autre considération. À Tinfou, pour les fins de notre recherche, nous nous sommes enquis des résultats de cette technique financée par la FAO avec la participation des eaux et forêts, auprès de la population villageoise.

Au terme d'une série d'entretiens avec les habitants du douar de Tinfou, l'appréciation est globalement satisfaisante, surtout que cette technique se distingue par son coût faible d'entretien et c'est précisément ce que recherche la population des villages. Monique Mainguet et Frédéric Dumay considèrent qu'une lutte efficace contre l'érosion éolienne passe par les étapes suivantes :

Un combat efficace contre les méfaits de l'érosion éolienne exige de déceler dans le temps les seuils de déclenchement à l'aide des outils de télédétection (images satellites et photographies aériennes), de limiter et de localiser dans l'espace les phénomènes observés. Toute intervention sur le terrain ne peut être efficace sans connaissance préalable des mécanismes de l'érosion éolienne à l'interface sol-atmosphère. La lutte contre la menace éolienne, qui s'exprime notamment contre l'appauvrissement en particules d'argile, de limons ou de sable et, à l'inverse, contre l'ensablement, doit prendre en compte le bilan sédimentaire, le type d'édifice dunaire et faire la différence entre : la mobilité dans les aires sources où les particules meubles doivent être bloquées ; la mobilité dans les aires de transport où le courant éolien doit être dévié pour éviter l'ensevelissement des infrastructures humaines et la mobilité dans les aires de dépôt où c'est l'excès d'ensablement qui est en cause⁶⁹.

Pour endiguer l'effet de l'ensablement, une connaissance préalable du terrain est donc nécessaire comme l'indiquent Mainguet et Dumay. Le recours à l'acacia par la FAO dans son projet initié en partenariat avec les Eaux et Forêts a été précédé de plusieurs missions de reconnaissance du sol avant d'arrêter le choix sur la technique à utiliser.

3.10.2 Les techniques de lutte contre la désertification

Tout comme la lutte contre l'ensablement, les techniques employées pour faire face à la désertification sont dans la plupart des cas artisanales et peu coûteuses. D'ailleurs les résultats

⁶⁹ Monique Mainguet, Frédéric Dumay. *Combattre l'érosion éolienne : un volet de la lutte contre la désertification*. Montpellier. Paris : P 13. Comité Scientifique Français de la Désertification, 2006 (Les dossiers thématiques du CSFD n°3).

les plus probants en la matière ont été obtenus de cette façon : l'utilisation des moyens de bord et la mobilisation de la population villageoise.

3.10.2.1- La *Tamarix aphylla*.

Plante qu'on retrouve dans les zones arides et qui est caractérisée par une rapide reproduction végétative. Non seulement nécessite-t-elle un minimum d'eau, ce qui constitue la solution idoine pour les villageois, mais n'importe quel bout de la *Tamarix aphylla* qu'on replante se reproduit facilement. Il s'agit d'un procédé efficace et peu coûteux pour la régénérescence du couvert végétal. Il s'agit d'une fixation biologique sur un périmètre donné à l'intérieur duquel la rapidité de reproduction de cette plante permet la constitution d'un couvert végétal à l'efficacité d'autant plus avérée que la tamarix nécessite une quantité d'eau limitée.

3.10.2.2 : Le *Balhaj*

Appellation locale d'une plante poussant dans les zones arides et qui présente des caractéristiques similaires à la *Tamarix aphylla*. Pour la revitalisation du sol, cette plante constitue une solution efficace et rapide en plus d'un faible coût d'entretien. Ses racines demeurent proches de la surface au point de demeurer visibles et ce contact avec le sol facilite la stabilisation. Tout comme pour la tamarix aphylla, elle nécessite l'aménagement d'un périmètre à l'intérieur duquel cette plante se reproduit tout en ne nécessitant aucun entretien spécifique et se contente du peu de précipitations que connaît la région.

3.10.2.3 La *Meskat*

Il s'agit d'une technique d'exploitation des eaux de ruissellement provenant des montagnes. Utilisée d'abord en Tunisie avec le soutien de la coopération technique allemande, et après avoir obtenu des résultats probants, elle a été employée au Maroc. Elle consiste en l'aménagement d'un bassin pour retenir l'eau de ruissellement provenant des montagnes. La nature rocailleuse du sol dans cette région permet l'acheminement de cette eau et empêche son assèchement. Cependant, faute de digue de retenue, l'eau finit par se perdre sans bénéfice pour les agriculteurs. La technique du meskat consiste à récupérer les eaux de ruissellement

plus en hauteur, et à les diriger par des rigoles vers des parcelles d'arboriculture⁷⁰. Désormais, grâce à cette technique, une superficie appréciable de cultures est sauvée et les villageois peuvent l'exploiter directement puisqu'elle peut parvenir directement aux superficies cultivables.

3.10.2.4- Les gabions :

Procédé utilisé pour lutter contre l'érosion des berges sous l'effet de la désertification. Pour obtenir des résultats plus concluants, on plante le long des berges la *Tamarix aphylla* pour favoriser la reconstitution du couvert végétal, meilleure digue contre la désertification. La *Tamarix aphylla* nécessite de surcroît des quantités d'eau limitées et se reproduit facilement.

3.10.2.5- L'*atriplex*

Son nom scientifique est *atriplex patula*. Il s'agit d'une plante utilisée pour favoriser le reboisement et l'aménagement pastoral. Présentant des caractéristiques similaires à la *Tamarix aphylla*, l'*atriplex* permet de compenser l'exploitation du sol sous l'effet du surpâturage. On la rencontre notamment dans les endroits incultes et ne nécessitant pas d'entretien spécifique. Plantée pour favoriser le couvert végétal, elle permet non seulement de lutter contre la salinité en zone désertique et contre la désertification, mais fournit en plus au bétail un fourrage nutritif.

Comme on peut le constater, les techniques de lutte contre la désertification et l'ensablement sont nombreuses et on n'en a cité que les plus utilisées. Si elles sont souvent artisanales, leur efficacité a été constatée au fil du temps à travers les diverses expérimentations mises en pratique par les villageois.

3.10.3 L'efficacité des techniques expérimentées

Si les villageois se satisfont de l'efficacité des techniques utilisées pour contrer la désertification, elles restent toutefois insuffisantes pour permettre d'inverser le processus.

⁷⁰ Ziad Chaabouni. « Les aménagements hydrologiques traditionnels des eaux de ruissellement (Meskat) et la lutte contre l'érosion hydrique des sols » in *Géographie et Développement* n° 11. Pp 23-42 Tunis : Association des Géographes Tunisiens, 1991.

Même si le recours aux plantes se reproduisant facilement donne des résultats encourageants, le besoin en eau est toujours impérieux pour permettre d'engranger des résultats conformes à l'ampleur du défi. Si le palmier dattier, la *Tamarix* ou l'*atriplix* nécessitent une quantité d'eau limitée, celle-ci demeure indispensable. Et pour reprendre l'expression employée par nos interlocuteurs de l'ADEDRA et par le délégué des Eaux et Forêts à Zagora : «Il faut de l'eau pour lutter contre le manque d'eau». Dans un tel contexte, le projet initié en 1986 par la FAO et les Eaux et Forêts revêt une importance cruciale.

3.11 Tinfou : Emplacement et climat

Situé à une trentaine de kilomètres au Sud de Zagora, sur la route de M'hamid, on accède au douar de Tinfou par une piste de deux kilomètres, jadis impraticable pour les véhicules utilitaires. L'ADEDRA a depuis peu financé les travaux de terrassement de la piste, toujours difficile à cause de la nature rocailleuse du sol, mais du moins ce ne sont plus seulement les véhicules tout terrain qui parviennent jusqu'au douar qui se trouve au milieu de la palmeraie de Fezouata qui prend naissance d'Amezrou, juste à la sortie de Zagora. Ladite palmeraie longe la route Zagora-M'hamid et comprend un ensemble de douars dont la principale activité réside dans la vente des variétés de dattes de la région. Le climat aride est marqué par une rareté extrême des précipitations pluviométriques avec un volume de 75 mm par an en moyenne, mal répartis. La température qui dépasse souvent les 40 degrés entre début juin et fin août peut avoisiner les 2 degrés les nuits d'hiver entre début décembre et fin février.

3.11.1 Les produits agricoles de la région.

En dépit de la rareté des précipitations, le secteur agricole revêt toujours une importance cruciale dans la région de Zagora. Les dattes, les amandes, le henné et l'olivier constituent l'essentiel de la production locale. Une production en diminution constante comme l'indique ce tableau qui présente les récoltes des saisons agricoles 1994-1995 et 1995-1996.

Tableau 3.11.1 Récolte des saisons agricoles 1994-1995 et 1995-1996 dans la vallée du Draa

Arboriculture Fruitière	Effectif (Pieds)	Production Campagne 1994/95	Production Campagne 1995/96
Palmier dattier	1 477.000	53 560 t	45 000 t
Amandier	55 200	110 t	100 t
Olivier	18 000	60 t	400 t
Pommier	67 200	1 468 t	1 100 t
Abricotier	75 400	1 574 t	1 500 t

Source : Mohammed Taoufiq Zainabi et Lekbir Ouhajjou⁷¹.

Comme l'indique ce tableau, en l'espace d'une saison, la production du palmier dattier a diminué de plus de 8000 tonnes, celle de l'amandier de 10 tonnes, du pommier de 368 tonnes et de l'abricotier de 74 tonnes. Seul l'olivier a vu sa production augmenter, passant de 60 à 400 tonnes, ce qui laisse supposer que les villageois se recyclent en fonction des cultures susceptibles de leur rapporter un peu plus d'argent. Eu égard à la rareté des ressources dans la région, cette baisse produit un impact manifeste sur les conditions de vie de la population de la région tenant compte du degré de dépendance du secteur agricole faute d'alternatives.

3.11.2 Les éléments du projet.

Avant le lancement des travaux de stabilisation des dunes, ces dernières couvraient une superficie de 720 ha et pouvaient atteindre une hauteur de 10 à 15 mètres. Et c'est ce qui explique que le sable s'engouffrait jusqu'aux étages supérieurs des habitations.

La progression de ces dunes a ensablé 170 ha et menaçait 120 ha de palmeraie, 3 kilomètres de seguias irriguant 790 ha et des agglomérations rurales renfermant 1600 habitants. Les travaux de stabilisation des dunes dans ce périmètre ont débuté en 1980-1981 et portent, en plus des entretiens qui doivent être faits continuellement, sur les réalisations suivantes :

- Quadrillage : 83 ha
- Palissade : 4.5 kms
- Plantation : 106 ha

Concernant la contribution du Maroc, elle se présente comme suit :

- Personnel technique de terrain pour l'exécution des mesures et la collecte de l'information nécessaire.
- Mise en exécution du plan d'aménagement arrêté.
- Diffusion de l'information et conclusions finales⁷².

⁷¹ Ahmed Taoufiq Zainabi, Lekbir Ouhajjou. *Présentation de la zone d'intervention de l'association de développement de la vallée du Draa*. Zagora : ADEDRA, 2000.

D'autres éléments du projet mettent l'accent sur des aspects importants comme le suivi ou l'appui à la formation spécifique aux aménagements des dunes, mais les témoignages recueillis font état de missions trop espacées par la suite pour que l'on puisse évoquer un réel suivi.

3.11.3 Tinfou, avant 1986

La composition ethnique de Tinfou est constituée essentiellement de Draoua (habitants du Draa) qui sont considérés comme les autochtones de la région. Cependant, comme Tinfou est située en pleine route historique des caravanes qui parvenaient jusqu'à Tombouctou et le Soudan en empruntant les pistes du désert, ce village à l'instar de toute la région a subi une profonde opération de métissage. Ainsi retrouve-t-on au sein même des draoua des Arabes, des descendants d'esclaves africains et aussi des berbères Ait Atta. Une cohabitation qui n'a pas toujours été facile et peut toujours faire l'objet de rancoeurs tribales entre les uns et les autres. De nos jours, l'essentiel des activités du douar tourne autour de l'agriculture et des maigres recettes générées par le palmier dattier ou le henné, mais les récoltes sont trop souvent tributaires des précipitations pluviométriques pour constituer des revenus stables. Ce qui fait que l'essentiel des ressources du village proviennent des virements des jeunes mâles établis aussi bien dans les principaux centres urbains du pays qu'en Europe.

Le lien avec le reste du pays est assuré par une route en terre battue dont le terrassement a été rendu possible grâce à l'Association du développement du Draa en 2003. Sur une longueur de deux kilomètres, ce chemin relie la route Zagora-M'hamid et permet désormais l'acheminement de denrées de tout genre à travers un marché hebdomadaire achalandé.

Il y a consensus parmi les villageois de Tinfou quant aux conditions éprouvantes dans lesquelles ils vivaient il y a à peine une vingtaine d'années. À l'époque se souvient Mohammed Yamani, instituteur, responsable de l'Association Tinfou pour le développement et la culture et membre de l'ADEDRA, il n'y avait rien au niveau des infrastructures.

⁷²Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire. « Propositions relatives aux sites pilotes. Site de Tinfou » Rabat : Ministère de l'Agriculture, Direction des eaux et forêts et de la conservation des sols 1989.

Avant 1986, il n'y avait ni eau ni électricité et les deux kilomètres de piste qui conduisaient au village étaient impraticables. L'enclavement aurait été presque total si la route Zagora-M'hamid était plus éloignée. On se suffisait à nous même en l'absence de toute action entreprise par l'État, mais de très nombreux jeunes avaient quitté le douar à l'époque soit vers les grands centres urbains comme Marrakech, Agadir, Casablanca ou Rabat, ou encore vers l'étranger, souvent en tant que clandestins. En 1986, la FAO et les Eaux et Forêts se sont présentées au village pour mener un projet de lutte contre l'ensablement, mais cela a donné lieu dès le départ à quelques malentendus⁷³.

Notre interlocuteur faisait allusion à la démarche adoptée par les instigateurs du projet qui ont omis d'impliquer la population de Tinfou, se contentant de transposer une expérience menée par la FAO dans plusieurs pays arabes à savoir, l'Algérie, la Tunisie, le Sultanat d'Oman et le Yémen. L'absence d'approche participative a constitué la principale bévue commise par la FAO et cela a généré une profonde incompréhension au début. Effectivement, comme les villageois de Tinfou vivaient une situation de profond enclavement et de désaffection de l'État, ils ont perçu les émissaires de la FAO et des Eaux et Forêts comme de louches individus venus les exproprier de leur terre.

La méfiance viscérale vis à vis du Makhzen (pouvoir détenu par les représentants des institutions) plus prompt à instituer des taxes qu'à songer au bien-être de ses administrés à leurs yeux avait suscité une vive appréhension.

Il a fallu de longues discussions -poursuit M. Yamani dans le même entretien-, pour instaurer un climat de confiance entre les partis car les villageois n'étaient pas habitués à recevoir quoi que ce soit de la part de l'État et se sont toujours suffi à eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins quotidiens. Alors que quelqu'un se présente pour leur offrir quelque chose, c'était forcément suspect à leurs yeux. Même après avoir acquis la conviction que le projet était destiné aux villageois, il a fallu statuer sur l'opportunité de travailler en partenariat avec ces institutions. Le conseil du village qui regroupait 24 membres, en plus du cheikh, sage du douar, s'est réuni pour entériner la décision et c'est ainsi que le projet de lutte contre l'ensablement dans le douar de Tinfou a pu voir le jour.

Sur la base des impressions recueillies auprès des villageois de Tinfou qui ont pris part à la réalisation du projet, la situation était fortement préoccupante. L'ensablement atteignait les étages supérieurs des habitations et certaines avaient même été totalement recouvertes.

L'eau potable, de même que l'électricité étaient inexistantes, alors que les deux kilomètres de pistes séparant le village de la route Zagora-M'hamid étaient presque impraticables. Sur le plan

⁷³ YAMANI Mohammed. Instituteur et responsable associatif à Tinfou. Propos recueillis le 21 novembre 2006 à Tinfou.

associatif, c'était le vide presque absolu tant au niveau des ONG, des institutions internationales que des acteurs nationaux ou locaux. L'illettrisme concernait alors la grande majorité du douar et l'exode rural, de même que l'émigration clandestine étaient déjà répandus. Il fallait parcourir à l'époque la distance de 30 kilomètres jusqu'à Zagora pour bénéficier de soins médicaux d'urgence et Zagora elle-même connaissait une grande pénurie dans le secteur de la Santé publique. Dans un tel contexte, nos interlocuteurs étaient unanimes à admettre que le village était passé tout près de la disparition car les conditions nécessaires pour mener une vie digne n'étaient plus assurées. Telle était la situation à Tinfou avant l'arrivée des représentants de la FAO et des Eaux et Forêts.

3.11.4 Objectif majeur : la stabilisation des dunes

À l'arrivée des techniciens de la FAO et des Eau et Forêts en 1986, l'urgence absolue n'était même pas l'eau potable qui est pourtant la principale préoccupation des habitants des zones désertiques. Il fallait d'abord éviter un exode massif d'une population villageoise en proie à une lutte quotidienne contre l'invasion du sable. Pour y parvenir, les dunes entourant le village devaient être stabilisées afin d'éviter que le sable se soulève au moindre coup de vent. Tel a été le contexte global dans lequel la FAO et les Eaux et Forêts ont pu initier leur projet après avoir surmonté l'épreuve des réticences villageoises. En dépit d'avoir omis d'associer d'emblée la population ciblée au projet, celui-ci s'est avéré indispensable d'autant plus qu'il coïncidait avec une période au cours de laquelle tout semblait concourir en faveur de la disparition du village. De l'ensablement à l'enclavement en passant par le chômage endémique, il fallait hiérarchiser les priorités. Et au sommet des priorités figurait une mesure draconienne contre l'ensablement du fait que certaines habitations avaient fini par être complètement englouties sous le sable.

Il s'agissait donc de lutter contre l'ensablement en stabilisant les dunes environnantes dont le sable qui se soulevait sous l'effet du vent atteignait pratiquement toutes les habitations du village. Pour stabiliser ces dunes, la FAO a mis en place un dispositif qu'elle avait déjà expérimenté dans d'autres pays arabes à savoir : l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Yémen du Nord, le Yémen du Sud, les Émirats Arabes Unis et le Sultanat d'Oman. L'action de lutte contre l'ensablement à Tinfou comprenait deux étapes essentielles : les palissades carrées et les acacias.

3.11.5 Les palissades carrées

Ce dispositif consistait à aménager au niveau même des dunes à l'origine de l'ensablement un ensemble de palissades sous forme de carrés par le moyen de feuilles de palmier. En procédant de la sorte, on prenait en considération tous les mouvements possibles du vent. D'où la forme carrée de la palissade. Il fallait qu'une vaste superficie soit ainsi aménagée afin que les résultats soient conformes aux attentes.

3.11.6 Les acacias

Nous avons constaté l'efficacité des acacias lors de notre séjour à Tinfou. Les acacias, comme nous l'avons souligné nécessitent peu d'eau et leurs racines demeurent presque en contact avec le sol qu'elles stabilisent ainsi de façon efficace. Avec nos accompagnateurs, nous avons pu vérifier que le périmètre concerné par le projet, à l'intérieur même des dunes, paraissait davantage à de la terre battue d'un cour de tennis qu'à du sable prêt à causer des ravages à la moindre tempête.

L'autre avantage direct du projet réside dans le fait de procurer un petit nombre d'emplois saisonniers, ce qui constitue un acquis pour le village. Mais le principal succès à long terme a été d'éliminer le risque de disparition du village.

3.11.7 Les principales réalisations depuis 1986

Considérant la mission accomplie, les techniciens de la FAO ont quitté les lieux peu de temps après pour entreprendre d'autres expériences sous d'autres cieux. Depuis, le village a repris un train de vie plus ou moins normal, mais il fallait subvenir à d'autres besoins comme l'eau potable, l'électricité, la santé, la scolarité... Par étapes, le village a pu réunir les conditions de base d'une vie relativement digne.

3.11.7.1 L'eau potable grâce à OXFAM-Québec

Les principales réalisations ayant suivi la mise en place du projet ont essentiellement consisté en l'électrification rurale en 1999 grâce au programme national visant à désenclaver le monde rural en dotant l'ensemble du territoire d'électricité, puis l'eau potable entre 2001 et 2002. Ce

dernier acquis a été rendu possible grâce à OXFAM-Québec. Vu l'importance du projet d'eau potable, nous allons jeter la lumière sur les principaux éléments de ce projet. Notre accompagnateur, M. Mohammed Yamani apporte les précisions suivantes :

Au début, l'alimentation en eau potable s'effectuait grâce à des fontaines publiques, puis on a pu accéder à l'eau à domicile. Pour nous, ce fut-là une étape essentielle pour la survie du village car après avoir dépassé le risque de le voir disparaître suite à la stabilisation des dunes, il fallait trouver une solution d'urgence à la pénurie de l'eau. Le projet d'OXFAM-Québec revêt une signification particulière car le volume des précipitations suffit de moins en moins à notre subsistance⁷⁴.

Le projet financé en grande partie par l'ONG québécoise a également connu une symbolique participation villageoise et une autre plus importante de la part de la commune et du conseil municipal. En terme de pourcentage, cela se traduit ainsi :

*Participation de la population de Tinfou :	5%
*Conseil provincial :	10%
*Commune de Fezouata :	15%
*OXFAM-Québec :	70%

Total : **100%**

Concernant la participation villageoise, il convient d'apporter une importante précision : les 5% correspondant à la contribution des habitants de Tinfou n'ont pas été versés en espèces, mais en main d'œuvre, ce qui constitue la coutume dans le partenariat entre les villages et les acteurs de la coopération internationale. Étant très pauvres, donc incapables d'apporter une contribution en argent, si modeste soit-elle, les villageois sont souvent tenus de participer au projet à travers un effort collectif. À 150 kilomètres de Tinfou, au village de N'koob, nous avons également été témoins d'une expérience similaire qui a été initiée durant la même période entre l'association Ait Ighazzoune et la coopération belge en vue de ravitailler en eau potable quatre villages. À cette occasion, le principe de la participation en main d'œuvre à la

⁷⁴YAMANI Mohammed. Responsable associatif à Tinfou. Propos recueillis le 21 novembre 2006. Tinfou.

hauteur de 5% a également été adopté. Il en va de même dans plusieurs projets financés par la coopération locale.

3.11.7.2 Le terrassement de la piste grâce à l'ADEDRA

L'association pour le développement du Draa (ADEDRA) a pour sa part apporté sa contribution au désenclavement de Tinfou. Ainsi, a-t-elle financé en 2003 le terrassement de la piste de deux kilomètres reliant le village à la route Zagora-M'hamid. Jadis presque impraticable, on ne pouvait y accéder qu'à travers des véhicules tout-terrain. Pour les utilitaires, il était risqué de s'y aventurer vu la nature rocailleuse du sol. Désormais, les gens ressentent moins l'effet de l'enclavement et le ravitaillement en denrées alimentaires s'effectue normalement comme en témoigne l'achalandage hebdomadaire que connaît le souk du village dans un espace que les villageois ont baptisé «Mahatta» - la station-.

3.11.7.3 Le dispensaire

Au chapitre des acquis, le dispensaire médical situé non loin du village devrait figurer en bonne place, mais les personnes que nous avons interrogées fustigent l'extrême rareté des produits pharmaceutiques et l'indisponibilité du personnel paramédical affecté dans cet établissement. Un ancien du village résume la situation : «Si l'hôpital provincial de Zagora, capitale de toute une région manque de tout, imaginez Tinfou !». Mais la construction existe, reste la volonté des pouvoirs publics de le doter du matériel et des produits nécessaires afin que la population puisse bénéficier de ses services dans les meilleures conditions. Une pénurie de médicaments qui s'ajoute à un problème majeur que connaît le secteur de la santé publique au Maroc : Le personnel médical et paramédical use de tous les subterfuges pour éviter l'affectation dans le milieu rural et c'est ce qui explique en partie le malaise de ce secteur au Maroc.

3.11.8 Le cadre associatif.

Active depuis quelques années, l'association Tinfou pour le développement et la culture agit dans plusieurs domaines dont la scolarisation des enfants, lutte contre l'illettrisme, organisation d'activités culturelles...Elle organise en outre des campagnes de sensibilisation médicales auxquelles s'associent bénévolement des médecins de la région, des campagnes de

lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, d'autres concernant la contraception, des visites médicales à domicile notamment au profit des personnes âgées, des opérations de circoncision...

Comme on peut le constater et nonobstant de nombreuses lacunes, le village de Tinfou est passé de 1986 à aujourd'hui du stade d'indigence absolue où la pénurie concernait tous les secteurs à un village, certes toujours modeste, mais où l'eau potable est disponible dans les logis et où l'éclairage public éclaire les nuits et où l'illettrisme est en régression grâce aux multiples campagnes menées. Mais il reste un long chemin à parcourir pour que les infrastructures du village mettent la jeunesse à l'abri du besoin de prendre le chemin des grandes villes ou de prendre des embarcations de fortune en vue de tenter l'expérience de l'émigration clandestine. D'ailleurs, notre accompagnateur a d'emblée attiré notre attention sur un détail : «Regardez donc autour de vous. Vous ne verrez que des vieux !». Un constat qui concerne au fait la grande majorité des villages du Sud marocain. D'après Si Ali, un ancien du douar de Tinfou, il fut un temps où le village se suffisait à lui-même.

Il n'y a pas si longtemps se souvient-il, les choses étaient bien différentes. Il n'y avait ni eau potable ni électricité, la piste était difficile et les commodités d'aujourd'hui étaient inexistantes, mais il y avait plus de pluie, beaucoup plus qu'aujourd'hui. La terre du douar produisait de tout, alors qu'aujourd'hui, il ne reste plus que les dattes, un peu de henné et d'amandes et encore, en quantités moins importantes. Il y avait abondance de fruits et de légumes, l'oued Draa ne tarissait presque jamais et pour les jeunes, le besoin de quitter le village se faisait beaucoup moins ressentir. Il fut même un temps où grâce à l'abondance d'eau, on avait des difficultés à trouver de la main d'œuvre pour les travaux de champs. Comme vous pouvez le constater, aujourd'hui tout est différent. Nous avons plus de commodités comme l'eau potable et l'électricité et l'accès au village est plus facile, mais l'eau nécessaire aux cultures est rare et dépend de la pluie⁷⁵.

3.11.9 Manque de suivi

Si l'appréciation globale du projet par la population est positive, la FAO a jugé opportun de plier bagages une fois qu'elle a estimé avoir engrangé les résultats recherchés. Aucun suivi n'a été envisagé et les villageois se sont retrouvés une fois de plus seuls avec toutefois un dispositif de lutte contre l'avancée des sables. Que s'est-il passé après le départ des techniciens de la FAO ?

⁷⁵Si Ali. Agriculteur à Tinfou. Propos recueillis le 21 novembre 2006. Tinfou.

Après le départ de la FAO, le dispositif de lutte contre l'ensablement a fait ses preuves et les villageois ont, depuis, beaucoup moins souffert de l'invasion du sable. Cependant, faute de sensibilisation et surtout, faute d'alternatives, les habitants de Tinfou ont commencé à arracher les feuilles de palmier des palissades érigées pour lutter contre l'ensablement. Ne mesurant pas l'ampleur du danger que suppose une telle imprudence, les villageois s'en servent encore aujourd'hui pour obtenir du bois de chauffage nécessaire aux besoins ménagers. Nous avons ainsi constaté lors de notre séjour à Tinfou des femmes s'activant à dégarnir les palissades pour avoir de quoi faire un bon feu, faire bouillir du lait pour les enfants ou préparer du thé à la menthe. Selon M. Yamani, les projets initiés par la coopération internationale devraient faire l'objet de davantage de suivi et les missions de sensibilisation devraient être plus régulières pour expliquer à la population les dangers de la dégradation des dispositifs mis à leur intention.

Quand on pose aux villageois la question de savoir s'ils sont conscients des risques auxquels ils s'exposent en agissant de la sorte et s'ils ne craignent pas que le sable ne revienne envahir les habitations, ils opposent une réponse déjà entendue à N'koob et dans d'autres douars de la région : «Nos besoins se situent dans l'immédiat et les feuilles qu'on arrache, on s'en sert pour des besoins ménagers et non pas pour satisfaire des caprices. Quand il s'agit de faire chauffer du lait pour un enfant ou de faire un feu pour le thé ou pour lutter contre le froid de l'hiver, on pense à ce qui constitue pour nous une priorité»⁷⁶. Pour ces gens qui ignorent ce que c'est que obtenir du chauffage en appuyant sur un bouton, recourir à des pratiques perçues comme étant fatales à l'écosystème relève davantage de la survie que de l'inconscience. Au fil de notre recherche nous avons pu constater que rares sont les pratiques contraires aux principes du développement durable qui sont faites de façon inconsidérée par les villageois qui opposent à toute velléité de reproche la réponse suivante : «Qu'on nous offre des alternatives et plus personne d'entre nous ne touchera à la moindre feuille de palmier»⁷⁷.

3.11.10 Les limites de la sensibilisation

Si les efforts de sensibilisation menés par les acteurs de la coopération internationale sont souvent bien appréciés par la population et couvrent plusieurs champs d'intervention, de la

⁷⁶ Si Ali. Agriculteur à Tinfou. Propos recueillis le 21 novembre 2006. Tinfou.

⁷⁷ Ibid

lutte contre la désertification et l'ensablement, à la lutte contre l'illettrisme en passant par la promotion de l'artisanat local, des campagnes médicales ou autres, elles demandent en contrepartie à la population ciblée de préserver l'écosystème puisque les effets de la désertification sont palpables à moyen et long terme. Et c'est là où se situe le décalage entre le discours des intervenants de la coopération internationale et la réalité vécue par les villageois. Ces derniers sont de plus en plus conscients des risques auxquels ils s'exposent. Les anciens surtout, sont mieux placés pour évaluer l'impact de la dégradation du couvert végétal sur l'avenir de leur région. Ils se souviennent d'une époque où l'oued Draa ne désemplissait jamais et où leur terre produisait de tout.

Aujourd'hui, c'est une question de survie à un moment où la grande majorité des villages sont peuplés de personnes âgées, de femmes et d'enfants car les jeunes sont depuis longtemps partis chercher du travail dans d'autres villes du pays ou à l'étranger. L'effet des campagnes de sensibilisation demeure limité à partir du moment où les réelles mesures de compensation, c'est à dire les activités génératrices d'emploi et de revenus ne sont pas au rendez-vous. Les villageois de Tinfou, de N'koob et d'ailleurs ne demandent pas mieux que de préserver l'écosystème, mais pour ce faire, il faudrait que les conditions nécessaires susceptibles de mener une vie digne soient réunies.

Si les actions de sensibilisation de lutte contre les effets de la désertification sont nombreuses, celles touchant le surpâturage, l'un des facteurs majeurs contribuant à l'accélération de ce processus, produisent pour l'instant un effet limité. Lors de notre séjour, nous nous sommes rendus à la subdivision de Zagora de l'Office régional de la mise en valeur agricole de Ouarzazate, et là à l'entrée même étaient collées plusieurs affiches mettant en garde la population locale contre les risques du surpâturage et de l'utilisation abusive du bois de chauffage, mais sur le terrain l'impact de ces actions demeure limité car les besoins de survie l'emportent sur des considérations que les villageois ne perçoivent pas comme étant prioritaires nonobstant leur importance.

Ce manque de prise de conscience engendre des répercussions fort préjudiciables à l'écosystème du fait que le surpâturage est fatal pour les humains, le bétail et la nature. Yves et Mauricette Vial soulignent l'effet du surpâturage en ces termes :

Les troupeaux causent des dégâts souvent irréparables; sur les marges septentrionale et méridionale, la transhumance est responsable de l'extension de la zone désertique. [...]. Les méfaits de la chèvre sont les plus graves [...]. Sur de vastes étendues, le surpâturage est responsable de la quasi-disparition des plantes utiles au bétail⁷⁸.

3.11.11 La pénurie de l'eau freine le développement.

Comme nous l'avons souligné, le village de Tinfou a connu de profonds changements en une vingtaine d'années. Il est d'abord passé tout près de la disparition à cause de l'invasion du sable qui a commencé à atteindre les étages supérieurs. Grâce au dispositif de lutte contre l'ensablement mis en place avec la FAO en partenariat avec les Eaux et Forêts, les villageois ont pu entrevoir l'avenir avec plus d'optimisme. Et effectivement, ils ont eu accès à l'électricité (1999), puis à l'eau potable (2001-2002) grâce au financement d'OXFAM-Québec et l'accès au village est moins difficile qu'avant grâce aux travaux de terrassement pris en charge par l'ADEDRA, sans parler de plusieurs denrées désormais disponibles. Mais ces acquis considérables pour un village jadis totalement enclavé comme Tinfou sont contrecarrés par une rareté endémique de l'eau, plus particulièrement celle nécessaire aux cultures.

Tout est relié à cette problématique et c'est ce qui explique la désaffection des jeunes pour un mode de vie aux horizons limités car trop dépendant des précipitations pluviométriques. À partir du moment où la principale ressource de la région, le palmier dattier a vu sa production baisser de façon manifeste, les raisons susceptibles d'inciter les jeunes de rester au village sont de moins en moins recevables à leurs yeux. Surtout que l'emploi durable est rare et les activités susceptibles de générer l'emploi inexistantes hormis les haltes effectuées par quelques touristes qui empruntent les pistes rocailleuses de la palmeraie de Fezouata dont fait partie Tinfou. Le grand problème qui se pose pour les villageois, c'est que tout projet impliquant forage de puits ou construction d'un barrage entraînerait des effets secondaires fort dommageables pour l'écosystème. La salinisation qu'engendre la surexploitation de la nappe phréatique ne fait qu'accélérer le processus d'érosion du sol.

⁷⁸ Vial, Mauricette et Yves. *Sahara, milieu vivant*. P 38. Paris : Hatier, 1974. 218p

3.11.12 Ce qu'attendent les villageois de la coopération internationale

Grâce à notre accompagnateur, nous avons réuni un groupe de cinq villageois, tous ayant l'air d'être dans la soixantaine, les jeunes mâles ayant abandonné le village pour trouver un emploi dans les différentes villes du pays. Tous s'accrochent à l'activité agricole nonobstant le peu de ressources qu'elle génère essentiellement à cause de la sécheresse. Quant aux femmes, nous ne sommes pas donné la peine de chercher à entrer en contact avec elles tenant compte de la mentalité villageoise. Si on avait insisté, nous aurions probablement compromis l'objectif même de cette étude de cas. Cependant, nous avons pu constater que de timides changements sont en train de s'opérer comme en témoignent ces cours donnés aux enfants par une institutrice, alors que cette tâche a de tout temps été dévolue aux hommes. Un seul Haj Abdallah, agriculteur, s'est exprimé au nom du groupe et il apparaissait clair que son opinion était partagée comme l'indiquaient les hochements de tête approuvateurs qui ponctuaient sa réponse. Si un intervenant de la coopération internationale se présentait à Tinfou en offrant ses services aux villageois, ceux-ci chercheraient d'abord à mieux connaître l'organisme en question pour en savoir davantage sur ses intentions. Ensuite, ils lui demanderaient de concentrer l'investissement dans le secteur agricole. De prime abord, ils réclameraient des travaux d'urgence pour protéger la seguia (fontaine servant à l'irrigation des champs), sérieusement dégradée par l'ensablement qu'accélère le processus de désertification. Pour eux, la protection de la seguia est une priorité du fait du rôle qu'elle joue pour assurer au village quelques revenus agricoles, d'où la nécessité d'aménager un dispositif solide permettant de la protéger. Ensuite, ils seraient favorables à des projets sociaux qui permettraient aux femmes d'avoir quelques revenus comme la broderie, la couture... Cette dernière attente villageoise des intervenants de la coopération nous a surpris car on partait du principe qu'aux yeux d'une population aussi conservatrice que celle de la région de Zagora, militer en faveur d'une occupation génératrice de revenus pour les femmes n'était pas à l'ordre du jour. Les villageois auraient également souhaité que la coopération internationale se penche sur la question des coopératives, (lait, henné, transformation des dattes...) mais comme la réussite de celles-ci dépend du volume des précipitations, alors ils préféreraient que les investissements se concentrent sur d'autres activités susceptibles de générer des revenus et de créer l'emploi.

L'emploi constitue en effet une préoccupation majeure pour les villageois car les revenus générés par le secteur agricole ne suffisent plus pour assurer une vie digne à la population. Et

c'est précisément ce qui explique la désaffection massive de la jeunesse pour un mode de vie qui répond de moins en moins à leurs attentes, surtout à l'heure de la mondialisation où des biens présentés comme indispensables parviennent jusqu'à des villages comme Tinfou, achevant de convaincre les jeunes quant à l'importance de l'exode, là où les opportunités sont de nature à leur assurer de meilleures conditions de vie.

Les villageois de Tinfou, à l'instar des habitants d'autres douars, tout en évaluant favorablement l'action des intervenants de la coopération internationale demandent à ceux-ci de choisir la bonne période pour entreprendre la mission pour laquelle ils se sont déplacés. Toute mission devrait se situer en dehors de la période des travaux des champs –c'est-à-dire en automne- qui nécessitent une grande mobilisation villageoise, ce qui signifie que pour que les habitants du douar s'impliquent dans la réussite du projet, il ne faudrait pas que cette participation soit apportée aux dépens des travaux des champs qui restent prioritaires.

Pour démontrer le lien étroit qui existe entre la désertification et l'exode, ces chiffres communiqués par le programme de coopération Sud-Sud entre pays sahariens pour la mise en œuvre de la Convention de lutte contre la désertification en témoignent :

De ce fait, 135 millions de personnes – l'équivalent de la population de l'Allemagne et de la France – risquent d'être déplacées à cause de la désertification. On s'attend à ce qu'entre 1997 et 2020, une soixantaine de millions de personnes abandonnent les zones désertifiées d'Afrique subsaharienne pour l'Afrique du Nord et l'Europe⁷⁹.

3.11.13 Entre la sécheresse et la mondialisation

Un tour au village de Tinfou suffit pour nous renseigner quant à l'étendue du phénomène de l'absence des jeunes. Les personnes âgées sont majoritaires et on retrouve également plusieurs femmes et enfants. Les jeunes mâles ont quitté massivement les villages en direction des grandes villes ou même pour l'étranger et constituent la principale source de revenus pour les leurs. N'ayant pas d'autres alternatives, ils doivent quitter leur village pour pourvoir aux besoins de leurs proches.

⁷⁹ Programme de coopération Sud-Sud entre pays sahariens pour la mise en œuvre de la CCD. Séminaire organisé sous le thème : *Migration, exode et lutte contre la désertification*. Marrakech : Avril 2006.

Deux fois par an, ils rentrent en grand nombre pour sceller les retrouvailles : À l'occasion de l'Aïd el Kébir (fête du sacrifice) et lors du congé estival. Deux éléments majeurs expliquent cet exode massif des jeunes : le manque d'activités susceptibles de générer les ressources et de procurer un emploi permanent et la sécheresse endémique qui sévit dans un contexte de réchauffement de la planète et qui fait que les cycles de rareté des pluies deviennent de plus en plus fréquents. Ainsi, comme les travaux des champs deviennent de moins en moins susceptibles de subvenir aux besoins des familles ou de dégager un modeste excédent pouvant être vendu, l'exode est de plus en plus perçu comme une planche de salut à laquelle s'accroche la population. Ajoutant au malheur de la sécheresse, la mondialisation est parvenue à changer bien des habitudes. D'une part, la population fait face à une invasion d'images déversées par les chaînes satellitaires, notamment arabes.

Lesdites chaînes suscitent bien des convoitises quant aux conditions de vie des protagonistes de l'écran et cette tentation rejaillit souvent négativement sur les habitudes des gens qui adoptent ainsi de nouveaux comportements y inclus vis à vis des leurs et c'est un reproche dont nos interlocuteurs nous ont fait part. Toujours dans le contexte de la mondialisation, on retrouve désormais toute sorte de produits, sinon à Tinfou, du moins à Zagora, distante d'une trentaine de kilomètres et il s'agit là d'une nouvelle donne pour des gens habitués depuis toujours à se suffire à eux mêmes grâce aux produits de la terre.

Désormais, de nouvelles habitudes s'installent comme le paiement à tempérament pour acquérir des articles que la télévision présente de plus en plus comme étant «indispensables», faciles à avoir grâce à la prolifération des sociétés de crédit dont certaines n'exigent même plus des revenus stables et déclarés pour accorder la somme nécessaire. Dans ces conditions, l'exode et surtout l'émigration clandestine sont de plus en plus perçus comme un besoin irréprensible qui s'ancre dans les esprits dès l'enfance faute de débouchés au village.

3.12 La tentation de l'émigration

Lors de nos différents déplacements à Zagora pour les fins de ce mémoire, nous avons pu constater que l'engouement suscité par l'émigration clandestine prend des proportions dramatiques. Des écoliers du village de N'koob questionnés sur leurs projets d'avenir et sur ce qu'ils voudraient faire plus tard ont répondu innocemment : «émigrer clandestinement en Espagne», en employant une expression très en vogue «hrig», qui désigne l'émigration

clandestine. Les enfants en parlent en effet comme s'il s'agissait d'une fin ou de la consécration de leur carrière scolaire. Ils s'y sont tellement habitués à force d'en entendre parler qu'ils ont fini par l'ériger en objectif premier. Chez les Ait Atta chez qui nous avons effectué plusieurs séjours, le «hrig» est perçu comme une question d'amour propre qui prime sur la raison.

Une famille peut se mobiliser pour favoriser l'émigration d'un des siens. Elle peut même aller jusqu'à vendre une vache ou une terre pour contribuer à la réussite de ce projet, mais une fois que l'intéressé entreprend le voyage, l'échec n'est pas permis. Les Ait Atta préfèrent encore le savoir mort en pleine traversée du Déroit de Gibraltar que de le voir rentrer bredouille au village après tant de sacrifices. Si la traversée réussit, alors le clandestin devient la principale source de revenus pour sa famille et son retour, notamment lors des vacances d'été est alors attendu avec impatience par les siens. À N'koob, Haj Brahim, sage du village qui agit en tant que médiateur en cas de conflit entre villageois nous a fourni les explications suivantes sur cette question :

L'émigration clandestine pour nous n'est pas un choix mais une nécessité. Comme vous le savez, chez nous, les familles sont souvent nombreuses ce qui accroît les besoins et les dépenses qui en découlent. Depuis quelques années la sécheresse sévit de façon durable et les récoltes sont de plus en plus mauvaises car la terre produit de moins en moins et les superficies cultivables ne sont plus aussi vastes qu'autrefois. J'ai moi-même quitté mes terres situées à quelques dizaines de kilomètres de N'koob pour venir m'installer ici. J'obtenais de moins en moins de dattes, de moins en moins d'amandes et de moins en moins de henné, ce qui m'a mis dans l'obligation de renoncer à la culture des champs devenue insuffisante pour assurer la subsistance de ma famille. Alors, j'ai pris le chemin de N'koob où je me suis installé. Quand l'un de mes fils a évoqué l'idée de se rendre en Europe par n'importe quel moyen, je n'ai pas longtemps hésité. Non seulement la terre ne produisait plus, mais en outre, et c'est ce qui m'a définitivement convaincu, obtenir un emploi au Maroc et surtout dans cette région passe par un pot de vin à verser à la personne pouvant vous accorder ce poste. Or, il ne s'agit pas de n'importe quelle somme et ici rien ne peut être fait sans corruption. Avec une terre qui ne produit plus et un emploi impossible à obtenir sans contrepartie, quelles issues s'offraient à mon fils ?⁸⁰

3.13 La corruption : un fléau érigé en institution.

En dehors de la sécheresse et de la désertification, le Sud du Maroc fait face à un autre défi de la même importance que le premier : changer certaines pratiques courantes de

⁸⁰ Haj Brahim. Médiateur de la tribu des Ait Atta. Propos recueillis à Nkoob (Zagora) le 18 mars 2006.

l'administration et qui s'érigent en obstacle pour le développement. Ainsi, si à Rabat ou à Casablanca obtenir un quelconque document administratif comme un certificat d'acte de naissance ou un certificat de résidence est devenu une formalité ne nécessitant rien de plus que la signature du préposé, dans les villes situées loin du centre de décision, tout document à délivrer implique un pot de vin quand bien s'agirait-il d'un droit inaliénable du citoyen comme les formalités de la carte d'identité nationale, un passeport ou un certificat de résidence. Ces pratiques sont tellement courantes que les gens les considèrent comme faisant partie de la procédure.

Au fait, la corruption est imputable à deux facteurs essentiels : aux salaires dérisoires des fonctionnaires et à l'ignorance des citoyens quant à leurs droits. Le manque d'éducation civique est également pointé du doigt, mais il s'agit d'un élément également lié à la précarité des conditions de travail. La corruption dans ces régions reculées est donc érigée en institution et le montant à remettre au fonctionnaire bénéficiaire varie suivant l'importance du service rendu. S'il s'agit d'un investissement pour une coopérative agricole ou pour un établissement touristique, l'enveloppe est alors conséquente, de même pour une promesse d'emploi. Par contre, pour obtenir un simple document administratif, quelques dizaines de dirhams suffisent. Et dans certains cas, des fonctionnaires n'hésitent pas à se faire payer en nature en précisant eux-mêmes ce qu'ils attendent. Cela peut aller alors d'un panier d'œufs frais, des dattes, des amandes...

Le fléau de la corruption au Maroc, et plus particulièrement dans les zones éloignées de la capitale, est tellement répandu que toutes les campagnes de sensibilisation organisées par l'État se sont avérées infructueuses. Tous les services sont concernés et même quand certains hauts fonctionnaires sont traduits devant les tribunaux afin qu'ils servent d'exemple, l'impact de ces actions demeure limité car la lutte contre la corruption n'a jamais été réellement menée sur deux fronts : la mentalité et les conditions de travail.

À Zagora, à Tinfou à N'koob et partout ailleurs où nous nous sommes rendus, les villageois nous ont narré parfois sous forme d'anecdotes leurs déboires avec l'administration pour obtenir tel ou tel document. Ce qui nous a amené à nous interroger sur le détournement de l'aide internationale, notamment celle destinée aux programmes de lutte contre la désertification, au profit des fonctionnaires stipendiés. Là aussi le constat est unanime mais les preuves font défaut. Les villageois jurent que par le passé les douars ne bénéficiaient

même pas de la moitié de la somme initialement allouée au projet, mais les choses tendent à changer. D'une part les acteurs de la coopération supervisent depuis un certain temps eux-mêmes le déroulement des travaux, notamment sur le plan financier, et d'autre part, les missions d'audit se sont multipliées conditionnant ainsi l'injection des fonds à la bonne gestion des ressources.

Lors d'un séjour effectué à N'koob, notre visite avait coïncidé avec celle d'une mission d'audit de la coopération belge. Sa visite avait manifestement suscité quelques remous auprès des responsables d'associations villageoises travaillant en partenariat avec la coopération belge. Les missions d'audit servent à contrôler les dépenses liées au projet et il nous a été donné de constater lors de nos différents séjours dans la région que les acteurs de la coopération font montre de plus en plus de rigueur en la matière. Dans leur esprit, si le soin de la gestion des projets villageois est confié aux associations locales, cela ne signifie pas pour autant qu'il y a liberté de disposer de cet argent surtout dans un contexte de restrictions budgétaires et d'émiettement de l'aide internationale. Ce qui explique que les responsables d'associations locales avaient du pain sur la planche pour justifier toutes les dépenses. Une tâche délicate dans une région où le langage des chiffres est loin d'être ancré dans les mœurs et où la parole donnée vaut toujours davantage qu'un document signé.

3.14 Le partenariat ADEDRA-GTZ

Par rapport aux autres acteurs associatifs locaux, l'ADEDRA agit à une échelle différente. Il s'agit de la principale référence associative de la province de Zagora, notamment pour ce qui est des actions entreprises pour la gestion des ressources naturelles et le développement durable. Les autres associations locales dont le champ d'intervention porte sur les mêmes questions, sont souvent elles-mêmes membres de l'ADEDRA. Tel est le cas par exemple de l'Association pour la culture et le développement de Tinfou.

Grâce aux fonds dont l'essentiel provient de la coopération technique allemande (GTZ), l'ADEDRA subventionne elle-même nombre de projets de développement locaux et soutient activement des actions de lutte contre la désertification. Un apport rendu possible grâce aux ressources humaines de cette association, composée d'adhérents et permanents salariés, en plus de la participation, le cas échéant d'experts volontaires. Ce personnel qualifié et au fait de la problématique de la désertification forme les autres acteurs locaux quant à la gestion

associative et à la gestion des ressources naturelles afin de limiter l'impact de la désertification et de l'ensablement. Consciente qu'une lutte efficace contre cette problématique recouvre un ensemble d'aspects, l'ADEDRA est présente dans divers champs d'intervention⁸¹.

3.14.1 Mission et activités

L'action de l'ADEDRA est palpable dans l'amélioration des conditions de vie (scolarisation, alphabétisation, éducation non formelle, approvisionnement en eau potable, soutien aux handicapés...), du développement des activités extra-agricoles et de la protection de l'environnement. Autant de secteurs qui lui permettent de recouvrir une dimension régionale d'envergure, rendue possible grâce au soutien de la coopération technique allemande. Plus en détails, les principales actions de l'ADEDRA se présentent comme suit :

3.14.1.1 L'amélioration des conditions de vie

Grâce à un personnel qualifié et à des fonds provenant du partenariat avec la coopération technique allemande, mais aussi de dons et participations de diverses potentialités locales, l'ADEDRA a entrepris un certain nombre d'actions depuis 1996 –date de sa création– allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Parmi ces actions, on peut citer⁸² :

La scolarisation:

- Équipement en mobilier de dix écoles en partenariat avec les associations locales de développement et les associations de parents d'élèves.
- Équipement de 34 écoles en installations photovoltaïques.
- Dotation de 29 écoles en matériel didactique.
- Aménagement des espaces verts au niveau de 15 écoles primaires.
- Création d'un centre d'initiation à l'informatique.
- Création de 6 noyaux de bibliothèques scolaires.

⁸¹ Association de développement de la vallée du Draa. Activités réalisées, leçons retenues et perspectives d'avenir. Rapport de synthèse 1996-2004. Zagora : ADEDRA, 2004.

⁸² *ibid*

L'alphabétisation :

6050 femmes et jeunes filles bénéficiaires d'un programme de lutte contre l'illettrisme comprenant la prévention des maladies sexuellement transmissibles, la formation aux petits métiers générateurs de revenus, la planification familiale...

Éducation non formelle

2300 bénéficiaires d'un programme d'éducation non formelle, dont 292 ont pu réintégrer l'éducation formelle au niveau de l'enseignement basique et collège.

Approvisionnement en eau potable

- 9 villages sont ravitaillés en eau potable à travers l'aménagement de fontaines publiques__grâce à la subvention de l'ADEDRA en partenariat avec les communes et d'autres associations. Les derniers projets visent de plus en plus l'approvisionnement à domicile pour plus de commodité.
- Amélioration des établissements d'accueil des élèves et des jeunes.:
- Signature d'une convention avec la maison des jeunes en partenariat avec l'ambassade d'Allemagne au Maroc, portant sur l'équipement de cet établissement en mobilier de bureau, livres, matériel de sport et activités ludiques.

Soutien à l'Association des handicapés

- 432 bénéficiaires de consultations.
- 38 bénéficiaires d'appareils.
- 25 bénéficiaires de chaises roulantes.
- 39 bénéficiaires de séances de psychomotricité.
- 175 femmes bénéficiaires de cours d'alphabétisation.
- 100 femmes bénéficiaires de séances d'initiation aux petits métiers.

Amélioration des conditions de santé

6778 personnes de 92 douars ont bénéficié de divers programmes de sensibilisation touchant les maladies sexuellement transmissibles, la santé reproductive, l'hygiène alimentaire et de planification familiale et 2061 personnes de 31 douars ont bénéficié de campagnes sur les risques de grossesse, d'allaitement naturel et de formation en matière d'hygiène. Formation de 67 accoucheuses traditionnelles originaires de 50 villages.

3.14.1.2 Développement des activités extra-agricoles.

La question du développement des activités extra-agricoles revêt une importance cruciale pour les habitants de cette zone désertique du pays. La dépendance excessive des précipitations pluviométriques constitue un frein au développement et les impressions recueillies dans les douars visités et auprès des diverses potentialités de la région convergent dans le même sens. Et c'est la raison pour laquelle l'ADEDRA a entrepris un certain nombre d'actions visant à promouvoir d'autres activités afin que la population locale puisse disposer de sources de revenus non tributaires de la pluie. Parmi ces actions, il y a lieu de citer⁸³:

- La promotion de la création des petites entreprises par la formation des entrepreneurs (CEFE).
- La promotion du micro-crédit
- L'organisation de la foire nationale des dattes.
- La promotion du tourisme et plus particulièrement de l'écotourisme.

Le développement de ces activités vise à promouvoir l'initiative privée locale, à créer l'emploi, à limiter la dépendance de la pluie et à encourager le tourisme écologique à moment où la protection des ressources revêt une importance stratégique.

3.14.1.3 La protection de l'environnement

Cet aspect touche directement la question des actions à entreprendre pour lutter contre la désertification. Le rapport de l'ADEDRA résume ainsi l'essentiel de ces actions :

La stratégie de travail de l'ADEDRA, révisée sur la base des expériences acquises, est axée sur deux éléments clés: la sensibilisation de la population aux dangers de la désertification et à la nécessité de la protection des ressources naturelles et la mise en place d'actions concrètes de lutte contre la désertification. Les actions retenues sont

⁸³ Éléments obtenus grâce aux cadres de l'ADEDRA et au rapport d'activités 1996-2004 de l'ADEDRA

celles proposées par la population lors des ateliers de planification participative. Leur dénominateur commun est la réponse à un besoin immédiat (collecte des eaux d'irrigation, fixation des dunes de sable menaçantes, désensablement des champs, déblayages des berges des canaux d'irrigation...).⁸⁴

Comme on peut le constater, quand la population a été appelée dans le cadre des ateliers de planification à répondre à la question de savoir quelles sont ses principales attentes vis à vis des missions à entreprendre, il est apparu que les actions dont l'impact se situe dans l'immédiat sont à leurs yeux prioritaires. Pour les villageois, la collecte des eaux est synonyme de consommation et d'irrigation de cultures. Fixation des dunes et désensablement sont nécessaires pour lutter contre l'invasion du sable qui peut envahir rapidement les demeures des habitants. Quant au déblayage des berges, il permet de lutter contre le processus de l'érosion qui constitue une menace directe pour les cultures et accélère le rétrécissement des superficies cultivables. En détails, les actions de l'ADEDRA au profit de la population du bassin du Draa qui correspond à la province de Zagora se présentent comme suit :

En matière de sensibilisation de la population aux problèmes de désertification, l'ADEDRA a animé plusieurs thèmes sur la désertification au niveau de 96 villages au profit de 6560 personnes, des ateliers au profit de 13 associations locales, 23 ateliers de formation au profit de 282 professeurs, instituteurs et directeurs d'écoles, 81 séances de sensibilisation auprès de 6580 écoliers et collégiens. Pour ce faire un matériel didactique composé de plusieurs modules a été mis en œuvre. Il décrit de façon globale l'état des lieux des ressources naturelles de la région et souligne la problématique de la désertification sous différents angles en termes de contraintes et de potentialités régionales. La lutte menée est également examinée dans ses objectifs et ses stratégies dans différents niveaux d'actions. Le matériel didactique en question est, enfin, continuellement enrichi sur la base d'évaluation continue et des observations et suggestions des participants aux ateliers de formation. Les actions de démonstration sont concentrées essentiellement sur la promotion de foyers améliorés, l'introduction de nouvelles techniques d'économie de combustibles aux bains et fours publics et la promotion de nouvelles cultures fourragères dans le but d'alléger la pression sur les ressources naturelles.⁸⁵

Pour pouvoir concrétiser les objectifs qu'elle s'est assignée et entreprendre des actions dans les douars de Zagora, l'ADEDRA doit mobiliser un nombre appréciable de formateurs agissant dans différents domaines afin que l'action de sensibilisation produise l'impact escompté. Et c'est là qu'intervient l'importance du partenariat avec la coopération technique allemande car il accorde une place privilégiée à la formation, partant du principe que

⁸⁴ Association de développement de la vallée du Draa : Activités réalisées, leçons retenues et perspectives d'avenir. Rapport de synthèse 1996-2004. Zagora : ADEDRA, 2004.

⁸⁵ *Ibid.*

l'ADEDRA est perçue comme la plaque tournante du tissu associatif dans le bassin du Draa. Le tableau ci-dessous indique les champs d'action dans lesquels l'ADEDRA est présente à travers des accords de partenariat établis avec les associations des usagers de l'eau agricole, les associations locales, les associations des parents d'élèves, les groupements communautaires et les comités de développement rural.

Tableau 3.14.14 Liste des principaux accords de partenariat établis entre l'ADEDRA, les AUEA (Association des usagers des eaux agricoles), les associations locales, les associations des Parents d'Elèves, les groupements Communautaires, et les Comités de Développement Rural.

Construction Des Ecoles	Formation	Aménagement de route	Apiculture	Tourisme et écologie	Equipement	Construction de four	Eau potable	Elevage	E.N.F Education non formelle
9	2	2	1	2	13	5	9	11	8
Total Général : 207									

*Source : ADEDRA(2001)

Membre de l'ADEDRA, mis à la disposition de cette association par l'Office régional de mise en valeur agricole de Ouarzazate, M. Abdallah Hafidi nous explique les étapes par lesquelles l'ADEDRA est passée.

Avant la création de l'ADEDRA en 1996, la coopération technique maroco-allemande dans la vallée du Draa était plus institutionnelle et liait directement le ministère marocain de l'agriculture par le biais de l'ORMVAO – Office régional de la mise en valeur agricole de Ouarzazate- à la coopération allemande. Le partenariat ADEDRA-GTZ a pris la relève à travers un contrat de financement des opérations et comprend notamment :

- Une aide en camions, tracteurs pour les travaux des champs et autres véhicules adaptés à la réalité du terrain.
- Un équipement en matériel bureautique (ordinateurs, bureaux...) afin que le travail puisse être fait dans les meilleures conditions.
- La formation du personnel de l'ADEDRA quant à la gestion associative avec l'organisation de stages aussi bien au Maroc et à l'étranger...⁸⁶

Regroupant nombre d'experts, d'enseignants spécialisés en sciences du sol, de compétences locales..., l'ADEDRA est membre accrédité, permanent ou consultatif aux instances suivantes :

⁸⁶ Abdallah Hafidi. ADEDRA. Propos recueillis le 20 novembre 2006 à Zagora.

- Conseil économique et social des Nations Unies.
- Secrétariat des Nations Unies chargé de la lutte contre la désertification
- Conseil supérieur de l'aménagement du territoire.
- Troisième collège de l'Académie de l'eau en France.
- Réseau marocain des associations oeuvrant dans le domaine de la lutte contre la désertification (RIOD-Maroc).
- Réseau maghrébin des changements climatiques (RAC-Maghreb).

L'ADEDRA dépêche par ailleurs ses experts à l'étranger pour prendre part aux colloques, réunions, forums... traitant de la problématique de la désertification en vue de présenter les expériences locales et de procéder à des échanges d'expertises en la matière.

Dans le cadre de la présente recherche, nous nous sommes entretenus à plusieurs reprises avec deux experts internationaux, MM. Mohammed Taoufiq Zainabi et Lekbir Ouahajjou membres de l'ADEDRA et signataires d'ouvrages et d'essais sur la désertification et qui nous ont fourni de précieuses indications quant à l'état des lieux permettant de faire le point sur la réalité de cette problématique au Maroc. Cette association prend par ailleurs part aux recherches menées dans le cadre du plan d'action national de lutte contre la désertification, où sa contribution est appréciée du fait qu'elle est basée dans la zone touchée ce qui en fait un partenaire privilégié.

3.15 Un problème récurrent : le manque d'eau.

Après avoir effectué plusieurs séjours dans différents villages de Zagora, nous sommes parvenus à la conclusion que la rareté de l'eau constitue une préoccupation unanimement partagée aussi bien par les villageois sans instruction que par les cadres associatifs, les autorités locales, les enseignants ou autres. Et le pessimisme constitue le dénominateur commun qui transparait au fil de la conversation car tout le monde est conscient des dangers auxquels s'expose la région à cause de la pénurie de cette denrée. La différence entre ceux qui ont eu la chance de faire des études et la majorité illettrée, c'est que souvent ces derniers imputent la sécheresse à la volonté divine qui teste la foi des croyants lors de leur passage sur terre, alors que les personnes instruites de la région, tout en étant très croyantes à leur tour, analysent la situation en mettant l'accent sur les facteurs aggravants qui sont l'œuvre de l'homme. Les responsables de l'ADEDRA, MM. Hafidi, Kabiri et Maguiri reviennent

souvent sur la question de la surexploitation de la nappe phréatique qui accélère le processus de la dégradation du sol en plus d'œuvrer à la salinité qui rend la terre impropre à la culture et mettent particulièrement l'accent sur l'impact préjudiciable du grand barrage régional Mansour Addahbi qui couvre les provinces de Zagora et de Ouarzazate :

Ce barrage est une véritable catastrophe écologique pour la région. La surexploitation dont il a longtemps fait l'objet l'a éloigné de sa fonction première à savoir subvenir aux besoins de la population. L'hydroélectricité, l'arrosage des parcours de golf privés et d'autres excentricités ont causé des dommages irréparables et fatales aux intérêts de la population, d'autant plus que la nappe phréatique de la région n'est pas très profonde et les agriculteurs, faute d'alternatives exploitent jusqu'au fond même de la nappe. Actuellement, le barrage Mansour Addahbi est fermé et ne connaît que deux «lâchers» d'eau par an après avoir servi durant une longue période à des fins autres que celles pour lesquelles il a été construit. Néanmoins, il nous paraît indispensable à l'heure actuelle de rouvrir le barrage car les cultures et plus particulièrement les palmeraies ont un besoin impérieux d'eau potable et constituent la ressource essentielle de la région. Il n'est pas raisonnable de parler maintenant de rationalisation d'eau potable après qu'elle ait servi si longtemps à satisfaire des caprices n'ayant rien à voir avec les besoins de la population⁸⁷.

Dans ce contexte, les autorités marocaines multiplient les appels à la rationalisation de l'eau potable et organisent de nombreuses campagnes de sensibilisation touchant en premier lieu la population humble du monde rural. Une stratégie qui laisse les médias marocains et de nombreux observateurs sceptiques du fait qu'elle renvoie la balle dans le camp des plus pauvres, c'est à dire ceux dont la consommation de cette denrée et dont l'usage pour des fins agricoles demeure très limité en comparaison avec l'arrosage de parcours de golf, les piscines privées ou encore les lacs artificiels. De nombreux observateurs au Maroc s'interrogent sur l'efficacité de cette campagne qui devrait à leurs yeux cibler ceux qui sont responsables de la dilapidation de cette denrée. Pour les responsables de l'ADEDRA, l'unique eau qui cause des dommages collatéraux limités est celle de la pluie (et encore, les dégâts occasionnés par les crues peuvent être considérables) et il est difficile de réaliser des projets dont la réussite passe par les précipitations.

En témoignent les résultats mitigés obtenus par le PROLUDRA⁸⁸ (programme de lutte contre la désertification dans la vallée du Draa 1996-1997) qui a tablé sur la régénérescence du couvert végétal en procédant au reboisement d'une vaste superficie. Mais comme le projet en

⁸⁷ Abdallah Hafidi, Ahmed Kabiri, Jaafar Maguiri. Membres de l'Association du développement du Draa. Propos recueillis le 20 novembre 2006.

⁸⁸ Atelier d'information sur la désertification et sur les activités du PROLUDRA. Zagora : ADEDRA, GTZ, 1997.

question misait sur les précipitations, les résultats n'étaient pas conformes aux espérances. Le problème de l'eau dans le bassin du Draa explique que toute la population en fasse une priorité et demande à tous les acteurs de la coopération de concentrer l'essentiel de ses actions sur des projets susceptibles de leur procurer cette denrée. Pour la consommation, pour les besoins ménagers, pour le bétail et pour les cultures, l'eau est la principale préoccupation de la population locale.

Quand on a posé à nos interlocuteurs la question de savoir ce qu'ils pensent des nombreuses actions de sensibilisation menées par le gouvernement marocain en vue d'amener les citoyens du milieu rural à rationaliser l'usage de cette denrée, nous avons reçu une réponse presque identique de la part de nos vis à vis. Pour eux, il y a peu d'eau à économiser de toute façon et que le véritable gâchis ne se situe pas au niveau de la population villageoise. Et quand on revient sur la question de l'accélération du processus de désertification en soulignant que le bois de séchage ou la dégradation des dispositifs de lutte contre l'ensablement sont l'œuvre de simples habitants de douars, ils répliquent que rien n'est fait délibérément juste pour le plaisir de dilapider du bois et que le besoin de survie dans un milieu marqué par les rigueurs climatiques requiert que l'on songe d'abord aux besoins de la famille. Pour comprendre l'importance de l'eau dans cette région du Maroc, ce tableau indiquant la classification des principales associations dans la vallée du Draa révèle un élément édifiant en la matière :

Tableau 3.15 Classification des principales associations de la vallée du Dra Moyen

Désignation	No. d'associations	%
Associations de Développement	94	36,40
Associations des Usagers de l'Eau Agricole (AUEA)	83	32,10
Fédérations des AUEA	6	2,32
Associations des parents d'élèves	8	3,10
Associations d'approvisionnement en eau potable et d'électrification	29	11,24
Associations sportives, culturelles et artistiques	14	5,42
Amicales de l'habitat	12	4,65
Associations féminines	4	1,55
Associations de bienfaisance	4	1,55
Autres	4	1,55
Total	258	100,00

*Source : ADEDRA (2001)

Ce tableau nous suggère la lecture suivante : près de 50% des associations locales interviennent directement dans le domaine de l'eau. Ainsi, entre les AUEA (associations des usagers de l'eau agricole), - 32,10%-, les fédérations des AUEA – 2,32%- et les associations d'approvisionnement en eau potable – 11,24%- on arrive à 46%, ce qui est considérable pour un tissu associatif. Et quand on sait que les Associations de développement de la vallée du Draa (36,40%) consacrent une partie appréciable de leurs activités à la sensibilisation relative à l'usage de cette denrée on parvient à la conclusion que l'eau est au centre des préoccupations du milieu associatif local. Et c'est ce qui explique l'engouement suscité par les projets relatifs au ravitaillement en eau potable initiés par les acteurs de la coopération.

3.16 Un appel villageois aux acteurs de la coopération

Les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de cette recherche sont unanimes à reconnaître que bien des choses ont changé sur le plan infrastructurel dans cette partie du pays. Les douars du Sud du pays, jadis privés de tout sont désormais majoritairement ravitaillés en eau potable, en électricité et en denrées de tout genre. Comme on l'a constaté à Tinfou, à N'koob, à Tazarine et dans d'autres villages de la province de Zagora, les antennes paraboliques fleurissent dans les toits des logis, si humbles soient-ils, contribuant ainsi d'une certaine façon à lutte contre l'ignorance. Le réseau de routes goudronnées et de pistes praticables a sensiblement augmenté. Le taux d'illettrisme dans la province, aujourd'hui à la hauteur de 52% est en constante diminution notamment grâce à l'augmentation du nombre d'établissements scolaires. Plus globalement, le recours à de longs déplacements jusqu'à Ouarzazate, Agadir ou Marrakech se fait de moins en moins ressentir car l'essentiel est désormais disponible.

Autant dire que les acquis sont nombreux et plusieurs chantiers sont attendus dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain lancée par le Roi Mohammed VI en mai 2005 et qui vise à lutter contre la pauvreté à l'échelle nationale par le biais de plusieurs projets de développement. Ces réalisations considérables pour les moyens dont dispose un pays en voie de développement comme le Maroc dans un contexte de désertification et de rareté extrême des ressources en eau, font face à un certain nombre d'obstacles qui s'érigent

en frein de développement et relativisent ces acquis. Parmi ces obstacles, on peut citer notamment :

- Une corruption très répandue qui ronge l'administration marocaine et décriée par les investisseurs et par les intervenants de la coopération.
- Un taux de chômage toujours très élevé qui met la jeunesse villageoise dans l'obligation de prendre le chemin de l'exode ou de l'émigration clandestine.
- Une pauvreté toujours omniprésente et accentuée par l'impact de la sécheresse.
- L'inexistence d'un accès par voie ferroviaire et aérienne (la mise en service d'un aéroport à Zagora est prévue pour 2008).
- Un réseau routier de qualité rendu toutefois très difficile par la nature des reliefs entre Marrakech et Zagora en passant par Ouarzazate, ce qui suppose un manque à gagner pour le secteur touristique notamment national.

À ces facteurs, s'ajoute l'élément essentiel : la lutte contre la désertification, de l'avis des intervenants institutionnels rencontrés au fil de cette recherche, présente des résultats mitigés du fait que le budget alloué aussi bien par l'État que par les acteurs de la coopération internationale demeure très éloigné de l'objectif consistant à inverser la tendance et même à supposer que la volonté politique nécessaire et les moyens financiers qui en découlent soient au rendez-vous, l'essentiel des programmes de lutte contre la désertification demeurent tributaires de l'eau de pluie, comme le reboisement. À cela s'ajoutent les effets secondaires (salinité, dégradation des terres...) qu'impliquerait le forage des puits ou la construction de barrages. La surexploitation de la nappe phréatique ne fait qu'accélérer le processus d'érosion du sol et augmenter le taux de salinité.

Pour nos intervenants de l'ADEDRA, des Eaux et Forêts et des techniciens des sciences du sol, il faudrait qu'il y ait un jeu d'équilibre entre les considérations écologiques et les besoins de la population. Autrement dit, promouvoir les programmes dont les besoins en eau tiennent compte de ces deux facteurs à la fois afin de répondre aux attentes des gens pour leur propre consommation et pour la culture des champs, tout en préservant la qualité des ressources naturelles. Un équilibre difficile, mais les alternatives font défaut.

3.17 La réponse à la question centrale

Dans ce contexte de sécheresse, nos interlocuteurs travaillant dans des programmes de lutte contre la désertification apportent la réponse suivante à la question centrale de la problématique : La multiplicité d'acteurs de la coopération apporte-t-elle des solutions tangibles aux attentes de la population dans sa lutte contre la désertification ?

Nous avons posé cette question aux experts de l'ADETRA, à des cadres des Eaux et Forêts, à des fils de paysans ayant travaillé sur cette question, à des membres d'associations villageoises... Nous avons été surpris de l'étendue du pessimisme en la matière ce qui force une réflexion quant au décalage entre les notions théoriques de la littérature scientifique et la réalité sur le terrain. De nombreux auteurs soutiennent que la lutte contre ce phénomène est possible grâce à une injection de fonds substantielle de la part de la communauté internationale pour entreprendre des projets de reboisement, partant du principe que la régénérescence du couvert végétal permet d'inverser le processus. Solution loin d'être évidente si l'on tient compte de la réalité sur le terrain.

Ce document publié dans la revue : «Géographie-Société» dans le cadre de la journée mondiale de la lutte contre la désertification, se basant sur des sources de l'UNESCO soutient qu'une lutte contre la désertification à l'échelle mondiale serait possible :

Régénérer et fertiliser les sols :

Une façon simple et peu onéreuse de fertiliser les sols consiste à préparer du compost, qui deviendra de l'humus et régénérera les sols grâce à ses matières organiques.

Combattre les effets du vent :

En construisant des barrières et en stabilisant les dunes de sable avec des plantes locales.

Reboisement :

Les arbres jouent plusieurs rôles: ils contribuent à fixer les sols, font office de coupe-vent, renforcent la fertilité des sols, et aident les sols à absorber l'eau lorsque les précipitations sont fortes

Étant donné que les incendies de terres et de forêts font augmenter les gaz à effet de serre, les opérations d'extension forestière peuvent contribuer à faire régresser les effets négatifs résultant du changement climatique.

Élaborer des pratiques agricoles durables

L'introduction de la monoculture a accéléré le processus de désertification. Les terres arides abritent un grand nombre d'espèces qui peuvent également devenir des produits commerciaux importants: aux États-Unis, elles permettent de fabriquer un tiers des médicaments produits à l'aide de plantes. La biodiversité agricole doit être préservée.

La surexploitation des terres doit être compensée par des périodes au cours desquelles on laisse les sols respirer, sans culture et sans bétail⁸⁹.

En nous présentant à Zagora la première fois et sur la base des notions acquises à travers la littérature scientifique, nous étions persuadés que ces éléments suffisaient pour lutter efficacement contre la désertification, surtout si la volonté politique et les moyens sont au rendez-vous. Au fil des voyages, nous nous sommes aperçu que les compétences locales à Zagora sont parfaitement au courant de l'existence des solutions présentées comme la condition sine qua non pour lutter contre la désertification et quand ils se mettent à décortiquer un à un ces éléments, on s'aperçoit du décalage existant entre la théorie et la pratique.

Ainsi, la lutte contre les effets du vent, non seulement ils l'ont expérimentée, mais il s'est avéré que la technique villageoise à base de feuilles de palmiers était plus efficace que le dispositif en plaques de ciment ondulées et perforées suggéré par les acteurs de la coopération.

Concernant la régénérescence du couvert végétal et le reboisement, ils les ont expérimentés également et sont parvenus à la conclusion que ces solutions n'étaient efficaces que si la pluie tombe de façon suffisamment abondante pour irriguer la zone concernée par le reboisement. Quant à la sensibilisation sur les pratiques agricoles, les villageois y sont confrontés quotidiennement et les campagnes organisées dans ce sens sont nombreuses.

Il existe donc un décalage manifeste entre la théorie et la pratique. Nos interlocuteurs à Zagora représentant des milieux différents, mais ayant en commun le milieu de l'agriculture car tous agriculteurs ou fils d'agriculteurs, soutiennent que la désertification est une donne inscrite dans la durée avec laquelle il faut composer. À leurs yeux, toutes les pistes de solution suggérées sont freinées par une pénurie de l'eau qui empêche une mise en application viable des projets en cours. Sous l'effet de la sécheresse, la pénurie de l'eau accélère le processus de désertification, appauvrit les récoltes et contribue à l'exode massive des jeunes. Compter sur l'eau de pluie demeure aléatoire car nul ne peut prévoir dans ces régions désertiques quel serait le bilan de la saison agricole bien que demeure la certitude que

⁸⁹ UNESCO. « Que pouvons-nous faire contre la désertification »? in *Géographie-Société*. Paris :Journée Mondiale de lutte contre la désertification, 06/2004. http://www.notre-planete.info/actualites/actu_364.php

le taux est propre à celui des régions les plus arides avec une moyenne souvent inférieure à 100 mm. Les acteurs de la coopération internationale effectuent un travail très souvent mieux valorisé que l'action du gouvernement marocain bien que ce dernier compte à son actif plusieurs réalisations d'envergure à divers niveaux. Les initiatives de ces intervenants ont permis le ravitaillement de nombreux villages en eau potable et l'électricité est disponible presque partout. De nombreuses initiatives ont été prises pour valoriser l'artisanat local et pour lutter contre l'illettrisme. Des campagnes de sensibilisation médicales sont organisées, des routes rurales sont construites et des pistes terrassées, les enfants sont de plus en plus scolarisés...

Tous ces acquis rendus possibles grâce à une conjugaison d'efforts entre les différents acteurs de la coopération tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale sont cependant freinés par le problème de l'eau qui demeure l'obstacle premier face au développement. Pour nos interlocuteurs de l'Association du développement du Draa, les agriculteurs de Tinfou, de N'koob ou de Tazarine, pour le représentant des Eaux et Forêts à Zagora, les membres d'associations villageoises locales et pour les paysans de la région, il est difficile de mettre cette région sur les rails du développement d'une façon qui réponde aux besoins de la population locale à cause de la crise de l'eau. Comme solution et partant du principe que les résultats engrangés par les acteurs de la coopération demeurent très en deçà par rapport à l'ampleur du défi que représente un phénomène comme la désertification, ils suggèrent notamment :

- Faire en sorte que la dépendance de l'eau soit revue à la baisse en diversifiant les secteurs d'activités. L'agriculture ne devrait plus avoir le monopole des revenus de la région.
- Promouvoir l'emploi pour freiner l'exode massif de la jeunesse et plus particulièrement la population mâle. Des jeunes à qui on fournirait de l'emploi près de leur village ne seraient plus placés dans l'obligation de quitter les leurs, notamment leurs femmes et leurs enfants.
- Encourager le biotourisme, phénomène de plus en plus populaire auprès d'une catégorie de touristes étrangers. Le secteur touristique en général constitue pour l'instant la principale alternative pour les habitants de la région. Encore faut-il s'interroger sur le coût écologique de cette industrie tenant compte de la consommation en eau qu'elle requiert (piscines, parcours de golf, lacs artificiels...).

- Revoir la politique des barrages et de l'eau en général à l'échelle nationale de telle sorte que la population locale, en proie à une profonde crise de l'eau, ne paie plus les frais de la dilapidation de cette denrée, sous couvert de rationalisation alors que d'importantes quantités ont été affectées à des fins superflues, notamment par le passé.
- Lutter contre le surpâturage et la surconsommation du bois tout en tenant compte des intérêts de la population.

Conclusion

Plusieurs éléments tendent à démontrer que la tendance qui se dégage n'incite pas à l'optimisme. Si la lutte contre la désertification requiert des sommes considérables proportionnelles à l'ampleur des dégâts qu'elle occasionne, la réalité indique que le budget investi ne permet pas d'envisager une lutte efficace contre ce phénomène. Une lutte à même de pouvoir trouver un équilibre entre les considérations écologiques et les besoins de la population en eau potable. Il s'agit du principal défi à relever. Comment répondre aux attentes des villageois tout en préservant les ressources ? Comment procurer de l'eau potable à ceux qui en manquent, mais aussi aux cultures et au bétail sans altérer davantage la nappe phréatique, surexploitée au point que la salinité a rendu improductives de larges superficies ? La réponse passe par une diversification des sources de revenus car la dépendance à outrance du secteur agricole ne permet pas d'envisager un avenir prometteur. La rareté de l'eau, l'appauvrissement du sol sous l'effet de la désertification, l'ensablement qui envahit cultures, demeures, routes et pistes villageoises requiert un combat quotidien perdu d'avance dans le contexte actuel. Un contexte de désaffection massive de la jeunesse locale qui a opté pour l'exode et l'émigration clandestine faute de mesures incitatives susceptibles de la retenir chez elle. Les projets initiés par les acteurs de la coopération internationale, s'ils bénéficient du soutien et de la reconnaissance de la population s'illustrent souvent par leur dimension de micro-projets qui apportent des solutions ponctuelles à des problèmes vécus au jour le jour, mais n'ont souvent pas le calibre nécessaire, faute de budget conséquent, d'apporter des réponses de fond au problème, à savoir lutter contre le chômage endémique qui frappe la région et investir dans la lutte contre la désertification de telle sorte que l'exploitation de l'eau, défi majeur de la population locale, tienne compte de l'impact qu'elle risque d'occasionner à l'écosystème et c'est la principale mission sur laquelle devra se pencher la recherche scientifique.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En décrétant 2006 année des déserts et de la désertification, l'Organisation des Nations Unies a voulu conférer à ce phénomène une dimension correspondant à son ampleur réelle. Un constat qui intervient dans un contexte de réchauffement climatique propice à l'accélération du processus de l'érosion du sol, à l'ensablement et à la diminution des ressources en eau. Si la menace pèse sur diverses régions de la planète comme l'Ouest des Etats-Unis, le Sud de l'Europe ou le Moyen-Orient, l'Afrique, et plus particulièrement l'Afrique du Nord et le Sahel constituent la zone la plus exposée du fait de la nature désertique du climat saharien. Ce dernier bénéficie du concours du facteur éolien qui pousse le sable plus en avant, affectant les cultures, submergeant les logis et recouvrant les routes et pistes régionales.

L'urgence de la situation n'est toutefois pas suivie d'une implication soutenue de la part de la communauté internationale et plus particulièrement des pays du Nord. L'illustration de la disparité entre le discours et la réalité transparaît dans la décision des États-Unis et du Japon de bloquer l'accord sur le financement de son nouveau plan de lutte contre la désertification lors de la conférence de Madrid du 3 septembre 2007⁹⁰. Ce désengagement constitue un contraste saisissant par rapport aux discours officiels qui mettent l'action sur la nécessité d'entreprendre de concert des mesures draconiennes contre ce phénomène, notamment en Afrique.

Au Maroc, succédant à une longue période d'indifférence, la désertification a eu droit à un regain d'intérêt tardif dicté par les circonstances. L'exode rural, l'émigration clandestine, les mutations opérées au niveau du mode de vie, la lutte quotidienne pour l'approvisionnement en eau potable, le chômage, la baisse constante des récoltes...ont poussé les décideurs à prendre des mesures concrètes pour parer au plus urgent. C'est-à-dire faire face au risque de dépeuplement de villages entiers en proie à la soif et à un ensablement contre lequel la population affectée lutte avec les moyens de bord.

⁹⁰ Le Monde. « L'ONU échoue à s'accorder sur le financement du plan anti-désertification ». Édition du 15 septembre 2007. <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3244,36-955764,0.html>

Prise de conscience et mesures tangibles

Au lendemain des deux grandes crises sahéliennes (début des années 1970, puis entre 1983 et 1984), la Convention internationale de lutte contre la désertification a vu le jour et bon nombre de pays affectés comme le Maroc ont été invités à mettre en place un plan d'action nationale de lutte contre la désertification, recouvrant tous les aspects de cette question, à commencer par la dimension humaine du problème. Une mesure à laquelle s'associent les acteurs de la coopération internationale publics ou privés, en plus de la partie marocaine -les chantiers du PAN sont toujours en cours-

Ces actions tendent à démontrer à priori que l'ère de l'indifférence est révolue et que les programmes de lutte contre la désertification s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie intégrée susceptible de mettre le Maroc à l'abri des errements du passé. Un passé récent puisque avant les années 1980, les habitants du Sud du Maroc et plus particulièrement la population villageoise devaient se suffire à eux-mêmes pour assurer leur subsistance dans un contexte délicat de rareté de sources d'approvisionnement en eau potable, d'inexistence d'électricité et de routes praticables, d'illettrisme généralisé et d'absence de dispensaires pour les soins d'urgence. Tel était le contexte dans lequel sévissait la désertification dans le Sud du Maroc il y a à peine plus d'une vingtaine d'années. Depuis, une série de dispositions ont été prises au fur et à mesure que le phénomène gagnait en ampleur. Parmi les plus importantes, il y a lieu de souligner :

- La mise en place du Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD) qui bénéficie de l'assistance technique de la coopération internationale, notamment le PNUD et la GTZ allemande. Le PAN est considéré comme le principal guide orientant toute action à entreprendre en matière de lutte contre la désertification car il est défini comme intégré et global abordant les différents aspects du problème.
- La création du Haut commissariat des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification (HCEFLCD), instance principale de coordination entre les parties marocaines et étrangères. Son rôle consiste à collecter des fonds auprès des acteurs de la coopération, à sensibiliser l'opinion publique sur les risques de la désertification et sert de guichet unique auprès de ses partenaires afin de leur faire gagner du temps au niveau des procédures. Assure le suivi du PAN-LCD.

- La création de l'Agence du développement du Sud (ADS). Instance disposant de ressources propres pour mener des projets de développement dans le Sud du Maroc. Impliquée dans un vaste programme de sauvegarde des oasis, l'ADS s'est assignée pour mission de créer l'emploi, de lutter contre l'exode et de promouvoir les petits métiers et l'action de la femme locale. Œuvre avec différents acteurs de la coopération, notamment le PNUD.
- La création du Conseil Supérieur de l'Eau (1999), instance regroupant nombre d'experts ayant pour mission de se pencher sur les alternatives possibles face à la pénurie de l'eau et sur les mesures éventuelles à suggérer pour veiller à un approvisionnement généralisé et équitable.
- Mise en place en mai 2005 de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), vaste chantier dont le comité de pilotage est placé sous la tutelle du Premier ministre. L'objectif de l'INDH est de créer partout au Maroc une dynamique favorable à l'emploi et à la lutte contre la pauvreté, tout en associant capitaux privés et société civile.

Les mesures prises par les responsables marocains ne se limitent pas aux structures officielles. Il y a lieu de citer des actions palpables qui ont contribué à améliorer les conditions de vie de la population villageoise dans le Sud du Maroc. L'électrification du monde rural est, sinon généralisée, du moins largement répandue, notamment sous l'égide du ministère de l'Équipement et de l'Office national de l'électricité. Le ravitaillement en eau potable est certes freiné par la sécheresse, mais les infrastructures se sont multipliées dans ce sens pour que l'acheminement soit assuré. Le réseau routier marocain figure parmi les meilleurs d'Afrique et les pistes terrassées permettent l'approvisionnement des villages. Partout au Maroc, s'ouvrent des « Dar Taliba » - Maisons de l'Étudiante » avec pour mission la promotion de la scolarité de la jeune fille rurale et en général l'enseignement obligatoire a permis de freiner le taux alarmant d'illettrisme... Parallèlement à ces acquis, la coopération internationale, tant à l'échelle institutionnelle que privée entreprend une série d'actions dans un contexte difficile de restrictions budgétaires et le Sud marocain demeure largement avantagé du fait du nombre de chantiers lancés. Le PNUD, la FAO, la GTZ, la coopération belge...sont présents dans des zones jadis totalement enclavées et apportent quelques solutions permettant de parer au plus urgent, comme l'édification de châteaux d'eau, la stabilisation des dunes pour lutter contre l'ensablement, la promotion de l'éducation de la femme rurale, la formation des responsables associatifs locaux...Autant de réalisations à

mettre à l'actif de ces protagonistes de la coopération et qui sont souvent bien valorisées par la population ciblée. Pour autant, bien des lacunes relativisent ces acquis.

Les lacunes

Si les acteurs de la coopération internationale agissant dans la lutte contre la désertification au Maroc sont plus nombreux et présents dans des champs d'activité de plus en plus variés, les fonds alloués à la lutte contre la pauvreté en général et à la lutte contre la désertification en particulier sont constamment revus à la baisse. Les témoignages recueillis auprès de chercheurs marocains consultants d'agences internationales de coopération tendent à indiquer que le Maroc pâtit de l'émiettement de l'aide pour cause de multiplicité de foyers de conflits à travers le monde. La mise en place de la Convention de lutte contre la désertification avait coïncidé avec l'effondrement du bloc de l'Est et l'émergence de nouveaux pays en Europe qui ont d'emblée bénéficié d'une aide massive dans le but de mettre leurs économies sur les rails du développement et les habiliter à intégrer l'Union Européenne.

De nos jours, entre le Darfour, l'Iraq et l'Afghanistan, le centre d'intérêt des acteurs de la coopération se déplace et la question de la lutte contre la désertification, si cruciale soit-elle, passe en second lieu. A cela s'ajoute la relative bonne santé économique et politique du Maroc dans le contexte africain qui fait que la hiérarchisation des priorités s'opère à ses dépens. Par conséquent, l'aide au développement et à la lutte contre la désertification est ramenée à des proportions plus modestes et à une multiplicité de micro-projets incapables de prétendre à un traitement global de la question.

Paradoxalement, si modeste soit leur contribution, le Maroc a un besoin impérieux des acteurs de la coopération internationale pour des considérations essentiellement politiques. Le conflit territorial qui l'oppose au Front Polisario à propos du sort du Sahara occidental, laissé en suspens depuis le départ des Espagnols en 1975 pousse le Maroc à jouer à fond la carte des institutions internationales même si celles-ci apportent des financements de moyen volume aux multiples projets de développement. Dans cette recherche, nous avons présenté des exemples de projets indiquant que la participation marocaine n'est pas nécessairement inférieure en volume à celle de ses partenaires.

Conséquence de cette situation, le Maroc demeure très éloigné d'un traitement en profondeur de la question de la désertification. La principale instance nationale chargée de la mise en

application du PAN-LCD, à savoir le Haut commissariat des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification fait davantage appel aux capitaux étrangers qu'à ses fonds propres.

Certes, le constat auquel nous sommes parvenus au terme de cette recherche c'est que les acteurs internationaux sont globalement bien perçus par la population du fait de la multiplicité de programmes aux résultats palpables au niveau de leur vécu. Approvisionnement en eau, promotion de l'artisanat local, programmes de stabilisation des dunes, promotion du statut de la femme rurale, formation des cadres associatifs locaux...font partie des actions concrètes entreprises par ces partenaires du Maroc. Mais ces réalisations demeurent très éloignées de l'objectif visant à inverser la tendance de la désertification. A ce titre, nous avons pu constater le décalage manifeste existant entre la théorie de la littérature scientifique et la réalité.

Bien des auteurs et acteurs de la coopération mettent en avant la nécessité de procéder à une vaste opération de reboisement qu'ils présentent même comme la condition incontournable pour lutter contre la désertification. De notre côté, en suivant le séminaire de lectures dirigées consacré aux deux grandes crises sahéliennes et en consultant la bibliographie nécessaire à la réalisation de ce travail, nous étions presque persuadés qu'on n'avait qu'à transposer certaines techniques pour prétendre améliorer le quotidien de la population affectée. Le travail réalisé sur le terrain nous a permis de changer d'opinion sur nombre de notions théoriques. Par exemple, la question du reboisement, présentée comme une digue naturelle contre la désertification est non dénuée de fondement en principe. Dans les faits, elle est presque impraticable dans une région aussi désertique que Zagora.

Les techniciens de l'Association du développement du Draa qui siège à Zagora rétorquent en faisant savoir que même pour lutter contre le manque d'eau il faut de l'eau! Le reboisement nécessite une quantité considérable d'eau à utiliser sur une vaste échelle. Or, cette eau ne peut provenir que des précipitations pluviométriques dont le taux avoisine les 75 mm par an dans cette région du Maroc. À moins d'envisager l'exploitation de la nappe et dans ce cas, les dégâts risquent d'être plus importants que l'objectif recherché car la salinité en remontant à la surface affecte grandement les récoltes.

L'un de nos interlocuteurs de l'ADEDRA a attiré notre attention sur le fait que le programme de lutte contre la désertification dans la vallée du Draa (PROLUDRA) qui a bénéficié du soutien de la coopération technique allemande n'a pas connu la réussite espérée précisément

parce que la pluie nécessaire au reboisement n'était pas au rendez-vous. Par conséquent, l'un des constats majeurs auxquels on parvient, c'est qu'avec un taux de précipitations annuel oscillant entre 50 et 80 mm, il est très difficile de tabler sur la réussite d'un projet de lutte contre la désertification qui compterait sur l'eau de pluie.

L'Émigration, corollaire de la désertification.

Cette insuffisance de pluie manifeste dans l'une des régions les plus désertiques du monde, située à la frontière du Sahara entraîne un exode massif de la population vers les centres urbains et une émigration, souvent clandestine vers l'Europe à bord d'embarcations de fortune. La baisse des récoltes engendrée par l'érosion du sol, la lutte quotidienne contre l'ensablement, le manque d'opportunités d'emploi dans cette zone enclavée et sous-industrialisée et l'intrusion de la mondialisation concourent à la désaffection des jeunes pour leur mode de vie. D'autant plus que, souvent, ils entendent leurs aînés dire que de leur temps, l'autosuffisance était assurée au point de faire face à une pénurie de main d'œuvre pour les travaux des champs. Les villageois que nous avons rencontré sont unanimes à souligner que, si jadis il n'y avait ni routes praticables, ni fontaines publiques, ni électricité, la nature pourvoyait à l'essentiel et les mettait à l'abri du besoin.

De nos jours, la mondialisation n'incite pas les jeunes à raisonner en terme d'intérêt du village. D'autres facteurs entrent désormais en considération dont la nécessité ressentie d'acquérir tous ces biens dont les chaînes de télévision satellitaires les abreuvent. En plus d'assurer une scolarité et des soins médicaux à leurs enfants, ce qui n'est pas évident chez eux et c'est ce qui explique que nombre de douars visités comme N'koob, Tinfou, Bnizouli...connaissent une proportion élevée de personnes âgées et d'enfants du fait que les jeunes sont partis tenter leur chance ailleurs. Et il s'agit là d'un défi pour une lutte efficiente contre la désertification. Un dépeuplement massif de la jeunesse prive les villages de bras vigoureux pour mener le combat.

Dans les discours, la promotion de l'emploi pour les jeunes afin d'inverser la tendance de l'exode et de l'émigration est omniprésente et tous les protagonistes de la coopération semblent conscients de l'importance d'entreprendre des mesures concrètes afin créer les conditions nécessaires à une vie digne au sein de la zone affectée. Sur le terrain, le désir de tenter sa chance ailleurs semble irrésistible, plus particulièrement en ce qui concerne

l'émigration clandestine, partant de l'argument que tel ou tel enfant du douar se permet une ou deux fois par an de rentrer au pays en conduisant une belle voiture, en portant des habits de marque et surtout, en donnant l'impression d'être transfiguré et épanoui. Dans leur esprit, seul compte le constat. Rarement s'interrogent-ils sur les conditions dans lesquelles leurs voisins du douar ont effectué leur périlleuse traversée vers l'autre rive de la Méditerranée et quelle genre de vie mènent ces émigrés.

Quelle incidence politique du chômage?

Le manque de perspectives offre peu d'alternatives à la jeunesse marocaine. Si l'émigration clandestine constitue, et de loin la principale aspiration, il y a lieu de citer également la recrudescence notable de la criminalité dans ce pays, relayée quotidiennement par les médias. Vol à l'arraché ou à main armée, agressions contre les chauffeurs de taxis, violations de domicile...constituent une conséquence directe de l'exode et du manque d'opportunités d'emploi. Dans ces conditions, les jeunes issus des milieux défavorisés deviennent réceptifs aux discours extrémistes, comme en témoignent les deux attentats perpétrés à Casablanca en avril 2007 par des enfants du quartier Al Fida où règnent des lois, souvent autres que celles dictées par les autorités.

Même si le Maroc semble connaître une dynamique favorable à l'emploi depuis l'avènement du roi Mohammed VI en 1999, les responsables paraissent dépassés par les événements. L'héritage de la période du laisser-aller est tel, notamment dans le monde rural que les multiples chantiers lancés partout au pays ne suffisent pas pour répondre à la demande. Ajoutons à cela les critères mêmes de l'embauche qui n'obéissent souvent pas à l'expérience. La corruption, en dépit de toutes les mesures prises pour l'enrayer continue de sévir et paraît dans bien des cas incontournable pour décrocher un poste. D'où la rancœur manifestée par les citoyens marocains contre leur administration et la conviction des jeunes sans emploi et issus de familles pauvres qu'ils sont exclus du système.

Cette situation menace de dégénérer en troubles sociaux. Le mouvement d'Al Adl oual Ihsane (Justice et Bienfaisance) d'Absessalam Yassine, très influent dans les milieux populaires investit le champ social et fascine un auditoire remonté contre la mauvaise gouvernance. Au sein même de la mouvance islamiste, il existe différents courants dont les plus rigoristes comme la Salafia Jihadia appellent sans ambages aux actes terroristes en vue

de l'instauration d'un régime s'inspirant exclusivement de la doctrine musulmane : la Charia. Pour l'instant, le Roi du Maroc en tant que descendant du Prophète et Commandeur des croyants constitue aux yeux de la population un rempart contre les troubles sociaux et semble mettre son pays à l'abri d'un scénario à l'algérienne (en référence à la crise algérienne des années 1990 suite à l'annulation du scrutin de 1990), mais seul un développement du Maroc produisant un impact sur la population constituerait un gage de stabilité.

Dans le Sud du Maroc, pour contrecarrer l'influence du mouvement islamiste, il urge de prendre des mesures draconiennes pour traiter les problèmes à la source. La lutte contre la sécheresse et la désertification doit s'inscrire dans un contexte global ne laissant de côté aucun aspect. L'emploi pour enrayer l'exode et l'émigration, des établissements scolaires pour lutter contre l'illettrisme, des dispensaires pour prodiguer des soins d'urgence, plus de routes pour désenclaver le Sud...Tels sont les défis à relever dans un contexte très difficile pour mener une lutte efficace contre la désertification. Cette dernière pâtit de la disparité entre le discours des institutions internationales et la réalité des maigres sommes injectées qui rendent impossible un traitement en profondeur de la question.

Quelles alternatives?

La lutte contre la désertification fait également face au risque d'affecter l'écosystème dans un environnement climatique très difficile. L'extrême rareté des précipitations fait que la majorité des solutions proposées risquent de produire un effet secondaire, plus particulièrement en ce qui concerne l'exploitation de la nappe phréatique pour favoriser le reboisement, multiplier les points d'eau ou encore acheminer cette denrée vers les cultures. D'où la nécessité de promouvoir la recherche scientifique de telle sorte que les techniques de lutte contre la désertification aillent de pair avec le souci de préserver l'écosystème. Pour ce faire, non seulement il n'y a pas pour l'instant de remède miracle dans ce sens au succès avéré, mais les fonds manquent pour mener à bien cette mission.

La marge de manœuvre laissée à la population du Sud désertique est mince. Mais on est parvenu au constat suivant lequel le degré de dépendance du secteur agricole devrait être revu sensiblement à la baisse. Et dans un environnement aussi fragile, les alternatives gagneraient à tenir compte du développement durable comme la promotion de l'écotourisme de plus en plus à la mode, exiger des établissements touristiques des normes réduites pour les piscines,

faire en sorte que la consommation du bois nécessaire aux ménages fasse l'objet de contrôle et de sensibilisation, que le riche artisanat local soit mieux valorisé, que les produits du terroir comme les dattes ou les amandes soient transformées en jus, gâteaux, pâtes...

La promotion de l'emploi, enjeu majeur dans cette région devrait également tenir compte du développement durable car la nature désertique de cette région n'est pas propice à une industrialisation à grande échelle, mais il est toujours possible d'établir l'équilibre entre les considérations écologiques et les besoins de la population si la volonté politique est au rendez-vous et si les acteurs internationaux de la coopération se décident à inscrire la lutte contre la désertification dans une stratégie globale et intégrée au lieu de privilégier les micro-projets à l'impact relatif.

APPENDICE A

LES PRINCIPALES TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Les roseaux : Exposés sous forme de palissades carrées pour contrer le vent dans toutes ses directions la technique des roseaux présente la particularité de nécessiter un coût très modeste se limitant à un effort en main d'œuvre.

Les palmiers : Visible le long de la route Ouarzazate-M'hamid, cette technique est similaire à la première mais présente l'inconvénient de dégrader les palmiers à force d'arracher les feuilles.

Les acacias : Elles sont plantées autour des palissades carrées en roseau ou en palmier. Comme les racines de l'acacia ne pénètrent pas profondément dans le sol, elles permettent la stabilisation du sol, luttant ainsi efficacement contre l'avancée des sables.

Les eaux de ruissellement (Meskat) : Technique consistant à tirer profit des eaux des montagnes en aménageant un parcours d'eau l'acheminant directement vers les champs. En amont, on aménage un bassin pour retenir cette eau.

APPENDICE B

FIGURES, PHOTOGRAPHIES ET TABLEAUX

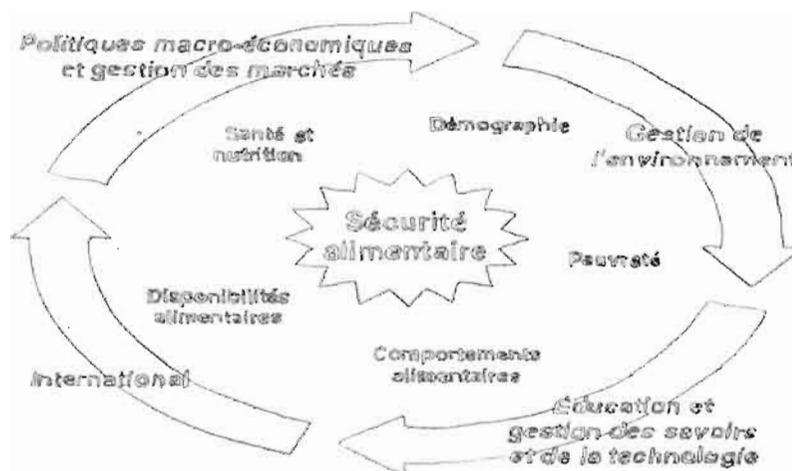


Figure 1.1 : Les éléments nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire selon Gérard Ghersi.

Gérard Ghersi, Francis Delpuch, Martine Padilla, Geneviève le Bihan. *Nourrir 9 milliards d'hommes. Quelles politiques pour nourrir la planète ?* Publications : La petite bibliothèque. <http://www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/nourrir/04.html>

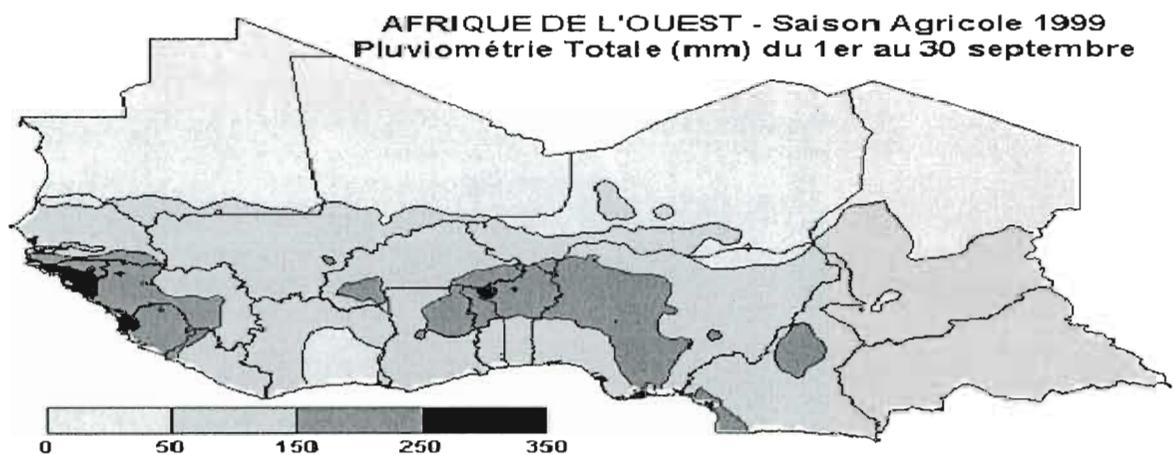


Figure 1.2 : Illustration indiquant le volume des précipitations au Sahel et en Afrique de l'ouest. <http://www.fao.org/docrep/004/x9366f/x9366f00.htm>

Le Maghreb économique

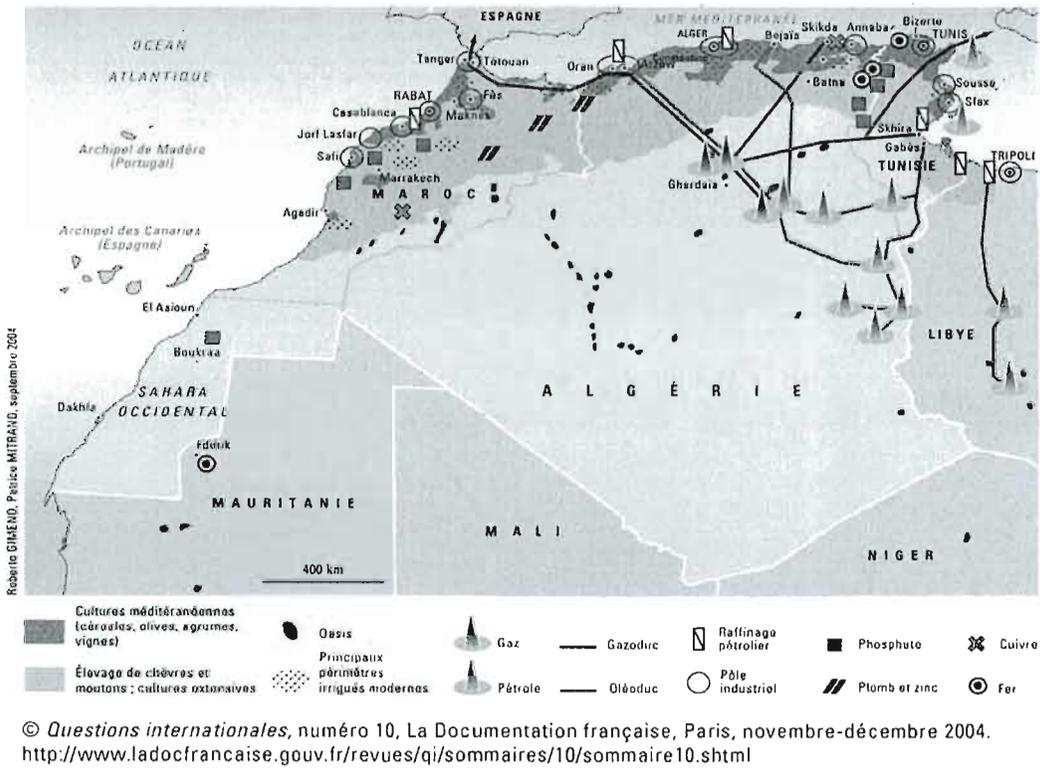


Figure 1.3 : Carte indiquant les principaux atouts économiques du Maghreb



Figure 1.4 : carte indiquant les principales zones affectées par l'ensablement au Maroc.

Sekkou, Haj. « Ensalement au Maroc : ampleur, localisation, traitement et évaluation économique des interventions » in *La lutte contre l'ensablement et pour la stabilisation des dunes*. 156p. Rabat : ISESCO, 2002. P 48.

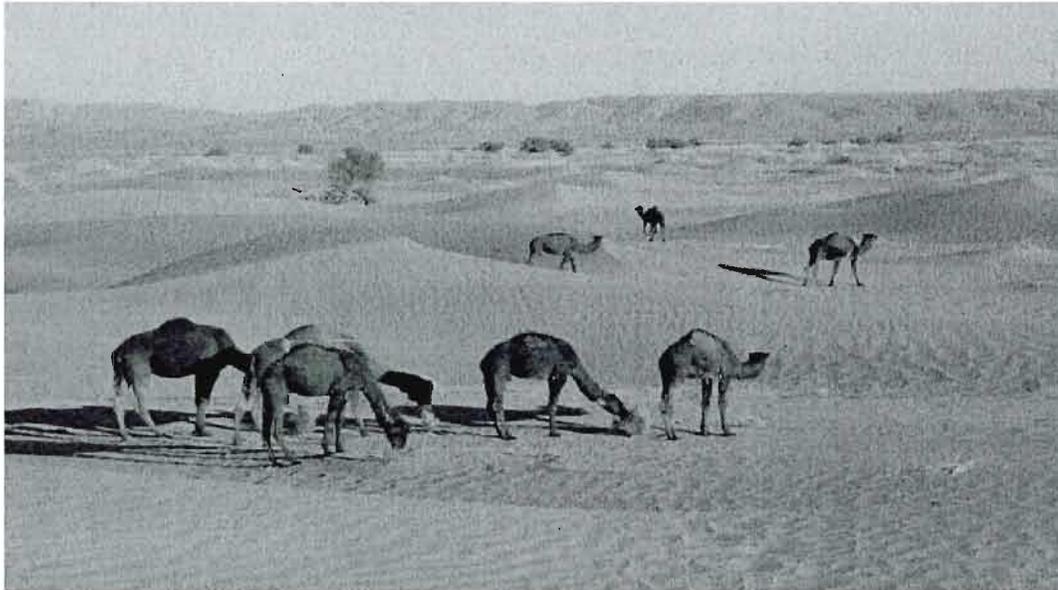


Figure 1.5 : Troupeau de dromadaires paissant dans les dunes de M'hamid
Annie Barbotte 2005. M'hamid. Zagora. Sud du Maroc.
<http://www.linternaute.com/voyage/maroc/zagora/photo/28799/>



Figure 1.6 : Exploitation abusive du bois



Figure 1.7 : Érosion hydrique



Figure 1.8 : Ensablement des palmeraies

Source : Plan d'action national de lutte contre la désertification. 2005.



Figure 1.9 : Palmier solitaire au milieu des dunes de la vallée du Draa
Photo autorisée : PAN-LCD.



Figure 1.10 : Palmeraie de Fezouata où se trouve Tinfou.
Jean Pierre Maillard. Vallée du Draa (près de Tinfou). Septembre 2006. Reproduction autorisée.

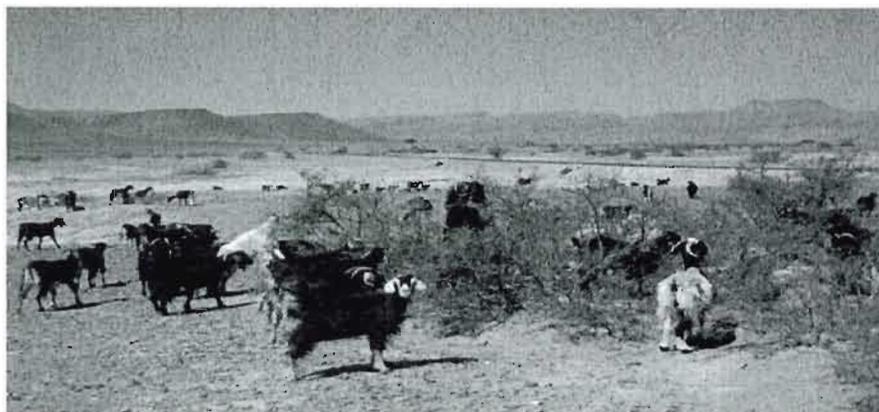


Figure 1.11 Troupeau de moutons et de chèvres broutant aux environs d'Agdz
 Environs d'Aït Sengane, non loin d'Agdz (Zagora). Photo Michel Aymerich, 2002.

Arboriculture Fruitière	Effectif (Pieds)	Production Campagne 1994/95	Production Campagne 1995/96
Palmier dattier	1 477.000	53 560 t	45 000 t
Amandier	55 200	110 t	100 t
Olivier	18 000	60 t	400 t
Pommier	67 200	1 468 t	1 100 t
Abricotier	75 400	1 574 t	1 500 t

Tableau 3.11.1 Récolte des saisons agricoles 1994-1995 et 1995-1996 dans la vallée du Draa.
 Source : Mohammed Taoufiq Zainabi et Lekbir Ouhajjou. ADEDRA

Construction Des Ecoles	Formation	Aménagement de route	Apiculture	Tourisme et écologie	Equipement	Construction de four	Eau potable	Elevage	E.N.F Educatic non formell
9	2	2	1	2	13	5	9	11	8
Total Général : 207									

Tableau 3.14.14 Liste des principaux accords de partenariat établis entre l'ADEDRA, les AUEA (Association des usagers des eaux agricoles), les associations locales, les associations des Parents d'Elèves, les groupements Communautaires, et les Comités de Développement Rural.

Source : ADEDRA(2001)

Désignation	No. d'associations	%
Associations de Développement	94	36,40
Associations des Usagers de l'Eau Agricole (AUEA)	83	32,10
Fédérations des AUEA	6	2,32
Associations des parents d'élèves	8	3,10
Associations d'approvisionnement en eau potable et d'électrification	29	11,24
Associations sportives, culturelles et artistiques	14	5,42
Amicales de l'habitat	12	4,65
Associations féminines	4	1,55
Associations de bienfaisance	4	1,55
Autres	4	1,55
Total	258	100,00

Tableau 3.15 Classification des principales associations de la vallée du Dra Moyen.
ADEDRA 2001

APPENDICE C

LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Acteurs institutionnels marocains

Mohammed Lamrani (Cadre du HCEFLCD)
 Mohammed Alem (Cadre du HCEFLCD)
 Ahmed Hajji (Directeur de l'Agence de développement du Sud)
 Aziz Alami (Responsable à l'Agence de Développement du Sud)
 Mohammed Badraoui (Plan d'action national de lutte contre la désertification. Consultant des Nations Unies)
 Said Essalhi : Délégué des Eaux et Forêts à Zagora
 Omar Kiki : Directeur de cabinet du gouverneur de Zagora
 Mohammed Hamam. Enseignant universitaire originaire du Sud du Maroc. Membre de l'IRCAM

Acteurs de la coopération internationale

Lekbir Ouhajjou : Enseignant à l'Université Ibn Zohr d'Agadir. Consultant du PNUD
 Heike Ostermann : Chargée de mission à la GTZ au Maroc
 Mohammed Taoufiq Zainabi : Ancien consultant de la GTZ. Auteur de divers ouvrages sur la désertification.
 Geneviève Simard : OXFAM- Québec. Rabat.
 Mouna Bounaim : ENDA-Maghreb

Responsables associatifs à Zagora

Abdallah Hafidi (ADEDRA)
 Ahmed Kabiri (ADEDRA)
 Jaafar Maguiri (ADEDRA)
 Mohammed Yamani (Responsable associatif à Tinfou)
 Said Goujam (Association Ait Ighazzoune. Nkoob)

Autres acteurs à Zagora

Brahim Ouarzazi (hôtelier à Zagora)
 Haj Brahim (Agriculteur. Sage de la tribu des Ait Atta)
 Si Abdallah (Agriculteur. Ancien du village de Tinfou. Membre du conseil des sages)

BIBLIOGRAPHIE

Aghrab, Abdallah. *Étude de la sécheresse au Maroc*. Rabat : Savoirs, 2006.

Ait Hamza, Mohammed. *Émigration et formations socio-économiques au Sud de l'Atlas : cas du douar Amjgag*. Agadir : Publications de la faculté des lettres et des sciences humaines d'Agadir, 1996.

Anjarne, Mohammed. Bougerfaoui, Mohammed. Lahcen, Abahmane. *Multiplication in vitro du palmier dattier : un outil de développement des palmeraies marocaines dévastées par la maladie du Bayoud*. Rabat : Institut National de Recherche Agronomique, 2001.

Association de développement de la vallée du Draa. « Activités réalisées, leçons retenues et perspectives d'avenir » in *Rapport de synthèse 1996-2004*. Zagora : ADEDRA, 2004.

Azizi et El Hendir. *Impact de l'irrigation sur l'environnement dans les grands périmètres irrigués du Maroc et développement d'un modèle SIG (sous ARC/DNFO) pour le diagnostic et la gestion de l'environnement dans l'ORMVA du Tadla*. Thèse de 3e cycle. Rabat : IAV Hassan II, 1999.

Badraoui Mohammed. *La convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse/ou la désertification, en particulier en Afrique*. Introduction. Rabat : Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, 2005.

Badraoui , Agbani et Soudi. « Evolution de la qualité des sols sous mise en valeur intensive au Maroc » in *Symposium International sur les perspectives du développement agricole durable sur la rive sud de la Méditerranée*. Tunis, 10-12 Nov. 1997.

Badraoui, Chouraichi , Essafi , Bellouti et Cherkaoui, 2001. *Impacts de l'irrigation sur la qualité des sols et des eaux dans le Tadla : salinisation*. Rapport 2 du projet PGRE, IAV Hassan II/ORMVAT/AGR-SEEN. Montpellier : Actes de l'atelier du PCSI, 28-29 mai 2002.

Banque Mondiale, Bureau MENA. *Le Secteur de l'Eau au Maroc*, Rapport No 12649 . MOR, Juin 1995.

Becker, Charles. Tersiguel Philippe. *Développement durable au Sahel*. Dakar / Paris : Sociétés, Espaces, Temps / Karthala, 1997

Bedrani, Said. *Les pasteurs et agro-pasteurs au Maghreb*. Rome: FAO, 1987.

Belghiti, Mohammed. *Gestion de l'eau d'irrigation au Maroc*. Séminaire de promotion du séminaire et sur les systèmes d'information géographique pour la gestion et la protection des ressources en eau. Rabat : Ministère de l'Agriculture. Avril 2005.

Belkheiri, Compte, El Khabote et al. *Bilan de cinq années de sécheresse au Maroc*. Rabat : Série « Eau et Développement » 1987.

Bellakhdar, Jamal. *Tissint une oasis du Maroc présaharien. Monographie d'une palmeraie du Moyen Dra*. Rabat : Edition Al Biruniya, 1992.

Benabid, Ahmed. *Les grands écosystèmes naturels du Maroc saharien*. Séminaire « Agronomie saharienne, atouts et contraintes ». Rabat : IAV Hassan II, 1996.

Benabid, Ahmed, *Approche écosystémique pour conserver les espèces protégées et menacées du Maroc*. Actes du Séminaire National « Ressources phylogénétiques et développement durable ». Rabat : Edition Actes de l'I.A.V Hassan II, 1997.

Benalla, Mansour. Bouabdallah, Mohammed et Alem El Mehdi. « Dégradation du milieu naturel liée à la sécheresse et à la désertification : cas de l'ensablement dans le Sud-Est du Maroc (le Tafilalet) » in *l'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement : Le cas de la région du Dra*. Pp 65-87. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires. 2005.

Bendaanoun, Mohammed. *La végétation et la biodiversité floristique des zones arides et sahariennes et la lutte contre la désertification*. Salé : Rapport de l'ENFI, 1997.

Bensari, Ahmed. *La sécheresse et la variabilité inter-annuelle des précipitations au Maroc*. Rabat : Série « Eau et Développement », 1987.

Bentayeb et Leclerc. *Le Causse moyen-atlasique*. Rabat : notes et mémoires du service géologique du Maroc, 1977.

Boubekraoui et Carana. *Le Tafilalet aujourd'hui régression écologique et sociale d'une palmeraie sud marocaine*. Errachidia :Rapport interne de l'ORMVAT, 1998.

Chaumat, Robert. *Vers une analyse fine d'une limite bioclimatique et floristique : La limite septentrionale du Sahara du Maroc*. Grenoble : Document de cartographie écologique, Vol. XIX, 1977.

Clément, Debbagh et Gayraud. *Plan d'action et de Suivi de l'Environnement en Hydraulique Agricole : MAMVA/AGR*. Banque Mondiale, 1994.

Combe, Ferré et Thauvin. *Meseta centrale et Meseta côtière*. Rabat : notes et mémoires du service géologique du Maroc. 1975.

Comité Information Sahel. *Qui se nourrit de la famine en Afrique?* Paris : Maspero.1974.

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. 1994. Article 1
www.unccd.int/convention/text/pdf/conv-fre.pdf

Copans, Jean. *Écologie, dénutrition, assistance*. Paris : Maspero, 1975.

Cornet, Antoine. *La désertification, un problème d'environnement, un problème de développement*. Montpellier : Conférence donnée à Agropolis Museum le 29 juin 2002.

Cote et Legras « La variabilité pluviométrique inter-annuelle au Maroc ». Pp. 27-31. in *Revue de Géographie du Maroc*. Rabat : Ministère de l'Agriculture, octobre 1966.

Darieunnic, Hervé. *Famines et dominations en Afrique Noire : paysans et éleveurs sous le joug*. Paris : L'Harmattan, 1977.

Debbagh, Aziz *Maîtrise de l'Eau en Agriculture Irriguée et les Problèmes Environnementaux dans le Bassin Méditerranéen*. Conférence donnée à l'Institut de l'Environnement durable d'Italie. ISPRA, 1995.

Debbagh, Aziz *Irrigation et Développement durable : Aspects environnementaux*
 Séminaire international sur les aspects économiques de la gestion de l'eau dans le bassin Méditerranéen. Marrakech : CIHEAM, 17-19 Mai 1995.

Debbagh, Aziz *Evaluation du Plan d'Action et de Suivi de l'Environnement en Hydraulique Agricole : Priorités d'action (PASE 2, 1999-2002) ; MAMVA/AGR – Banque Mondiale - PAGI 2*, Mars 1999.

Douguédroit, Annick. « Climat du bassin méditerranéen » in *Le climat, l'eau et les hommes*. Pp. 56-74. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 1997.

Durand, Jacques. *Arrêter le désert*. Paris : Presses Universitaires de France, 1988.

El Jihad, Mohammed. *L'eau de la montagne et le pouvoir étatique au Maroc, entre le passé et le présent*. Paris : Annales de Géographie. 2001.

El Jihad, Mohammed. *L'eau dans le haut bassin versant de l'Oum-er-Rbia (Maroc), ressources, utilisations et conflits*. Poitiers : Thèse de doctorat, Université de Poitiers, 1999.

El Ghaffari, Zaid et El Alami « Valorisation et protection de la flore utilisée en médecine traditionnelle dans le Tafilalet et les environs. Actes du colloque international : Les substances naturelles au service de l'industrie et de la médecine » in *Minbar Al Jamiâa*. Pp 33-39. Revue éditée par le Rectorat de l'Université Moulay Ismaïl de Meknès. Meknès, 1997.

Gherzi, Gérard. *Stratégies et politiques alimentaires : quelques réflexions en guise d'introduction*. Ouagadougou : Université de Ouagadougou, CILSS et Centre Sahel de l'Université Laval. Québec, 1989.

Gherzi, Gérard, Delpeuch Francis, Padilla Martine, Le Bihan Geneviève. *Nourrir 9 milliards d'hommes. Quelles politiques pour nourrir la planète ?* Publications : La petite bibliothèque. <http://www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/nourrir/04.html>

Gravier et Weisrock. « Un exemple d'accident climatique, la sécheresse des années 1975-1984 au Maroc » in : *climat et risques naturels*. Pp 43-48. Paris : Association Française de Géographie Physique, 1987.

Guéneau, Marie Christine. *Sahel : Les paysans dans les marigots de l'aide*. Paris, Montréal : L'Harmattan , 1998.

Havelange, Françoise. *Libérer la parole paysanne au Sahel*. Paris : Institut Panos, IRED. L'Harmattan, 1991.

Jaimi, Said. *La lutte contre la désertification et la pauvreté pour un développement local durable*. Pp 88-110 Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires. N°9. 2005.

Lahlou, Abdallah. « Analyse de la sécheresse qui a sévi de 1980 à 1985 au Maroc, cas de la région de Fès » in *Revue de la Faculté des Lettres*. Pp 29-36. Fès : Université de Fès, 1990.

Laouina, Abdallah. « La sécheresse au Maroc et dans les pays riverains du Sahara, aspects climatiques » in *Géographie du Maroc*. Pp 23-25. Rabat 1982.

Mainguet Monique, Dumay Frédéric. *Combattre l'érosion éolienne : un volet de la lutte contre la désertification*. Montpellier : Comité Scientifique Français de la Désertification 2006.

Mainguet, Monique, Glazovsky Nikita. *Le bassin de l'Aral : quelques aspects d'un désastre écologique*. Paris : Science et changements planétaires. 1992.

MAMVA. « Plan Directeur des aires protégées du Maroc ». Projet d'étude de définition d'un réseau d'aires et sites protégés et élaboration des plans de gestion des parcs nationaux du Maroc. Rabat : Ministère de l'Agriculture 1994.

MAMVA (Ministère de l'agriculture et de la mise en valeur agricole). *L'irrigation au Maroc*. Rapport interne. Rabat : Ministère de l'Agriculture, 1997.

Michel Anne *Muhammad Yunus, un Nobel prêteur d'espoir*. Le Monde : Édition du 14 octobre 2006.

Ministère de l'Agriculture et de la réforme agraire. Propositions relatives aux sites pilotes. Site de Tinfou. Rabat : Direction des eaux et forêts et de la conservation des sols. 1989.

Mter Moulay Abdallah « La problématique de l'eau dans la vallée de Dra. (Province de Zagora) » in *l'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra*. pp 46-64. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires. 2005.

OCDE. *Examen des programmes d'aide au développement des Etats-Unis*. Article signé le 15 décembre 2006.

http://www.oecd.org/document/50/0,2340,fr_33873108_33873886_37838194_1_1_1_1,00.html.

Ouhajjou, Lekbir. *Espace hydraulique et société au Maroc : cas des systèmes d'irrigation dans la vallée du Dra*. Agadir : Université Ibn Zohr. Série : Thèses et Mémoires. 1996

Ozenda Paul. *Flore du Sahara Septentrional et central*. Paris : CNRS. 1958..

Ozenda Paul. *Flore du Sahara : Deuxième Edition*. Paris : CNRS, 1983.

Ozenda Paul. *Flore et végétation du Sahara : Troisième Edition*. Paris : CNRS, 1991.

PAN-LCD : « La démarche de la Lutte contre la Désertification depuis 2001. Programmes et projets. ». Rabat : PAN-LCD. 2001.

Pérouse de Monclos Marc-Antoine. *Aide humanitaire, aide à la guerre ?* Paris : Collection : Les enjeux du XXIème siècle. 2001.

Programme d'appui à la lutte contre la pauvreté, la désertification et les effets de la sécheresse PAL-PDS. Rabat : PNUD, 2002.

Programme de coopération Sud-Sud entre pays sahariens pour la mise en œuvre de la CCD : « Migration, exode et lutte contre la désertification ». Marrakech, Avril 2006.

Quezel, Pierre. 1965. *La végétation du Sahara du Tchad à la Mauritanie*, Fischer Verlag, Stuttgart, Masson, Paris, France. 178p.

Rahnema, Majid *Quand la misère chasse la pauvreté*. Paris : Fayard. Actes Sud, 2004.

Rejdali, Mohammed. *Aperçu sur les aspects floristiques des périmètres pastoraux de Tafilalet*. Rabat : Actes de l'IAV Hassan II, 1999.

Rejdali, Mohammed 1999. *Catalogue annoté des plantes de la zone d'action de l'ORMVA du Tafilalet*. Rabat : Actes de l'IAV Hassan II, 1999.

Rochette, René Marceau. *Le Sahel en lutte contre la désertification : Leçons d'expériences*. Weikersheim : CILSS, Comité Inter-États de Lutte contre la sécheresse au Sahel. 1989.

Rognon, Pierre. *Sécheresse et aridité : leur impact sur la désertification au Maghreb*. Montrouge, Sécheresse 1996.

Sabrie Marie-Lise, L'Hôte Yann. *Sahel : Une sécheresse persistante*. Paris : Institut de Recherche pour le Développement. Fiche 178 - Juin 2003.

Schoenenberger A. *Les groupements végétaux de la zone saharienne. Ecologie des espèces intéressantes pour la fixation des dunes et des zones érosives*. Ouarzazate : Document PNUD/FAO: DP/MOR/78/017, 1982.

Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe « La problématique de la lutte contre la désertification au Maghreb » in *Programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification au Maghreb*. Rabat : Secrétariat général de l'UMA, 1999.

Sekkou, Haj. « Ensamblage au Maroc : ampleur, localisation, traitement et évaluation économique des interventions » in *La lutte contre l'ensablement et pour la stabilisation des dunes*. Illustration. P 48. Rabat : ISESCO, 2002.

Stratégie Nationale de développement et d'Aménagement des Oasis au Maroc. 2004 MATEE / DAT.

UMA. Accord de coopération entre l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Secrétariat des Nations Unies de lutte contre la désertification (CCD) et L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). Préambule. Tunis juin 2000.

UNESCO. Message adressé par le Secrétaire général des Nations Unies le 17 juin 2004 à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la désertification. Paris : Le Courrier de l'UNESCO. 1994.

UNESCO « Que pouvons-nous faire contre la désertification ? » in *Géographie-Société*. UNESCO : Paris, juin 2004.

Vial, Mauricette et Yves. *Sahara, milieu vivant*. Paris : Hatier, 1974

Williams et Lawrence. *Vaincre le désert*. Bruxelles : Éditions Aritis- Historia, 1989.

Yacoubi, El Mourid, Chbouki et Stockle. « Typologie de la sécheresse et recherche d'indicateurs d'alerte en climat semi-aride marocain » in *Sécheresse*. Pp 43-48. Paris : Montrouge, 1998.

Zainabi Ahmed Taoufiq, Ouhajjou Lekbir, *Présentation de la zone d'intervention de l'association de développement de la vallée du Draa*. Zagora : ADEDRA, 2000.

Zainabi Ahmed Taoufiq, Ouhajjou Lekbir, « Portée et limite d'une participation citoyenne au développement : les ONG de la vallée de Dra Moyen-Sud-Est marocain » in *l'environnement au Maroc : données historiques et perspectives de développement. Le cas de la région du Dra*. pp168-198. Rabat : Institut Royal de la Culture Amazighe. Série Colloques et Séminaires, 2005.

Ziad Chaabouni « Les aménagements hydrologiques traditionnels des eaux de ruissellement (Meskat) et la lutte contre l'érosion hydrique des sols » in *Géographie et Développement*. N° 11, pp 23-42, Tunis : Géographie et développement, 1991.

Ziad Nouri. *Maroc-corruption : La stratégie insuffisante pour les ONG*. Oxford : FAHAMU(Forum pour la justice sociale en Afrique). 2006.